UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

PROTOCOLE DE GESTION PSYCHOJUDICIAIRE PARENTALITÉ-CONFLIT-RÉSOLUTION DESTINÉ AUX FAMILLES VIVANT UN CONFLIT SÉVÈRE DE SÉPARATION : L'EXPÉRIENCE DES ENFANTS

ESSAI DE 3e CYCLE PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE DU

DOCTORAT CONTINUUM D'ÉTUDES EN PSYCHOLOGIE
(PROFIL INTERVENTION)

PAR
STÉPHANIE JANELLE

NOVEMBRE 2024

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire, de cette thèse ou de cet essai a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire, de sa thèse ou de son essai.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire, cette thèse ou cet essai. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire, de cette thèse et de son essai requiert son autorisation.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

DOCTORAT CONTINUUM D'ÉTUDES EN PSYCHOLOGIE
(PROFIL INTERVENTION) (D.Ps.)

Direction de recherche :

Karine Poitras, Ph. D. Université du Québec à Trois-Rivières	directrice de recherche
Élisabeth Godbout, Ph. D. t.s. Université Laval	codirectrice de recherche

Jury d'évaluation :

Karine Poitras, Ph. D. Université du Québec à Trois-Rivières	directrice de recherche
Julie Lefebvre, Ph. D. Université du Québec à Trois-Rivières	évaluatrice interne
Marie-Christine Saint-Jacques, Ph. D. Université Laval	évaluatrice externe

Ce document est rédigé sous la forme d'article(s) scientifique(s), tel qu'il est stipulé dans les règlements des études de cycles supérieurs (Article 360) de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Le (les) article(s) a (ont) été rédigé(s) selon les normes de publication de revues reconnues et approuvées par le Comité de programmes de cycles supérieurs du département de psychologie. Le nom du directeur de recherche pourrait donc apparaitre comme co-auteur de l'article soumis pour publication.

Sommaire

Les conflits sévères de séparation (CSS) mettent à l'épreuve les ressources adaptatives de tous les membres de la famille, fragilisant ainsi le système familial, et plus particulièrement les enfants qui s'y trouvent impliqués. En effet, ces situations familiales, qui se caractérisent notamment par la sévérité et la chronicité des conflits interparentaux, entrainent des répercussions dommageables et non négligeables sur les enfants. Des travaux de recherche s'imposent pour soutenir les meilleures interventions psychojudiciaires veillant au meilleur intérêt de ces enfants. Ainsi, dans un souci de répondre aux besoins urgents de ces familles, le protocole Parentalité-Conflit-Résolution (PCR) a été mis sur pied et constitue une intervention visant à placer le bien-être et l'intérêt des enfants au cœur de son approche, et mettant en avant leur participation active. Or, très peu de données sont disponibles pour documenter l'implication des enfants dans de telles interventions destinées aux familles vivant des CSS. L'objectif de cet essai doctoral consiste à documenter l'expérience des enfants participant au protocole d'intervention psychojudiciaire PCR. Pour ce faire, une approche de recherche qualitative basée sur l'étude de cas simple a été utilisée. Trois groupes d'acteurs ont été sollicités afin de participer à l'étude : les enfants, les parents ainsi que les psychothérapeutes impliqués dans le protocole d'intervention. L'analyse permet de décrire : (1) le vécu des enfants à travers l'intervention; (2) leur évolution sur le plan du bien-être et des relations parent-enfant; et (3) les facteurs d'influence de leur expérience. D'abord, les résultats confirment l'hétérogénéité du vécu des enfants tout au long de leur participation à l'intervention. Leurs réactions varient considérablement à différents stades du protocole, allant de

l'ouverture à la résistance, avec des évolutions notables au fil de l'intervention. Les résultats illustrent également la variabilité des situations qui concernent l'enfant, tant sur le plan du fonctionnement que des relations parent-enfant : certaines évoluent favorablement, tandis que d'autres demeurent fragiles ou montrent des signes de détérioration. Finalement, l'étude met en évidence la multiplicité des facteurs interagissant entre eux, lesquels influencent l'expérience des enfants de même que l'efficacité de l'intervention. Ces facteurs d'influence s'inscrivent notamment sur le plan individuel et au sein des systèmes familiaux et professionnels et témoignent par le fait même de la complexité du phénomène qu'est l'expérience des enfants participant à une telle intervention. Par la triangulation des sources de données, cette étude offre l'opportunité de se rapprocher de la réalité des enfants. De même, en utilisant une méthodologie rigoureuse et en sollicitant diverses sources d'information, l'étude permet une analyse exhaustive de l'expérience des enfants. L'intervention psychojudiciaire apparait comme une avenue prometteuse et les résultats de l'étude mettent en lumière des aspects essentiels à prendre en considération quant à l'implication des enfants dans de telles interventions, notamment la prise en compte de la singularité de chacune des situations familiales. Ainsi, cette étude, en plus d'ouvrir plusieurs chemins à approfondir dans le domaine de la recherche, nourrit les réflexions quant aux meilleures pratiques d'intervention auprès de ces familles aux prises avec une séparation hautement conflictuelle, dans le souci de veiller au meilleur intérêt des enfants. Le présent essai conclut à la nécessité de poursuivre les efforts du côté de la recherche afin de bien définir les balises entourant la participation des enfants dans de tels contextes d'intervention.

Table des matières

Sommaire iv

Liste des figures ix

Remerciements x

Introduction générale 1

Familles vivant un conflit sévère de séparation 6

Prévalence 10

Conséquences sur les enfants 13

Adaptation psychologique et bien-être 13

Relations parent-enfant 18

Préoccupations des personnes professionnelles et défis d'intervention 23

Interventions connues et limites 25

Protocole Parentalité-Conflit-Résolution 27

Fondements et objectifs 27

Stratégies d'intervention 29

L'enfant au cœur de l'intervention 31

Cadre théorique 33

Approche systémique 33

Approche méthodologique 36

Stratégies de recherche 36

Précision sur les instruments : mesures autorapportées 40

Frontières du cas 40

Objectifs de recherche....42

Article scientifique Protocole de gestion psychojudiciaire Parentalité-Conflit-Résolution destiné aux familles vivant un conflit sévère de séparation : l'expérience des enfants....44

Résumé....46

Abstract....48

Resumen....49

Introduction....51

Familles vivant un conflit sévère à la suite de la séparation parentale....52

Vulnérabilité des enfants exposés aux conflits sévères....53

Difficultés d'intervenir et apport des interventions psychojudiciaires....55

Méthodologie....58

Procédure....58

Échantillon....60

Instruments de mesure et collecte des données....61

Analyse des données....62

Profil des participants....63

Résultats....65

Vécu des enfants à travers l'intervention....65

Évolution des enfants à travers le protocole PCR....67

Facteurs d'influence de l'expérience des enfants....69

Discussion....83

Références....93

Conclusion générale 101

Synthèse des principaux résultats de l'étude 102

Mieux évaluer pour mieux intervenir… dans l'intérêt des enfants 106

Du temps nécessaire pour intervenir, oui, mais encore…. 111

Des dynamiques familiales cristallisées : la réponse dans les services préventifs? ... 114

Forces et limites 116

Pistes de recherche futures 122

Conclusion 124

Références générales 125

Appendice A. Formulaire d'information et de consentement - Parent 153

Appendice B. Formulaire d'information et de consentement - Enfant 14 ans et + ... 161

Appendice C. Formulaire d'information et de consentement - IDF 168

Appendice D. Guide d'entretien auprès des enfants 174

Appendice E. Guide d'entretien de groupe de discussion focalisée auprès des IDF 179

Appendice F. Annexes constituant le dossier de suivi des familles remplies par les avocats 182

Liste des figures

Liste des figures dans l'essai :

Figure

1 Illustration du cas, des unités d'analyse encastrées et des modes de collectes de données. 39

Liste des figures dans l'article :

Figure

1 Facteurs d'influence de l'expérience des enfants du point de vue des acteurs interrogés. 70

2 Comprendre l'hétérogénéité de l'expérience des enfants participant au protocole PCR. 82

Remerciements

Quel parcours! Et maintenant que je suis au bout de ce chemin, lorsque je me retourne, je vois non seulement tout le travail accompli, les efforts et les sacrifices, mais surtout, je vois toutes ces personnes qui ont été présentes tout au long de cette belle et grande étape de vie. Par leur soutien précieux, elles ont contribué, chacune à leur façon, à l'accomplissement de mon doctorat. Cet essai débute donc de la meilleure manière qui soit en leur rendant hommage.

Je tiens d'abord à remercier mes directrices, Karine et Élisabeth, de m'avoir accompagnée et soutenue au travers ce grand périple qu'est la recherche, et ce, depuis tant d'années déjà. Merci d'avoir cru en moi et de m'avoir encouragée à dépasser mes limites continuellement. Merci aux familles, aux psychothérapeutes et un merci tout particulier aux enfants, qui, par leur générosité, ont pu rendre cet essai doctoral possible; un projet qui me tenait grandement à cœur.

Merci à chaque personne que j'aurai eu la chance de croiser sur mon chemin : collègues, personnel enseignant et superviseur.e.s cliniques. Chacune d'entre vous aura su enrichir mon parcours, tant par nos échanges, que par les liens qui se sont construits au fil du temps et m'auront fait grandir.

Un merci tout spécial à mes parents. Papa, maman, merci pour tout. Merci de m'avoir offert des bases solides, d'avoir cru en moi et d'avoir été présents tout au long de ce cheminement tant académique que personnel.

Merci à l'homme avec qui je partage ma vie. Présent depuis cette course à l'admission au doctorat et maintenant à mes côtés alors que j'obtiens (enfin) mon titre de psychologue. Ta patience, ta compréhension et ton écoute ont été précieuses à chaque étape de ce parcours. Que de beaux projets nous attendent, et bâtir cette vie de rêve à tes côtés est, sans aucun doute, l'un de mes plus grands bonheurs.

Et pour terminer, les dernières et non les moindres, je souhaite dire un merci tout spécial à ces amies précieuses (elles se reconnaitront). Depuis le jour un, et ce, jusqu'à la fin, elles auront su parsemer ce parcours de douceur et de légèreté. Quelle aventure vertigineuse, enrichissante et haute en émotion, et je n'aurais pu espérer mieux avec qui partager, de près comme de loin, cette période de vie bien spéciale. Votre amitié m'est inestimable.

Merci à vous, pour tout ça et plus encore. Et maintenant que je suis au bout de ce chemin, c'est avec fierté et gratitude que je poursuis cette douce et épanouissante aventure qu'est la vie à effectuer le travail dont j'ai tant rêvé.

“I got relevant teachers and mentors during my professional development but, certainly, children have been the most profound source of understanding about family relationships and a great inspiration for expanding my creativity and humanity.”

Maurizio Andolfi, pédopsychiatre et psychothérapeute familial

Introduction générale

Depuis des décennies, les conceptions sur la place de l'enfant dans la société et dans les décisions le concernant ont connu une évolution significative. Longtemps considéré comme un objet de droit, l'enfant est aujourd'hui reconnu comme un sujet de droit à part entière, avec des droits spécifiques à défendre et à protéger (Organisation des Nations unies [ONU], 1989; Smith et al., 2003). Ainsi, la participation de l'enfant dans les décisions qui le concernent a été encouragée notamment par l'évolution de ses droits et de la notion d'intérêt de l'enfant, et par une meilleure compréhension du rôle actif qu'il joue dans son propre développement et dans son environnement (Eichsteller, 2009). La Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies ratifiée par le Canada en 1991 (ONU, 1989) a marqué un tournant dans la prise en compte de la parole de l'enfant et de sa participation devant les tribunaux, notamment dans le cadre des procédures judiciaires en matière familiale, telles que les litiges concernant la garde et les droits d'accès. Il est désormais reconnu que la détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant nécessite une compréhension de ses opinions et perspectives, et que la Convention et le droit interne protègent leur droit d'être entendus (Hayes & Birnbaum, 2020). Ainsi, guidées par ces principes de droit et d'intérêt supérieur de l'enfant, les politiques publiques et procédures judiciaires ont progressivement cherché à créer des outils susceptibles de favoriser la participation de l'enfant dans les décisions qui le concernent (Bardaxoglou et al., 2020). En 1992, Roger A. Hart a développé le modèle de l'échelle de la participation, qui illustre les différents niveaux d'implication des enfants et met en lumière ces

différentes façons de concevoir la participation de l'enfant, allant de la simple prise d'informations le concernant jusqu'à sa participation pleine et entière aux prises de décision (Hart, 2008). En matière familiale, diverses modalités permettent à la voix de l'enfant d'être entendue devant les tribunaux, tant de façon directe (p. ex., témoignage de l'enfant) qu'indirecte (p. ex., représentation de l'enfant). Plusieurs critères servent de guide afin de déterminer le mode de participation approprié et les dispositifs à mettre en place (Poitras, Cantin et al., 2020; Tétrault, 2014). Ces changements ont du même coup influencé les pratiques d'intervention dans le domaine de la séparation, faisant évoluer le statut de l'enfant comme objet d'intervention à celui de membre actif de l'intervention ou de la prise de décisions (Baude et al., 2018; McIntosh et al., 2008). Or, selon le Comité des droits de l'enfant[1], l'opinion de l'enfant demeure insuffisamment considérée dans les procédures judiciaires et administratives au Canada, et les dispositifs disponibles sont peu utilisés par les personnes professionnelles (Bala & Houston, 2015; Bardaxoglou et al., 2020; Paré, 2014). En outre, la littérature réaffirme non seulement l'importance de la participation des enfants dans les procédures judiciaires et les pratiques d'intervention (Bala et al., 2013; Birnbaum, 2017; Birnbaum et al., 2011; Vis et al., 2011), mais insiste également sur la nécessité d'inclure leur voix dans les projets de recherche (Powell & Smith, 2009).

Ainsi, bien que considérés vulnérables, ces enfants ont besoin et le droit d'exprimer leur point de vue, leur voix constituant un point de repère essentiel, en particulier dans les

[1] Le comité des droits de l'enfant est composé d'experts indépendants et constitut l'organe de contrôle de la mise en œuvre de la Convention internationale des droits de l'enfant des Nations unies.

contextes de séparation conjugale où les perceptions divergent et se polarisent (Birnbaum et al., 2011; Drapeau et al., 2022). Ainsi, cet accueil de la parole de l'enfant est nécessaire afin d'assurer que son intérêt et son bien-être demeurent au cœur du processus décisionnel (Godbout et al., 2014). Maintenant que les principes émergents concernant les droits de l'enfant et leur application dans ces contextes ont été examinés, il est pertinent de se demander qui sont ces enfants touchés par ces transitions familiales et concernés par ces pratiques judiciaires et psychosociales et de mieux comprendre les contextes familiaux dans lesquels ils évoluent.

La séparation conjugale, qu'il s'agisse de divorce ou de la dissolution d'une union libre, est une réalité qui touche un nombre significatif de familles au Québec. Selon l'Enquête canadienne sur la santé des enfants et des jeunes, au Québec, en 2019, 23 % des enfants âgés de moins de 18 ans ont connu le divorce ou la séparation de leurs parents (Statistique Canada, 2021). De plus, les statistiques révèlent que cette transition survient de plus en plus tôt dans la vie des enfants, avec un enfant québécois sur quatre né à la fin des années 1990 connaissant la séparation de ses parents avant l'âge de 5 ans (Castagner-Giroux et al., 2016).

Cette transition, laquelle peut être vécue comme difficile et tumultueuse, entraine une série de défis auxquels doivent faire face tous les membres de la famille, mobilisant une part importante de leurs ressources personnelles et financières (Leclair et al., 2017; Saint-Jacques & Godbout, 2019). Dans la majorité des cas, bien que la séparation s'accompagne

initialement d'un conflit parental, les parents parviennent à s'adapter progressivement, et le niveau de conflit tend à diminuer au fil du temps (Drapeau et al., 2009). Cette période d'ajustement est généralement complétée dans les deux ou trois années suivant la séparation (Drapeau et al., 2008, 2017; Emery, 2011; Hetherington & Kelly, 2002; Johnston et al., 2009; Levite & Cohen, 2012).

Cependant, il est important de reconnaitre que cette transition ne se déroule pas de manière uniforme pour tous les enfants. Certains se retrouvent, malgré eux, confrontés à des conflits interparentaux intenses et persistants suivant la séparation parentale ainsi qu'à leur implication dans ces conflits, ce qui complexifie davantage l'adaptation de ces enfants à cette nouvelle transition familiale (Henry et al., 2011; Sullivan, 2008). L'exposition aux conflits parentaux sévères et chroniques constitue l'un des meilleurs prédicteurs de difficultés adaptatives chez les enfants suivant la séparation parentale, à court et à long terme (Haddad et al., 2016; Harold & Sellers, 2018; Kelly, 2000; van Dijk et al., 2020). De plus, ces familles sont plus susceptibles de rencontrer des difficultés d'accès parent-enfant et de voir cette relation compromise, contribuant ainsi aux risques pour le bien-être des enfants (Amato & Afifi, 2006; Fidler & Bala, 2020; Fosco & Grych, 2010; Polak & Saini, 2015; van Dijk et al., 2020).

Cette réflexion sur la place de l'enfant soulève des questions fondamentales quant à la façon dont nous prenons en compte les besoins et les intérêts des enfants, en particulier dans les contextes complexes comme les séparations conjugales conflictuelles. Ces

situations mettent en évidence la nécessité d'adapter nos approches pour mieux répondre aux besoins des enfants impliqués. Ainsi, comprendre comment et pourquoi nous avons progressé vers une reconnaissance plus active de la participation de l'enfant est essentiel afin d'élaborer des interventions efficaces qui veillent à leur meilleur intérêt dans des situations sensibles telles que les conflits parentaux post-séparation.

Le développement des connaissances scientifiques appuie la mise en place de services personnalisés et intensifs afin de soutenir les familles vivant un CSS. Ces programmes reposent sur le déploiement d'une intervention psychosociale conjointement à la gestion judiciaire du dossier et tout en mettant en avant la participation de l'enfant, reconnaissant sa place comme membre actif de l'intervention (Cyr et al., 2020). Cependant, il parait nécessaire de s'intéresser à l'expérience de ces enfants vulnérables au travers ce type d'intervention avant de pouvoir tirer des conclusions sur les bénéfices de leur implication (Fidler & Bala, 2020; Quigley & Cyr, 2018).

Familles vivant un conflit sévère de séparation

Ces situations familiales caractérisées par des conflits interparentaux chroniques et persistants sont également appelées « conflit sévère de séparation (CSS) » ou « séparations hautement conflictuelles »[1] par les personnes professionnelles et chercheuses des domaines psychosociaux et du droit (Birnbaum & Bala, 2010; Malo &

[1] Dans le cadre de cet essai doctoral, les termes « CSS » ainsi que « séparation hautement conflictuelle » seront utilisées de manière interchangeable pour désigner le même phénomène.

Rivard, 2013). Les familles vivant un CSS présentent un profil hétérogène, qui regroupent de multiples situations ou problèmes de gravité variable, tels que les difficultés d'accès parent-enfant, des manifestations de violence et l'aliénation parentale, lesquels peuvent survenir simultanément ou non (Godbout et al., 2023; Polak & Saini, 2015; Polak et al., 2020; Sudland, 2020; Turbide, 2017). Trois indicateurs semblent délimiter les contours des situations familiales hautement conflictuelles : la judiciarisation des conflits, les processus coparentaux et familiaux dysfonctionnels et les enjeux de sécurité relatifs aux parents et aux enfants (Godbout et al., 2023).

D'abord, les parents confrontés à un CSS entament souvent des procédures judiciaires longues et coûteuses, impliquant leur enfant et pouvant parfois durer plusieurs années (Bala et al., 2010; Godbout et al., 2023; Henry et al., 2011; Houston et al., 2017; Saini et al., 2013; Stewart, 2001; Sudland, 2020). Ces familles sollicitent fréquemment les services sociaux et judiciaires, monopolisant ainsi le temps des personnes professionnelles (Blackwell & Dawe, 2003; Saini et al., 2013). Leurs litiges, plus souvent tranchés lors d'un procès en matière familiale (Poitras et al., 2017, 2021), concernent principalement le partage du temps parental, mais également la pension alimentaire, le partage des biens, les vacances, ou même les activités parascolaires de l'enfant (Godbout et al., 2023; Henry et al., 2011; Jevne & Andenæs, 2017; Saini et al., 2012). Leurs difficultés à se mettre d'accord, notamment sur le partage du temps parental (Stewart, 2001), nécessitent souvent de devoir conclure à une nouvelle entente ou jugement (Godbout et al., 2023). Malgré la croyance de chacun d'agir dans l'intérêt supérieur de l'enfant, ces procédures prolongées

ont tendance à exacerber le conflit parental, auquel l'enfant risque d'être exposé (Firestone & Weinstein, 2004; Walters & Friedlander, 2016), détournant ainsi l'attention et l'énergie des besoins réels de l'enfant, et créant un préjudice supplémentaire (Bala et al., 2017; Firestone & Weinstein, 2004; Henry et al., 2011; Kelly & Emery, 2003; Sullivan, 2008).

Ces familles se distinguent également par la présence de processus coparentaux et familiaux dysfonctionnels (Gilmour, 2004; Johnston et al., 2009; Levite & Cohen, 2012; Polak & Saini, 2019; Stewart, 2001). La coparentalité, qui devrait permettre une collaboration efficace entre les adultes partageant la responsabilité d'un enfant (McHale & Lindahl, 2011; Saini, Pruett et al., 2019), demeure souvent problématique dans les contextes de CSS. Ces parents parviennent difficilement à communiquer de manière appropriée concernant leur enfant (Polak & Saini, 2019), se traduisant par des interactions teintées de mépris, de méfiance et d'hostilité (Davies et al., 2016; Feinberg, 2002; Levite & Cohen, 2012) et souvent accompagnées d'incidents d'agression verbale et/ou physique (Johnston et al., 2009; Levite & Cohen, 2012). De même, ces conflits parentaux persistent dans le temps, impliquant l'enfant et exacerbant les tensions familiales (Anderson et al., 2010; Gilmour, 2004; Johnston et al., 2009; Lamela et al., 2016; Polak & Saini, 2019; Stewart, 2001). La réalité de ces enfants issus de familles vivant une séparation hautement conflictuelle est donc marquée par une exposition constante aux conflits parentaux et aux dysfonctionnements communicationnels, créant un contexte familial exigeant qui se doit d'être pleinement pris en compte dans l'expérience de ces enfants.

Enfin, les familles confrontées à un CSS soulèvent des préoccupations en termes de sécurité tant pour les parents que les enfants (Godbout et al., 2023). Ces enjeux se manifestent dans les situations où l'intégrité physique ou psychologique des individus est compromise, que ce soit par des signes de violence conjugale suivant la séparation ou de maltraitance envers l'enfant. Anderson et al. (2010) indiquent que les CSS se limitent aux cas de violence situationnelle, caractérisés par des épisodes sporadiques et des comportements violents bidirectionnels, sans déséquilibre de pouvoir entre les anciens partenaires. En revanche, les situations de violence conjugale renvoient à des schémas où un partenaire exerce un pouvoir coercitif et contrôlant sur l'autre (Jaffe et al., 2003; Kelly & Johnson, 2008). Il importe de souligner que les cas de violence conjugale nécessitent des interventions spécifiques à cette problématique et les interventions psychojudiciaires ayant la coparentalité comme cible d'intervention sont généralement proscrites dans ces situations précises, en raison des risques accrus pour les victimes et leurs enfants (Bernier et al., 2019; Deutsch et al., 2020). Or, des défis de dépistage sont régulièrement observés (Johnson et al., 2005; Riendeau, 2012), soulevant des questions sur l'expérience de ces enfants dans ces contextes. De plus, ces situations familiales se caractérisent souvent par la multiplication des allégations de maltraitance, lesquelles peuvent faire l'objet d'une intervention des services de la PJ (Godbout et al., 2018; Houston et al., 2017; Jaffe et al., 2008). Les formes de maltraitance alléguées sont diverses et peuvent inclurent notamment des mauvais traitements psychologiques, des abus physiques ou sexuels ainsi que la négligence et l'exposition à la violence conjugale (Bala & Houston, 2015; Deljavan et al., 2016; Godbout et al., 2023; Saini et al., 2013). Ainsi, pour diverses raisons (fondées ou

non), les parents peuvent solliciter les services de protection de la jeunesse (PJ) par crainte pour la sécurité de leur enfant en présence de l'autre parent (Godbout et al., 2023; Houston et al., 2017; Katz et al., 2019; Saini et al., 2013). Dans ce contexte, la présence de violence ou le recours aux services de PJ constituent des indicateurs fréquemment associés au CSS (Birnbaum et al., 2018; Godbout et al., 2023; Poitras et al., 2017, 2021).

En somme, l'exploration de ces contextes familiaux révèle le panorama complexe auquel les enfants se retrouvent exposés, et rappelle l'importance de s'intéresser à leur expérience, dans un souci de prendre en compte leurs besoins particuliers dans ces situations familiales exigeantes.

Prévalence

Établir la prévalence des familles vivant une séparation hautement conflictuelle est essentiel pour mieux comprendre l'ampleur de la problématique et orienter efficacement l'allocation des ressources. Cette mesure permet également de cibler plus précisément les interventions et de prioriser les services en fonction des besoins spécifiques de ces familles.

Pour répondre à ces besoins, plusieurs études ont cherché à déterminer la prévalence des familles vivant un CSS en exploitant différentes approches. Notamment, les données issues de la PJ, offrent un premier éclairage sur la proportion de ces familles auprès de qui ces services interviennent. Dans l'ensemble du Canada, à l'exception du Québec,

environ 12 % des dossiers évalués en PJ comportent un litige de garde entre les parents (Deljavan et al., 2016; Saini et al., 2013; Trocmé & Bala, 2005). Ces dossiers se distinguent des autres par des réouvertures plus fréquentes, davantage de signalements jugés fallacieux et une prévalence accrue de problèmes de fonctionnement et de difficultés émotionnelles chez les enfants signalés (Saini et al., 2013). Une étude, portant sur des dossiers où les parents ont été jusqu'à procès pour régler le litige de la garde de leur enfant et pour lesquels une investigation en protection de l'enfance a eu lieu, a révélé que dans 27 % des dossiers tranchés par les tribunaux (de la Cour supérieure ou de la Chambre de la jeunesse), le motif d'intervention des services de protection de l'enfance concernait l'impact du CSS sur l'enfant (Bala & Houston, 2015). Au Québec, comme ailleurs au Canada, l'exposition aux CSS est considérée comme une forme de mauvais traitements psychologiques, un motif fréquemment signalé à la direction de la protection de la jeunesse (DPJ) (Fauteux, 2013; Institut national d'excellence en santé et en services sociaux, 2016; Malo et al., 2015, 2017; Saini et al., 2013). De fait, en 2023-2024, au Québec, 19,8 % des enfants dont la situation a été prise en charge par la DPJ l'ont été en raison de signalements pour mauvais traitements psychologiques (Ministère de la Santé et des Services Sociaux, 2024). Selon ce même bilan des DPJ, 5,2 % de tous les signalements reçus en 2023 concernaient l'exposition aux conflits sévères de séparation et 12,4 % l'exposition à la violence conjugale.

Plusieurs auteurs se sont basés sur la judiciarisation du conflit pour estimer la prévalence des CSS (Poitras et al., 2021; Saini et al., 2013). Environ 8 à 15 % des dossiers

de séparation ou de divorce sont judiciarisés, principalement pour des contestations de garde (Biland & Schütz, 2012, 2013; Godbout et al., 2023; Joyal et al., 2002; Poitras et al., 2017, 2021). Selon une étude basée sur les dossiers judiciaires de la Cour supérieure, environ 35 % des familles ayant recours à un procès pour un litige concernant la garde des enfants présentaient au moins un indicateur de conflits, tels que des allégations de violence conjugale et familiale (19 %), l'exposition aux conflits (16 %) et des difficultés d'accès parent-enfant (12 %) (Poitras et al., 2021). Dans cette même étude, les difficultés d'accès parent-enfant étaient également un prédicteur de la tenue d'un procès afin de trancher le litige. En effet, les études indiquent que ces difficultés d'accès touchent environ 20 à 40 % des familles confrontées à un CSS (Johnston, 2003; Lampel, 1996; Poitras et al., 2021).

Plus récemment, dans la population générale, une enquête menée auprès de parents québécois séparés depuis 21 mois en moyenne a révélé qu'environ 26 % se trouvaient dans une zone qualifiée de préoccupante et 13 % d'entre eux dans une zone très préoccupante quant aux conflits parentaux, soit à la fois de judiciarisation, de conflits interparentaux et d'enjeux de sécurité élevés (Godbout et al., 2023). Enfin, ces données illustrent l'ampleur du phénomène et soulignent l'importance de s'interroger sur les répercussions que ces situations familiales hautement conflictuelles peuvent avoir sur le bien-être et le développement des enfants impliqués.

Conséquences sur les enfants

Les familles vivant un CSS posent des défis complexes qui ne laissent aucun membre de la famille indemne, et particulièrement les enfants pris au cœur de ces tourments familiaux. Depuis plusieurs décennies, de nombreuses personnes chercheuses se sont intéressées aux répercussions de l'exposition aux conflits à la suite de la séparation parentale sur les enfants. Les recherches récentes ont permis de mettre en lumière les impacts d'un tel contexte familial conflictuel notamment sur l'adaptation psychologique et le bien-être des enfants de même que sur la relation parent-enfant. Considérer le fonctionnement de l'enfant à la suite de la séparation est nécessaire à une meilleure compréhension de l'expérience de l'enfant dont les parents sont séparés.

Adaptation psychologique et bien-être

Les conflits entre les parents figurent parmi les prédicteurs les plus significatifs de problèmes d'adaptation chez les enfants (Amato & Afifi, 2006; Ayoub et al., 1999; Haddad et al., 2016; Harold & Sellers, 2018; Kelly, 2000; Sandler et al., 2013; van Dijk et al., 2020). Le concept générique d'adaptation regroupe généralement plusieurs indicateurs, positifs ou centrés sur les problèmes, utilisés pour mesurer les impacts de la séparation parentale. L'adaptation psychologique inclut entre autres les difficultés scolaires, la maturité, l'estime de soi, les difficultés cognitives, la santé mentale, les habiletés sociales ainsi que les problèmes de comportements extériorisés et intériorisés (Saint-Jacques et al., 2023). Selon Dumas (2013), les problèmes de comportements « […] regroupent un ensemble de comportements perturbateurs que la plupart des enfants et des

adolescents manifestent à divers degrés au cours de leur développement » (p. 329). Ces problèmes se distinguent selon qu'ils relèvent d'une perturbation émotionnelle vécue intérieurement par l'enfant (intériorisée; p. ex., retrait social, anxiété, dépression) ou par une perturbation comportementale dirigée vers l'extérieur (extériorisée; p. ex., crises de colère, comportements agressifs, hyperactivité, impulsivité) (Dumas, 2013; McIntosh, 2003). Le bien-être des enfants, correspondant à une mesure centrée sur l'expérience subjective, qui est soit mesuré directement auprès d'eux, soit à partir de la perception des personnes qui les entourent (ex., parents), a également fait l'objet de diverses études (Saint-Jacques et al., 2023).

Il est aujourd'hui établi que les conséquences de la séparation varient en fonction d'une combinaison complexe de facteurs associés au parent, à l'enfant et au contexte, présents à différentes étapes, avant, pendant et après la rupture (Amato, 2010; Lansford, 2009). Ainsi, une attention grandissante des personnes chercheuses a été accordée aux variables précédant et suivant la séparation pouvant influencer l'adaptation des enfants. Parmi les diverses avenues explicatives soulevées dans la littérature pour expliquer cette variabilité des réactions chez les enfants, celle qui expose le rôle des conflits interparentaux est l'une des plus fructueuses. Par ailleurs, des études s'intéressant aux différents types de structure familiale (intacte versus séparée) ont fait ces mêmes constats, associant la présence de conflits interparentaux à des difficultés adaptatives chez les enfants, et ce, indépendamment de leur structure familiale (Amato, 2001; Cummings et al., 2003; Erath & Bierman, 2006; Haddad et al., 2016; Lansford, 2009; Martínez-Pampliega

et al., 2019). Dans une importante étude longitudinale, Amato et al. (1995) ont constaté que les enfants de familles en conflit voient leurs difficultés diminuer après la séparation des parents, tandis que celles des enfants de familles intactes à faible conflit augmentent lors de cette transition familiale. Ainsi, la réduction de l'exposition des enfants aux conflits interparentaux lors de la séparation peut favoriser leur fonctionnement global (Amato et al., 1995; Booth & Amato 2001; Dronkers, 1999; Hanson, 1999), alors que la persistance de ces conflits est associée à des impacts plus marqués sur les enfants (Cao et al., 2022; Carobene et al., 2009; Drapeau et al., 2004; Noller et al., 2008). Les résultats rapportés par ces études mettent en évidence les conséquences non négligeables des conflits interparentaux sur les enfants, et particulièrement lorsque ces conflits persistent à la suite de la séparation parentale.

Des études longitudinales confirment que les conséquences d'une séparation hautement conflictuelle et d'une hostilité prolongée entre les parents persistent tout au long de la vie de l'enfant, même une fois adulte (Ahrons, 2007; Amato, 2000; Amato & Cheadle, 2005; Harold et al., 2004; Huurre et al., 2006; Radetzki et al., 2022). Ainsi, comme l'indique la revue de la littérature de Harold et Sellers (2018), un consensus se dégage selon lequel l'exposition répétée à des conflits interparentaux intenses, non résolus et qui concernent l'enfant après la séparation parentale entraine des conséquences néfastes à long terme sur le développement et le bien-être des enfants. Malgré la résilience observée chez certains enfants, ces conséquences négatives sont bien documentées et des études montrent notamment que les enfants exposés aux CSS peuvent expérimenter des réponses

traumatiques (Deutsch et al., 2020; Lange et al., 2022). En effet, des recherches suggèrent que les situations de CSS peuvent être vécues par les enfants qui y sont exposés comme des évènements traumatiques, surtout dans les cas où des épisodes de violence ou d'abus sont également présents, ces problématiques pouvant parfois coexister dans une même dynamique familiale (Alisic et al., 2014; Fotheringham et al., 2013; Kelly & Brown, 2024; van der Wal et al., 2019). Ainsi, lorsqu'une intervention psychojudiciaire est proposée dans le but de renforcer ou rétablir une relation parent-enfant compromise ou rompue, il s'impose de s'attarder aux risques pour l'enfant.

Dans les contextes de séparation hautement conflictuelle, l'enfant peut être exposé à différents types de conflits, soit les conflits ouverts ou manifestes (p. ex., attaques verbales ou physiques) ainsi que les conflits dits voilés (p. ex., triangulation), lesquels contribuent aux conséquences pour ces enfants (Buchanan et al., 1996; Buehler et al., 1994, 1998; Drapeau et al., 2004; Fosco & Grych, 2010; McCoy et al., 2013; van Dijk et al., 2020; van Eldik et al., 2020). Minuchin (1974) définit la triangulation comme une coalition instable où chaque parent cherche à gagner la faveur de l'enfant, et où chaque tentative de l'enfant de se rapprocher d'un parent est interprétée par l'autre comme une attaque. Selon l'approche systémique familiale (Cox & Paley, 2003; Minuchin, 1974), la triangulation transgresse les frontières naturelles d'un système familial organisé de manière hiérarchique, plaçant ainsi l'enfant dans une position pouvant générer un sentiment de détresse et de confusion (Amato & Afifi, 2006; Kerig & Swanson, 2010). Ses impacts significatifs sur les enfants sont bien documentés, étant associée à des problèmes

intériorisés et extériorisés, tant chez les enfants issus de familles intactes que séparées (Buchanan & Waizenhofer, 2001; Buehler & Welsh, 2009; Etkin et al., 2014; Fosco & Grych, 2010; Fosco et al., 2014; Gerard et al., 2005; Grych et al., 2004; Schwarz, 2009), ainsi qu'à une plus grande réactivité émotionnelle face aux conflits interparentaux (Buehler & Welsh, 2009). La triangulation de l'enfant dans le conflit parental constitue donc un processus contribuant aux risques pour celui-ci (Fosco & Grych, 2008; Gerard et al., 2005; Shelton & Harold, 2008). Bien que la triangulation soit observée aussi bien dans les familles intactes que séparées, une étude longitudinale menée par Fosco et Grych (2010) indique que des niveaux plus élevés de triangulation sont rapportés dans les familles présentant des conflits interparentaux chroniques, fréquents et intenses. Par conséquent, les enfants exposés aux CSS sont plus susceptibles d'être triangulés dans le conflit de leurs parents et d'en subir les conséquences (Amato & Afifi, 2006; Buchanan et al., 1991; Drapeau et al., 2017; Fosco & Grych, 2010; Johnston et al., 2009; Kerig & Swanson, 2010; van Dijk et al., 2020). Certains suggèrent d'ailleurs qu'une intervention psychojudiciaire qui met de l'avant une approche systémique favorisant l'implication de tous les membres de la famille ainsi qu'une communication interprofessionnelle transparente est optimale (Cyr et al., 2020).

L'hétérogénéité des trajectoires adaptatives des enfants exposés aux conflits à la suite de la séparation de leurs parents s'explique aussi par la présence ou non de facteurs de protection. Notamment, plusieurs études longitudinales et méta-analyses montrent qu'un lien parent-enfant de qualité et de bonnes habiletés parentales peuvent modérer l'impact

de l'exposition aux conflits parentaux sur l'adaptation de l'enfant (Amato, 2010; van Dijk et al., 2020). La méta-analyse de van Dijk et ses collaborateurs (2020) basée sur des données issues de 115 échantillons regroupant au total 24 854 familles, illustre, par des analyses multi-niveaux et des modèles d'équations structurelles, les liens directs et les effets médiateurs des comportements parentaux entre les conflits interparentaux et l'adaptation des enfants. De plus, une étude portant sur 495 adolescents et leurs parents révèle que les conflits interparentaux fréquents sont associés à une augmentation de la symptomatologie chez les adolescents, alors qu'une relation positive avec au moins un parent semble atténuer ces effets, indépendamment de la structure familiale (Martínez-Pampliega et al., 2019). Ainsi, la qualité de la relation parent-enfant est en elle-même associée à la symptomatologie de l'enfant (Martínez-Pampliega et al., 2019). Or, dans les cas de CSS, une relation parent-enfant de qualité peut être compromise, ajoutant ainsi aux facteurs de risque pour ces enfants (Amato, 2001; Amato & Afifi, 2006; Fidler & Bala, 2020; Fosco & Grych, 2010; Polak & Saini, 2015; van Dijk et al., 2020). Étant donné la place centrale de la relation parent-enfant dans le développement de l'enfant, ainsi que l'importance des interventions proposées visant à rétablir ou renforcer cette relation fragilisée ou rompue, sa considération est indispensable pour une meilleure compréhension de l'expérience des enfants exposés aux CSS.

Relations parent-enfant

Les familles aux prises avec un CSS sont plus susceptibles de connaitre des difficultés dans leurs relations parent-enfant après la séparation (Fidler et al., 2013; Fidler &

Bala, 2020; Polak & Saini, 2015). L'exposition répétée aux conflits est associée à une détérioration de ces liens (van Dijk et al., 2020), en particulier par la triangulation qui transgresse les frontières entre les sous-systèmes interparental et parent-enfant (Kerig, 2014). Ces comportements parentaux sont préjudiciables au bien-être émotionnel de l'enfant, en plus de contribuer au conflit de loyauté, amenant l'enfant à se sentir « coincé » entre ses parents (Amato & Afifi, 2006; Buchanan et al., 1991; Johnston et al., 2009). En effet, la triangulation de l'enfant dans le conflit est associée à des processus intrapersonnels spécifiques à l'enfant, notamment le conflit de loyauté, qui a un effet médiateur entre la triangulation et les difficultés adaptatives (Amato & Afifi, 2006; Schrodt & Afifi, 2018; van Dijk et al., 2022). Ce dernier consiste en un conflit intrapsychique dans lequel l'enfant sent qu'il est poussé, de façon explicite ou implicite, à faire un choix entre ses deux parents (Ancelin-Schützenberger & Devroede, 2003), pouvant engendrer des problèmes de comportements intériorisés tels que des symptômes anxieux et dépressifs, une diminution du bien-être subjectif et une détérioration de la relation parent-enfant (Amato & Afifi, 2006; Buchanan et al., 1991; Buehler & Welsh, 2009; Fosco & Grych, 2010; Kelly & Emery, 2003; Schrodt & Afifi, 2018; van Dijk et al., 2022).

Ainsi, l'exposition aux conflits peut mener à des difficultés d'accès parent-enfant, lesquelles peuvent être transitoires ou définitives (Kelly & Johnston, 2001). Ces dynamiques posent des défis complexes au système juridique actuel, et nécessitent des interventions psychojudiciaires spécialisées pour traiter de ces problèmes (Cyr et al., 2017).

L'étiologie de ces difficultés est multiple et systémique, et s'exprime sous différentes formes et degrés de gravité, s'inscrivant dans un continuum (Kelly & Johnston, 2001). Actuellement, les auteurs distinguent les situations suivantes : (1) lorsque l'enfant manifeste une affinité marquée envers un parent; (2) lorsque se forme une alliance entre un parent et son enfant; (3) les relations parent-enfant caractérisées par des frontières diffuses ou enchevêtrées, pouvant conduire à un renversement de rôles; (4) le conflit de loyauté où l'enfant, ne parvenant plus à soutenir les pressions exercées sur lui, est contraint de prendre parti dans le conflit entre ses parents; (5) l'éloignement réaliste (ou rejet justifié) qui s'explique par la présence de faibles habiletés parentales ou de situations d'abus dans l'un des milieux parentaux; (6) les cas hybrides; et (7) l'aliénation parentale (Fidler & Bala, 2020; Kelly & Johnston, 2001; Polak & Saini, 2015). Ainsi, le rejet d'un parent peut se produire dans différentes situations et ne se limite pas aux cas d'aliénation parentale (Fauteux, 2013; Fidler & Bala, 2010; Friedlander & Walters, 2010; Kelly & Johnston, 2001). Dans les contextes où le rejet n'est pas justifié, il est impératif d'intervenir rapidement, et une analyse approfondie du système familial est nécessaire afin de bien comprendre la problématique (Greenberg & Schnider, 2020).

Le concept d'aliénation parentale suscite un débat important parmi les chercheurs et les personnes professionnelles des domaines juridiques et psychosociaux. Formulé dans les années 1980 comme un syndrome, puis remis en contexte au sein de l'ensemble de la dynamique familiale (Kelly & Johnston, 2001), il est aujourd'hui largement utilisé dans le cadre des affaires en matière familiale – parfois à bon escient, mais aussi de manière

fautive ou abusive – ce qui alimente sa controverse (Bala et al., 2024; Bala & Farshait, sous presse). L'aliénation parentale se rapporte à une dynamique familiale où un enfant rejette un parent de manière catégorique, sans ressentir d'ambivalence ou de culpabilité, alors que la conduite du parent et la qualité de la relation parent-enfant avant la séparation ne justifient pas cette réaction (Gagné et al., 2005). L'enfant exprime de manière persistante des sentiments irrationnels tels que la colère, la haine, le rejet et la peur envers le parent, qui ne correspondent pas à son vécu réel avec ce parent (Kelly & Johnston, 2001). Ce rejet est principalement alimenté par des comportements aliénants du parent préféré, lesquels visent à nuire au lien parent-enfant (Bernet et al., 2020; Polak & Saini, 2015). Toutefois, si la résistance d'un enfant au contact avec un parent peut parfois être attribuée à des comportements aliénants du parent favorisé, ce n'est pas le cas pour la plupart (Fidler et al., 2013). Les recherches suggèrent que la vaste majorité des familles en situation de CSS pour lesquelles des difficultés d'accès sont répertoriées relèvent plutôt de situations dites hybrides (Friedlander & Walters, 2010), impliquant à la fois des comportements aliénants du parent favorisé et des conduites inappropriées du parent rejeté (Polak & Saini, 2015). Ainsi, malgré la controverse existante, un consensus émerge autour de la nécessité de considérer la résistance ou le refus d'un enfant à maintenir des contacts comme des difficultés de contact s'inscrivant dans une dynamique familiale plus complexe (Bala & Farshait, sous presse; Polak & Saini, 2015). Cette approche reflète une compréhension systémique des ruptures relationnelles en tenant compte des multiples facteurs en jeu, laquelle est par ailleurs priorisée dans le cadre de cet essai. Or, ces distinctions demeurent difficiles à établir selon les personnes professionnelles des

domaines sociaux et judiciaires, posant des défis supplémentaires dans l'évaluation et le traitement de ces familles (Fidler et al., 2013).

Néanmoins, les difficultés persistantes dans la relation parent-enfant, qu'elles se traduisent par des difficultés d'accès ou des ruptures de lien complètes, demeurent une préoccupation, justifiant la nécessité d'interventions ciblées pour venir en aide à ces familles aux prises avec un CSS. En effet, ces difficultés de contacts que ces familles en CSS expérimentent ne sont pas sans conséquence. La fragilisation ou la perte du lien parent-enfant de même que les répercussions y étant associées sont dommageables pour l'enfant et peuvent persister à l'âge adulte (Bloch et al., 2007; King & Sobolewski, 2006; Peacey & Hunt, 2008; Saini et al., 2016). Plus spécifiquement, des études montrent que le désengagement ou l'absence du père entraineraient des conséquences néfastes sur l'adaptation de l'enfant à long terme (Laumann-Billings & Emery, 2000; McLanahan et al., 2013). En effet, il importe de rappeler que, même lorsqu'il y a conflit parental, les études montrent que l'implication continue des deux parents qui ont de bonnes habiletés parentales et qui ont développé une relation significative avec l'enfant est un gage d'une meilleure adaptation de l'enfant (Drapeau et al., 2014; Fabricius & Luecken, 2007). C'est pourquoi plusieurs auteurs insistent sur l'importance de soutenir les relations parent-enfant à la suite de la séparation (Lamb, 2012; Pruett et al., 2003).

En résumé, la présente section souligne les conséquences mêmes de l'exposition aux CSS sur l'adaptation psychologique et le bien-être des enfants ainsi que leur relation avec

leurs parents. Étant donné leur grande vulnérabilité, des interventions spécialisées et intensives sont nécessaires pour protéger leur intérêt et favoriser leur développement. À la lumière du rôle actif que peut jouer chaque membre de la famille dans de telles situations d'éloignement voire de rejet d'un parent, il apparait indispensable de considérer la contribution de chaque membre de la famille dans la genèse de ces dynamiques relationnelles complexes (Garber, 2014; Kelly & Johnston, 2001; Polak & Saini, 2015). En ce sens, une approche systémique, impliquant tous les membres du système, y compris l'enfant, est cruciale pour renforcer la relation parent-enfant avant que ces difficultés ne se cristallisent et permettre au système familial de rétablir un nouvel équilibre sain (Cyr et al., 2017; Deutsch & Sullivan, 2014; Pruett & Drozd, 2019).

Préoccupations des personnes professionnelles et défis d'intervention

Les familles vivant une séparation hautement conflictuelle suscitent une attention grandissante des milieux de pratique et scientifiques considérant les coûts sociaux importants, les pressions sur le système de justice et les conséquences néfastes sur toutes les personnes impliquées et spécifiquement les enfants (Godbout et al., 2018; Malo et al., 2018; Neff & Cooper, 2004; Poitras et al., 2017). L'intervention auprès des familles concernées est complexe et particulièrement exigeante. Les personnes professionnelles des domaines juridiques et psychosociaux expriment leur sentiment d'impuissance face à l'augmentation des demandes et constatent que le système judiciaire, dans son état actuel, n'est pas adapté pour répondre aux besoins de ces familles aux prises avec un CSS et ne permet pas de trouver des solutions durables qui respectent le meilleur intérêt de l'enfant

(Gauthier & Paquin-Boudreau, 2020; Godbout et al., 2014, 2018; Ordway et al., 2020; Saini et al., 2012, 2016; Sullivan, 2019; Target et al., 2017). Bien que plusieurs modes alternatifs de résolution de conflits (MARC), tels que la médiation, les conférences de règlement à l'amiable et l'éducation parentale soient disponibles (Quigley & Cyr, 2014), ils sont souvent inefficaces ou sous-utilisés par les familles en situation de CSS (Target et al., 2017). En effet, ces familles ont plutôt tendance à favoriser l'affrontement et les batailles judiciaires, qui n'impliquent généralement aucune collaboration interprofessionnelle (Godbout et al., 2017; Target et al., 2017). Le manque de communication et de coordination entre les personnes professionnelles des milieux psychosociaux et juridiques est décrit comme un problème majeur dans le travail avec des familles vivant une séparation hautement conflictuelle (Houston et al., 2017). Les personnes professionnelles des domaines psychosociaux et juridiques soulignent d'ailleurs le besoin urgent d'une approche interdisciplinaire pour traiter ces situations complexes (Cyr et al., 2017; Deutsch & Sullivan, 2014; Fidler et al., 2011; Godbout et al., 2018; Haddad et al., 2016; Levite & Cohen, 2012; Templer et al., 2017; Walters & Friedlander, 2016). Cependant, les services adaptés aux familles en situation de séparation hautement conflictuelle restent rares et leur efficacité est souvent peu évaluée (Cyr et al., 2017; Godbout & Saint-Jacques, 2015). Face à ces défis, les personnes chercheuses et professionnelles des milieux juridiques et psychosociaux tentent depuis plusieurs années déjà de mettre en place des interventions efficaces pour réduire les conflits et atténuer leurs répercussions sur les enfants.

Interventions connues et limites

De nombreux programmes à l'échelle internationale ont été développés pour répondre à la demande de services spécialisés pour ces familles en situation de CSS, offrant des interventions judiciaires, psychosociales ou mixtes adaptées aux familles présentant différents niveaux de conflit. Ainsi, divers programmes à visée psychoéducative (Braver & Griffin, 2000; Braver et al., 2005, 2016; Neff & Cooper, 2004; Owen & Rhoades, 2012; Rauh et al., 2016), des groupes de soutien pour les enfants (Bocherel, 2008; Vallant, 1999), de nouvelles approches pour soigner les difficultés personnelles de chacun des membres de la famille dans des psychothérapies individuelles (Deutsch et al., 2020; Greenberg et al., 2016; Lucas-Thompson et al., 2020) ainsi que des interventions psychojudiciaires (Cyr et al., 2016; Pruett et al., 2005) sont disponibles. Cependant, ces interventions présentent plusieurs limites. Notamment, certains de ces programmes à visée préventive sont généralement conçus pour les familles qui entament leurs procédures judiciaires, laissant ainsi les familles dont les conflits persistent sans réponse adaptée à leurs besoins. Elles accordent également peu d'attention au système familial dans son ensemble et ne permettent pas de travailler directement la dynamique familiale qui contribue à maintenir le conflit et fragiliser les liens parent-enfant (Bussières et al., 2021; Fackrell et al., 2011). De plus, ces programmes ne sont pas adaptés pour intervenir dans des contextes où les difficultés de contact parent-enfant sont cristallisées (Bussières et al., 2021; Fackrell et al., 2011) et plusieurs d'entre eux ne disposent pas de protocole de gestion judiciaire. Par ailleurs, ces interventions s'adressent principalement aux parents et n'incluent pas ou peu la participation des enfants, et ce, bien que de nombreuses études

montrent que les enfants souhaitent s'exprimer et participer au processus de résolution de conflits (Birnbaum et al., 2011; Birnbaum & Saini, 2012; Morrison et al., 2020; Parkinson & Cashmore, 2008).

Aujourd'hui, plusieurs reconnaissent que ces situations familiales requièrent des interventions personnalisées et intensives, et qui reposent sur le déploiement d'une intervention psychosociale conjointement à la gestion judiciaire du dossier (Cyr et al., 2017; Haddad et al., 2016; Levite & Cohen, 2012; Quigley & Cyr, 2014; Templer et al., 2017; Walters & Friedlander, 2016), particulièrement dans les situations où les difficultés d'accès ou des ruptures de liens parent-enfant sont présentes (Cyr et al., 2016; Greenberg et al., 2019; Haddad et al., 2016; Templer et al., 2017). Par ailleurs, une intervention systémique impliquant tous les membres de la famille, y compris les enfants, est préconisée pour aborder ces problèmes complexes (Deutsch & Sullivan, 2014; Fidler et al., 2011; Sullivan, 2019). Or, les programmes existants sous-estiment souvent le rôle des enfants et des adolescents, constituant ainsi une lacune majeure.

Afin de combler ces lacunes et répondre aux besoins particuliers des familles vivant un CSS, diverses interventions psychojudiciaires ont été développées, dont plusieurs programmes intensifs de réunifications des liens parents-enfants (en cas d'aliénation parentale ou de relations parents-enfants fragilisées) (Cyr et al., 2017; Friedlander & Walters, 2010; Johnston & Goldman, 2010; Reay, 2015; Sullivan et al., 2010). Ces programmes sont généralement ordonnés par les tribunaux et leurs objectifs visent le

rétablissement de la relation parent-enfant et l'amélioration de la coparentalité et certains mettent de l'avant l'implication active des enfants dans l'intervention. Le protocole d'intervention PCR constitue une initiative en ce sens, lequel sera détaillé ultérieurement dans cet essai (Cyr et al., 2017). Cependant, des recherches supplémentaires sont nécessaires afin de documenter les retombées et l'efficacité de ce type d'intervention (Deutsch et al., 2019; Fidler et al., 2013; Saini et al., 2016), et il existe très peu de données sur l'implication des enfants dans ces programmes d'intervention destinés aux familles vivant une séparation hautement conflictuelle.

Protocole Parentalité-Conflit-Résolution

Le protocole de gestion psychojudiciaire Parentalité-Conflit-Résolution (PCR) a été mis sur pied dans l'objectif de pallier le manque de ressources pour les familles aux prises avec un CSS et de répondre au besoin de soutien des personnes professionnelles qui les accompagnent, tout en mettant en avant la participation active des enfants (Cyr et al., 2017; Godbout et al., 2018).

Fondements et objectifs

Le protocole interdisciplinaire PCR vise à réduire le conflit parental, favoriser une communication coparentale fonctionnelle et renforcer ou restaurer les liens parent-enfant (Cyr et al., 2017). Les aspects novateurs du protocole se déclinent en quatre composantes. D'abord, le volet judiciaire prévoit que le juge demeure saisi du dossier, et que ce dernier encadre de manière précise le déroulement du processus judiciaire en vue d'éviter la

multiplication des procédures. Ces éléments ont été reconnus comme des méthodes judiciaires pouvant favoriser le dénouement des conflits de garde chez ces familles (Cyr et al., 2016). Ensuite, le protocole met de l'avant l'engagement des avocats et des parents à travailler dans un esprit collaboratif plutôt que litigieux. Une communication interprofessionnelle fluide et transparente encadrée par des règles précises est également priorisée, laquelle est reconnue comme étant essentielle pour assurer le progrès de l'intervention (Sullivan, 2019). Enfin, conjointement à la gestion judiciaire particulière que commandent ces dossiers, le protocole inclut un volet psychosocial, lequel se décline en deux dispositifs distincts.

Le premier dispositif, soit le programme *Faire équipe pour les enfants* (FÉE), propose une intervention psychoéducative de groupe axée sur le développement d'habiletés de communication avec le coparent et la prise en compte de la réalité de l'enfant. Le second dispositif, l'intervention familiale d'approche systémique dispensée par un psychothérapeute (IDF; Intervenant en Dynamique Familiale), implique la participation de tous les membres de la famille, y compris les enfants. C'est d'ailleurs dans le cadre de ce second dispositif que la participation de l'enfant revêt une importance particulière, étant un élément clé du protocole PCR. En ce sens, la présente étude s'intéresse spécifiquement à l'expérience des enfants dans cette intervention systémique familiale. L'intervention est adaptée aux besoins spécifiques de la famille, notamment en ce qui a trait au nombre d'heures octroyées (10, 25 ou 45 heures), à la fréquence de même qu'aux modalités de rencontres (individuelle, dyadique ou familiale). Ces modalités sont établies par l'IDF en

tenant compte entre autres des objectifs de l'intervention et son évolution, de la sévérité des conflits présents dans la famille, des besoins de l'enfant, de son développement et de son implication dans le conflit parental. Bien que l'intervention soit adaptée à chaque famille, diverses stratégies psychothérapeutiques ont été élaborées et trois d'entre elles seront décrites afin de préciser les contours de l'intervention à laquelle les enfants ont pris part (Cyr et al., 2020).

Stratégies d'intervention

À partir de l'analyse des données recueillies auprès des IDF à la fin du projet pilote PCR, cinq stratégies psychothérapeutiques ont été identifiées (Cyr et al., 2020). Ces stratégies visent à atteindre à la fois les objectifs généraux du protocole PCR et ceux spécifiquement liés à la famille. Dans le cadre de la présente étude, les trois stratégies présentées concernent celles ciblées sur l'enfant et les situations où sa participation est sollicitée de même que celle portant sur l'approche globale du protocole.

La première stratégie vise à renforcer ou à renouer le lien parent-enfant en utilisant des techniques telles que la désensibilisation systématique, la guidance parentale et le soutien lors des transitions de l'enfant entre ses deux parents. Elle encourage une vision nuancée des parents ainsi qu'une collaboration avec le parent et l'enfant dans le but d'identifier les problèmes, encourager le dialogue et résoudre les conflits.

La seconde stratégie se concentre sur la prise en compte des difficultés spécifiques à l'enfant, offrant des interventions individuelles pour explorer ses sentiments à l'égard de ses parents, le contenu des allégations exprimées ainsi que les croyances et comportements contribuant aux difficultés familiales. L'objectif est de favoriser la compréhension, de diminuer la détresse psychologique, d'améliorer les compétences de communication et les stratégies d'adaptation de l'enfant, en fournissant un soutien personnalisé. Cela implique également les références vers des services complémentaires au besoin.

La troisième stratégie consiste à mettre en œuvre une intervention systémique impliquant l'ensemble des membres de la famille et du réseau interprofessionnel. Cette approche requiert une communication fluide entre les personnes professionnelles psychojudiciaires impliquées. De plus, elle suppose un soutien actif des juges et des avocats envers l'enfant et ses parents, ainsi que des entretiens réguliers du juge avec l'enfant pour renforcer l'engagement et faire un suivi du respect des étapes prévues pour la reprise de contact avec le parent rejeté et des moyens proposés pour y parvenir. Cette approche inclut également la communication avec d'autres personnes professionnelles de la santé impliquées auprès de l'enfant et/ou des parents, nécessitant parfois des explications sur l'intervention systémique et la résistance aux interventions qui pourraient compromettre le processus. En outre, cette communication exige un suivi attentif de l'ordonnance et, si nécessaire, des ajustements par le juge concernant les modalités de garde et d'accès.

Pour chaque stratégie, diverses interventions psychothérapeutiques et/ou psychoéducatives ont été mises en œuvre par les IDF. Bien que l'approche systémique soit fondamentale dans le cadre du protocole PCR, la complexité des besoins des familles admises au protocole requiert l'utilisation de multiples approches théoriques, cette diversité étant étayée par les données probantes disponibles dans le domaine de l'intervention familiale (Deutsch et al., 2020; Fidler et al., 2019; Polak et al., 2020). L'objectif est d'offrir un traitement sur mesure et adapté aux besoins de chaque famille, ce qui implique l'utilisation de divers principes, stratégies et techniques provenant de différents modèles théoriques tels que psychodynamique, systémique, humaniste et cognitivo-comportemental (Cyr et al., 2020). Cette diversité illustre la nature hétérogène de l'intervention à laquelle les enfants participent.

L'enfant au cœur de l'intervention

La participation active de l'enfant tout au long de l'intervention constitue l'un des piliers fondamentaux du protocole PCR. Le protocole vise à assurer le meilleur intérêt de l'enfant et chaque décision est orientée en ce sens. À titre d'exemple, le renforcement ou le rétablissement du lien parent-enfant est initié sous la prémisse que cette intervention s'avère dans le meilleur intérêt de l'enfant. Conformément aux principes juridiques relatifs aux droits de l'enfant, l'accent est mis sur l'écoute attentive de leurs besoins, préoccupations et désirs. Ainsi, cette approche reconnait le rôle prépondérant de l'enfant dans les processus décisionnels qui le concernent directement. En adoptant des pratiques respectueuses de leurs droits, l'objectif est de favoriser leur participation active et

significative à toutes les étapes de l'intervention. Il est ainsi postulé que cette approche répond non seulement aux besoins spécifiques de l'enfant, mais favorise également son bien-être et son développement optimal, en proposant des interventions axées sur leur meilleur intérêt.

De même, les efforts de recherche visant une meilleure appréhension des besoins des enfants, ainsi que le développement des interventions les plus adaptées, nécessitent la participation active des enfants (Bessell et al., 2017; Gilbertson & Barber, 2002). Ainsi, il est primordial de documenter l'expérience des enfants impliqués dans des interventions où leur participation est fortement sollicitée, et de leur accorder une place significative dans les études les concernant (Powell & Smith, 2009). Néanmoins, des défis réels se posent lorsque vient le temps de donner voix aux enfants dans le cadre de la recherche. En effet, la participation à la recherche des enfants exposés aux conflits parentaux sévères suivant la séparation soulève des enjeux éthiques complexes, par exemple lors du recueil du consentement des parents (Poitras, Godbout et al., 2020). Ainsi, malgré le besoin évident d'entendre les enfants sur leur propre expérience dans de telles interventions psychojudiciaires, les études la documentant demeurent rares, et les défis éthiques qui jalonnent leur réalisation semblent perpétuer cette situation.

Force est de constater que l'enfant occupe une place centrale, tant lorsqu'il se retrouve malgré lui au sein des conflits parentaux, que lors de l'intervention mise en place afin de venir en aide à la famille. Devant les besoins urgents de ces enfants qui se retrouvent au

cœur de systèmes familiaux vivant un CSS et le manque de littérature disponible témoignant de leur vécu à travers un programme d'intervention psychojudiciaire spécifique auquel ils ont participé, il est impératif qu'une étude sur le sujet soit réalisée. Cette étude apparait primordiale afin de documenter la réalité de ces enfants en leur donnant une voix et ainsi permettre de soutenir le développement des pratiques dans ce domaine d'intervention spécialisé.

Cadre théorique

Cet essai doctoral se penche sur l'expérience des enfants exposés aux CSS dans le cadre de leur participation au protocole PCR, une intervention psychojudiciaire spécialisée. L'essai s'inspire donc principalement de l'approche systémique, qui repose sur les principes de la théorie des systèmes. Cette approche se révèle essentielle dans le contexte de cette étude, puisqu'elle offre un cadre analytique complet pour comprendre l'expérience des enfants dans le contexte complexe des CSS. Ainsi, elle permet de documenter le phénomène à l'étude, en tenant compte du contexte global dans lequel il s'inscrit.

Approche systémique

L'approche systémique est une perspective théorique et pratique qui considère les individus comme faisant partie de systèmes interconnectés et en interaction, notamment les familles (Minuchin, 1974). Dans ce cadre, le système familial est constitué de sous-systèmes relationnels à la fois autonomes et interdépendants (Cox & Paley, 1997;

Minuchin, 1974). L'approche systémique met l'accent sur la circularité des interactions, où les comportements et les dynamiques relationnelles des membres et ses sous-systèmes familiaux s'influencent mutuellement de manière continue (Watzlawick et al., 1972). Cette perspective suppose également l'homéostasie, qui fait référence à la tendance naturelle d'un système à maintenir un équilibre, et où chaque membre contribue à cet objectif en mobilisant diverses stratégies afin de conserver cette stabilité (Jackson, 1957). Ainsi, chaque action d'un des membres exercera une influence sur celle des autres et réciproquement, et les changements apportés chez un individu peuvent venir bousculer l'équilibre du système et impacter tous les membres de la famille (Nichols, 2014). Dans cette perspective, chaque membre, y compris les enfants, joue un rôle crucial dans le fonctionnement familial, nécessitant une collaboration collective pour induire un changement significatif dans la dynamique familiale.

Par ailleurs, l'hypothèse de contagion, inhérente à l'approche systémique, se révèle également indispensable pour appréhender les défis rencontrés dans les dynamiques familiales marquées par des CSS. Dans ces contextes, le phénomène de contagion se manifeste à travers l'interaction des différents sous-systèmes familiaux sur les difficultés de l'enfant (Erel & Burman, 1995). Cette hypothèse suggère que la qualité de la relation interparentale exerce une influence directe sur le fonctionnement psychologique de l'enfant et ses relations avec ses parents (Erel & Burman, 1995; Krishnakumar & Buehler, 2000; Mikulincer et al., 2002). Conformément à cette hypothèse, les études portant sur les familles vivant un CSS confirment cette hypothèse en montrant que les conflits

interparentaux engendrent des difficultés relationnelles entre les parents qui se répercutent sur les relations parent-enfant (Bradford et al., 2008; Fosco & Grych, 2010; Kopystynska et al., 2022). Par conséquent, les difficultés vécues chez les enfants en contexte de CSS découlent de ces dynamiques familiales ainsi que des processus de triangulation qui positionnent l'enfant au centre des conflits (Buchanan et al., 1991; Buchanan & Waizenhofer, 2001; Drapeau et al., 2004; Fosco & Grych, 2010).

À l'instar de diverses interventions psychosociales auprès des familles vivant un CSS, le protocole PCR s'appuie sur une approche systémique (Cyr et al., 2020; Eddy, 2020; Fidler et al., 2011). Ainsi, le protocole PCR vise à rétablir les liens parent-enfant, en modifiant les dynamiques familiales dysfonctionnelles et en impliquant l'engagement de tous les membres de la famille. Le protocole est intersystémique et prend en compte les différents systèmes familiaux, y compris les membres de la famille élargie et les personnes professionnelles, reconnaissant leur contribution potentielle aux problèmes que rencontrent ces familles, de même qu'à l'émergence de solutions. En somme, l'approche systémique offre une compréhension approfondie des dynamiques familiales dans les situations de CSS, permettant une intervention efficace pour promouvoir la résolution du conflit et le bien-être familial, et ce, dans l'intérêt supérieur des enfants.

Enfin, dans un souci de cohérence avec l'approche systémique, le présent essai doctoral adopte une stratégie de recherche mettant à profit des données provenant de diverses sources. Les enjeux vécus par les familles vivant un conflit sévère de séparation

sont complexes et requièrent la prise en compte des multiples perspectives impliquées. Ainsi, les points de vue des enfants, des parents et les IDF sont considérés dans la présente étude afin d'offrir différents points de vue sur le phénomène étudié. Ensuite, diverses méthodes de collecte de données sont utilisées afin de mettre en commun des données de nature différente, permettant ainsi une triangulation des données. Ainsi, cette approche permet de brosser un portrait nuancé de l'expérience des enfants qui se retrouvent partie prenante d'une intervention psychojudiciaire spécialisée.

Approche méthodologique

La présente section aborde de manière plus détaillée la méthodologie de cette étude. Elle permet dans un premier temps de présenter les stratégies de recherche priorisées dans le cadre du présent essai doctoral. Dans un second temps, les frontières du cas à l'étude sont délimitées dans l'objectif de bien situer le phénomène concerné par cet essai.

Stratégies de recherche

Cette étude s'intéresse à l'expérience des enfants dans le cadre de leur participation à une intervention psychojudiciaire spécifique à leur situation familiale, soit le protocole PCR. Selon Yin (2018), une étude de cas simple est appropriée lorsque le cas est révélateur ou jusqu'à présent peu connu, donnant ainsi l'opportunité d'observer et d'analyser un phénomène préalablement inaccessible. Le cas étudié correspond à ces critères par son caractère unique et par l'absence de littérature qui témoigne d'un tel phénomène. En effet, le protocole PCR constitue l'une des seules interventions psychojudiciaires qui impliquent

spécifiquement la participation des enfants exposés aux CSS (Cyr et al., 2017) et la présente étude permet de documenter son expérience, ce qui s'avère particulièrement rare dans la littérature, voire inexistant. Une étude de cas à visée descriptive a été priorisée, celle-ci étant habituellement utilisée afin d'expliquer, d'explorer ou de décrire des évènements ou des phénomènes dans leur contexte particulier, réel et non contrôlé en utilisant diverses sources de données, et ne se concentrent donc pas à tester ou construire des modèles théoriques (Barlatier, 2018; Baxter & Jack, 2008; Yin, 2018). En effet, l'objectif de cette étude consiste à documenter le phénomène qu'est l'expérience des enfants participant à une intervention dont le contexte unique correspond au protocole PCR, et ce, dans le but d'enrichir sa compréhension.

Une étude de cas simple peut être soit holistique et comprendre une seule unité d'analyse ou comprendre plusieurs unités d'analyse encastrées (Barlatier, 2018). Une étude de cas dite encastrée implique que les données soient collectées et analysées à différents niveaux du phénomène à l'étude (Baxter & Jack, 2008; Yin, 2018). Cette approche a été priorisée au-delà de l'approche holistique, puisque l'objectif de cette étude consiste à mieux comprendre l'expérience des enfants par l'entremise de différentes sources de données communément appelées sous-unités d'analyse. Dans l'étude, les unités d'analyse correspondent aux trois différents groupes de participants : les enfants participants au protocole PCR, les parents ainsi que les IDF impliqués dans l'intervention. Tel que relaté par les écrits à ce sujet et discuté précédemment dans le contexte théorique, les situations familiales hautement conflictuelles sont des phénomènes qui impliquent tout

le système concerné. De fait, la prise en compte du point de vue des différents acteurs qui gravitent autour des enfants et plus précisément des interactions intrasystémiques (p. ex., interactions entre les parents et interactions parent-enfant) et intersystémiques (p. ex., interactions entre les membres de la famille et les IDF et entre la famille et les acteurs du système de justice en général) s'avère nécessaire afin de rendre compte du phénomène dans son ensemble et sa complexité. En effet, l'expérience de l'enfant dans le protocole PCR doit être comprise relativement à ces systèmes en interaction. L'utilisation de différentes unités d'analyse vient ainsi rejoindre cette conception, renforçant ainsi la pertinence de la triangulation des sources de données afin de bien rendre compte de la réalité vécue par ces enfants.

Selon Yin (2018), l'utilisation de multiples sources de données, ou unités d'analyse, est l'une des caractéristiques principales qui distinguent l'étude de cas des autres approches de recherche. Cette étude de cas a été conçue afin de s'appuyer sur différents modes de collecte de données, et ce, pour chacune des unités d'analyse, dans l'objectif d'analyser un seul phénomène en profondeur (Creswell & Creswell, 2018; Scholz & Tietje, 2013). Dans le cadre de cette étude, différents dispositifs ont été utilisés tels que les entretiens semi-dirigés, le groupe de discussion focalisée ainsi que les mesures auto-rapportées. En ce sens, l'approche de recherche préconisée permet d'obtenir un portrait collectif de l'expérience des enfants participant au protocole PCR en mettant en lumière différents aspects saillants du cas par le biais de la multiplicité des sources de données (enfants, parents et IDF) ainsi que des modes de collectes de données (Scholz &

Tietje, 2013) (voir Figure 1). Une approche qualitative a été priorisée, les données quantitatives étant exploitées dans l'objectif de mettre en contexte les données qualitatives et d'offrir une description détaillée de l'échantillon à l'étude. L'utilisation d'un tel devis vise à obtenir une description approfondie et élargie de l'expérience des enfants selon la perspective des différents acteurs impliqués dans le protocole PCR (Noiseux, 2010). Il convient de préciser que les données recueillies auprès des parents émanent du projet d'étude principal, tandis que notre contribution spécifique dans le cadre de cet essai doctoral repose sur la collecte de données menée auprès des enfants et des IDF.

Figure 1

Illustration du cas, des unités d'analyse encastrées et des modes de collectes de données

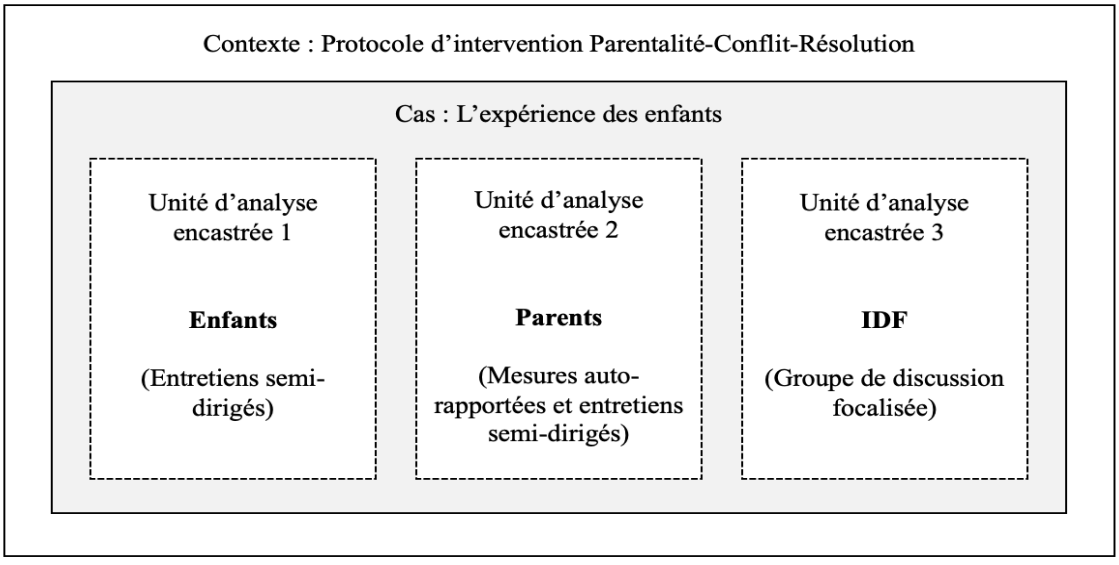

Note. Adaptée de Yin, 2018, p. 84.

Précision sur les instruments : mesures autorapportées

En ce qui a trait aux mesures quantitatives utilisées auprès des parents, en plus des données sociodémographiques et familiales, deux questionnaires ont été administrés lors du temps 1 de l'étude, correspondant à l'entrée au protocole PCR. Ces outils permettent de mesurer le fonctionnement adaptatif des enfants (*Strengths and Difficulties Questionnaire* (SDQ); Goodman, 1997; traduit en français par Youthinmind (2020) ainsi que la qualité de la relation parent-enfant (*Parent-Child Relationship Scale* (CPRS); Pianta, 1992; traduction libre). Chaque parent a répondu aux questionnaires pour l'enfant ainé.

Nous tenons à préciser que ces mesures sont présentées ici, puisqu'elles n'ont pu être intégrées à l'article, en raison de contraintes d'espace. Or, leur inclusion s'avère néanmoins pertinente pour une description complète de la relation parent-enfant et du fonctionnement des enfants. Les résultats obtenus seront rapportés dans le cadre de notre conclusion générale, soulignant ainsi leur contribution à notre compréhension globale du sujet étudié. Enfin, les mesures qualitatives utilisées pour chaque unité d'analyse (enfant, parent et IDF) seront détaillées dans la section méthodologie de l'article scientifique à paraitre ultérieurement.

Frontières du cas

Entre 2014 et 2017, le protocole interdisciplinaire PCR a été développé à la Cour supérieure de Québec, district de Québec, dans l'objectif de répondre aux besoins des enfants qui se retrouvent au cœur de séparations hautement conflictuelles en protégeant

leur intérêt, et ce, en misant notamment sur le retissage ou le renforcement des liens parent-enfant, en plus de favoriser la coparentalité et d'alléger le fardeau qui repose sur le système de justice familiale (Cyr et al., 2017). Ce sont sept familles qui ont pu bénéficier de cette intervention lors du projet pilote. Les résultats préliminaires, bien que basés sur un nombre limité de données, se sont avérés encourageants et témoignent d'une satisfaction globale des personnes professionnelles psychosociales et judiciaires impliquées ainsi que des effets généralement positifs pour les parents (Cyr et al., 2017). C'est ainsi que le ministère de la Justice du Québec a pris la décision de soutenir financièrement la reconduction du protocole PCR au palais de justice de Québec et d'élargir cette offre de service à un plus grand nombre de familles (Cabinet de la ministre de la Justice et Procureure générale du Québec, 2018). Les déclarations lors de la conférence de presse ont souligné l'engagement premier du gouvernement à protéger l'intérêt des enfants dans les situations de séparation parentale (Cabinet de la ministre de la Justice et Procureure générale du Québec, 2018), renforçant ainsi l'importance accordée à cet aspect dans le contexte social du protocole :

> Le protocole Parentalité - Conflit - Résolution repose sur *la préoccupation de protéger l'intérêt des enfants* lorsque leurs parents se séparent. Avec l'annonce d'aujourd'hui, des jeunes vivant au sein d'une famille en situation conflictuelle seront mieux encadrés grâce à ce programme axé sur la coopération entre les membres de la famille pour désamorcer les conflits et renforcer les liens entre les enfants et leurs parents [ajout personnel en italique] (paragr. 5)

Ainsi, le cadre social dans lequel s'inscrit le protocole PCR vient justifier un élément clé de cette étude : l'importance accordée à la protection de l'intérêt des enfants. C'est

d'ailleurs ce point central qui a principalement servi de guide à l'établissement des fondements du programme.

La sélection des familles en besoin de services se fait par l'entremise du juge coordonnateur qui est responsable d'évaluer les familles référées par les avocats et les juges. Ces familles doivent satisfaire les critères d'inclusion correspondant au niveau de conflit élevé selon le *Dimensions of Conflict in Separated Families Scale* (Birnbaum et al., 2018) en plus de respecter certains critères d'exclusion spécifiques, lesquels sont détaillés dans l'étude de Cyr et ses collaboratrices (2020). En accord avec l'un des objectifs principaux du protocole qui vise la reprise ou le renforcement du lien parent-enfant, il importe de spécifier que toutes ces familles comportaient des difficultés d'accès et/ou un risque de rupture du lien parent-enfant.

Objectifs de recherche

Le présent essai doctoral a pour objectif de répondre à des questions qui restent à ce jour peu explorées dans la littérature scientifique en ce qui a trait aux enfants qui se retrouvent au cœur de familles vivant un CSS. Ainsi, l'article empirique présenté dans la seconde section vise à documenter l'expérience de ces enfants dans le cadre de leur participation à une intervention psychojudiciaire spécialisée, soit le protocole PCR, en répondant aux questions suivantes : (1) comment ont-ils vécu leur participation au protocole PCR?; (2) comment évoluent-ils au cours du protocole sur le plan de leur bien-être et des relations parent-enfant?; et (3) quels facteurs sont identifiés comme ayant une

influence sur leur expérience? Cet article empirique sera par ailleurs soumis à la revue scientifique internationale *Enfances, Familles, Générations.*

L'article sera suivi d'une conclusion générale, mettant en lumière les principales contributions de l'étude, récapitulant ses points forts et ses limites, tout en ouvrant la voie à de futures recherches. Dans l'ensemble, cet essai vise à enrichir notre compréhension de l'expérience des enfants dans le cadre d'une intervention psychojudiciaire spécialisée en exploitant différents points de vue. Ce projet doctoral souhaite orienter la réflexion entourant des pratiques visant à soutenir les familles confrontées à un CSS qui soient dans le meilleur intérêt des enfants impliqués et tout en favorisant leur développement ainsi que leur bien-être optimal.

Article scientifique

Protocole de gestion psychojudiciaire Parentalité-Conflit-Résolution destiné aux familles vivant un conflit sévère de séparation : l'expérience des enfants

Protocole de gestion psychojudiciaire Parentalité-Conflit-Résolution destiné aux familles vivant un conflit sévère de séparation : l'expérience des enfants

An interdisciplinary case management protocol for high conflict families: The children's experience

Un protocolo psicojudicial de gestión de conflictos parentales para familias con graves conflictos de separatión: La experiencia de los niños

Stéphanie Janelle[1], Karine Poitras[2], et Élisabeth Godbout[3]

[1] STÉPHANIE JANELLE
Candidate à la profession de psychologue, Département de psychologie, Université du Québec à Trois-Rivières, 3600, rue Sainte-Marguerite, Trois-Rivières, QC, G8Z 1X3
Téléphone : (514) 974-6221. Courriel : stephanie.janelle@uqtr.ca

[2] KARINE POITRAS
Professeure titulaire, Département de psychologie, Université du Québec à Trois-Rivières, 3600, rue Sainte-Marguerite, Trois-Rivières, QC, G8Z 1X3
Téléphone : (819) 376-5011, poste 3535. Courriel : karine.poitras@uqtr.ca

[3] ÉLISABETH GODBOUT
Professeure adjointe, École de travail social et de criminologie, Université Laval, 1030, avenue des Sciences-Humaines, Québec, QC, G1V 0A6
Téléphone : 418-997-8504. Courriel : elisabeth.godbout@tsc.ulaval.ca

Adresse de correspondance : Karine Poitras, Département de psychologie, Université du Québec à Trois-Rivières, 3600, rue Sainte-Marguerite, Trois-Rivières, QC, G8Z 1X3. Téléphone: (819) 376-5011, poste 3535. Courriel : karine.poitras@uqtr.ca

Résumé

Cadre de la recherche : Les familles vivant un conflit sévère de séparation (CSS) posent des défis complexes, en particulier pour les enfants qui en subissent les conséquences. Le protocole d'intervention Parentalité-Conflit-Résolution vise à répondre aux besoins de ces familles, en plaçant au cœur de ses intérêts le bien-être des enfants, et en les impliquant de manière significative. Afin de mieux comprendre la réalité des enfants participant à de telles interventions, leur point de vue se doit d'être étudié. **Objectifs :** L'étude documente l'expérience des enfants impliqués dans le protocole en explorant leur vécu à travers l'intervention, leur évolution sur le plan du bien-être et des relations parent-enfant, et les facteurs influençant leur expérience. **Méthodologie :** Cette étude qualitative par étude de cas simple explore la perspective des enfants, des parents et des psychothérapeutes impliqués dans l'intervention. Une analyse de contenu thématique a été réalisée à partir des entretiens réalisés auprès de chaque source de données. **Résultats :** Les discours des acteurs interrogés révèlent une hétérogénéité du vécu des enfants et une variabilité des trajectoires évolutives. Les résultats mettent en évidence la multiplicité des facteurs d'influence s'inscrivant au sein des systèmes individuels, familiaux et professionnels et impactant l'expérience que fait l'enfant du protocole. **Conclusions :** Cet article permet d'enrichir notre compréhension de l'expérience des enfants dans une intervention psychojudiciaire spécialisée, offrant un regard plus nuancé sur leur implication, notamment par la prise en compte de ses risques et ses avantages et de la singularité de chaque situation familiale. **Contribution :** En explorant l'expérience des enfants impliqués dans une telle intervention destinée aux familles vivant un CSS, l'étude oriente

la réflexion sur des pratiques qui soient dans le meilleur intérêt des enfants, tout en favorisant leur développement et leur bien-être optimal.

Mots-clés : Famille, séparation conjugale, conflit familial, intervention psychojudiciaire, expérience des enfants

Abstract

Research Framework: High conflict separation cases present intricate challenges, especially for the children who bear the consequences. The PCR intervention protocol aims to address the needs of these families, placing the well-being of children at its core and involving them significantly. To better understand the reality of children participating in such interventions, their point of view needs to be studied. **Objectives:** The study aims to document the experience of children involved in the protocol by exploring their experiences through the intervention, their evolution in terms of well-being and parent-child relationships, and the factors influencing their experience. **Methodology:** This qualitative single-case study explores the perspective of the children, parents and psychotherapists involved in the protocol. A thematic content analysis was carried out based on interviews with each data source. **Results:** The interviews reveal a heterogeneity of children's experiences and a variability of evolutionary trajectories. The results highlight the multiplicity of influencing factors within individual, family and professional systems, impacting the child's experience of the protocol. **Conclusions:** This article enriches our understanding of children's experience of specialized psycho-judicial intervention, offering a more nuanced view of their involvement, particularly by considering its risks and benefits and the singularity of each family situation. **Contribution:** By exploring the experience of children involved in such interventions aimed at high conflict families, the study guides reflection on practices that are in the best interests of children, while promoting their optimal development and well-being.

Keywords: Family, marital separation, family conflict, psychojudicial intervention, children's experience

Resumen

Marco de la investigación: Las familias que experimentan graves conflictos de separación plantean retos complejos, en particular para los niños que sufren las consecuencias. El protocolo de intervención Parentalidad-Conflicto-Resolución tiene como objetivo responder a las necesidades de estas familias, colocando en el centro de sus intereses el bienestar de los niños y su participación significativa. Para comprender mejor la realidad de los niños que participan en tales intervenciones, es necesario estudiar su punto de vista. **Objetivos:** El estudio documenta la experiencia de los niños participantes en el protocolo explorando su vivencia de la intervención, su evolución en términos de bienestar y de relaciones padres-hijos, y los factores que influyen en su experiencia. **Metodología:** Este estudio de caso cualitativo explora la perspectiva de los niños, padres y psicoterapeutas implicados en la intervención. Se realizó un análisis de contenido temático a partir de las entrevistas con cada fuente de datos. **Resultados:** Los puntos de vista de los actores entrevistados revelan la heterogeneidad de las experiencias de los niños y la variabilidad de sus trayectorias de desarrollo. Los resultados ponen de relieve la multiplicidad de factores influyentes dentro de los sistemas individuales, familiares y profesionales que repercuten en la experiencia del niño con el protocolo. **Conclusiones:** Este artículo enriquece nuestra comprensión de la experiencia de los niños con la intervención psicojurídica especializada, ofreciendo una visión más matizada de su participación, en particular teniendo en cuenta sus riesgos y beneficios y la singularidad de cada situación familiar. **Contribución:** Al explorar la experiencia de los niños implicados en una intervención de este tipo para familias que viven con un CSS, el

estudio orienta la reflexión sobre las prácticas que responden al interés superior del niño, promoviendo al mismo tiempo su desarrollo óptimo y su bienestar.

Palabras claves: familia, separación matrimonial, conflicto familiar, intervención psicojudicial, experiencia de los niños

Introduction

Les familles vivant un conflit sévère de séparation (CSS) se caractérisent notamment par la sévérité et la chronicité des conflits interparentaux, exposant potentiellement les enfants aux conflits sur une longue période (Johnston et al., 2009; Polak & Saini, 2019). Les impacts du conflit parental sur le bien-être des enfants, à court et à long terme, sont indéniables (Harold & Sellers, 2018; Kelly, 2000; van Dijk et al., 2020), celles-ci étant d'autant plus importantes lorsque le lien entre l'enfant et l'un de ses parents est compromis (Bloch et al., 2007; Fidler et al., 2013; Tyrka et al., 2008).

Ainsi, les personnes professionnelles des domaines juridiques et psychosociaux œuvrant auprès de ces familles se voient confrontées à des situations exigeantes et complexes (Godbout et al., 2018; Malo et al., 2018; Sudland, 2020), mettant en exergue le besoin d'interventions spécifiques pour atténuer les conséquences néfastes sur les enfants et soutenir leur bien-être. Le protocole de gestion psychojudiciaire Parentalité-Conflit-Résolution (PCR), qui allie intervention psychosociale et suivi judiciaire, place l'intérêt des enfants au cœur de son approche et encourage leur participation active tout au long de l'intervention, apparait comme une réponse prometteuse pour ce type de dossiers (Cyr et al., 2020). En dépit des retombées préliminaires positives de ce protocole, de même que sa plus-value par rapport au système judiciaire traditionnel perçue par les personnes professionnelles qui y sont impliquées (Cyr et al., 2017, 2020), aucune information n'est disponible quant à l'expérience des enfants qui y participent. C'est dans cette perspective que s'inscrit cette étude qualitative, explorant les points de vue des

enfants, des parents et des psychothérapeutes engagés dans le protocole PCR. En se penchant sur ces témoignages, l'étude aspire à documenter l'expérience des enfants dans le cadre de leur participation au protocole PCR.

Familles vivant un conflit sévère à la suite de la séparation parentale

Bien que la majorité des parents parviennent à s'adapter à la séparation et réussissent la transition vers une relation coparentale positive, dans les deux ou trois années suivant la séparation, 10 à 20 % demeureront en conflit élevé (Haddad et al., 2016; Johnston et al., 2009). Trois indicateurs permettent de délimiter le concept de CSS, soit la présence de processus coparentaux et familiaux dysfonctionnels, les enjeux de sécurité pour les enfants et les parents ainsi que la judiciarisation des conflits (Godbout et al., 2023). D'abord, ces parents éprouvent des difficultés à collaborer et à communiquer de manière appropriée concernant leur enfant, manifestent du dénigrement et de la méfiance envers l'autre parent, rencontrent des difficultés à se mettre d'accord sur le partage du temps parental et sont sujets à impliquer l'enfant dans le conflit (Johnston et al., 2009; Polak & Saini, 2019). Par ailleurs, les CSS soulèvent des enjeux de sécurité pour les parents et les enfants, et la présence d'épisodes de violence ou le recours aux services de protection de la jeunesse (PJ) constituent des indicateurs fréquents de CSS (Birnbaum et al., 2018; Poitras et al., 2017). L'exposition aux CSS pose un risque pour les enfants au point où cette situation peut être considérée comme une forme de mauvais traitements psychologiques, un motif de compromission inscrit dans la Loi sur la protection de la jeunesse (Malo et al., 2017; Saini et al., 2013). Les parents peuvent également solliciter les services de la PJ par crainte

pour la sécurité de leur enfant en présence de l'autre parent (Houston et al., 2017; Saini et al., 2013). Finalement, ces parents ont tendance à interpeller fréquemment les services sociaux et judiciaires et à recourir à de longues et couteuses procédures judiciaires, principalement pour régler les modalités de partage de temps parental (Saini et al., 2013; Sudland, 2020). La lourde judiciarisation, en elle-même, a le potentiel d'exacerber le litige et d'aggraver le conflit parental auquel l'enfant risque d'être exposé, amplifiant ainsi les répercussions sur ces enfants (Walters & Friedlander, 2016). Les familles vivant des CSS sont hétérogènes et recouvrent une diversité de situations et de problèmes de gravité variable pouvant survenir simultanément ou non, et impactant les enfants qui s'y retrouvent. Afin de développer les meilleures pratiques d'intervention psychosociale et judiciaire, une attention particulière est requise pour ces familles en CSS, et plus particulièrement envers les enfants qui s'y retrouvent impliqués.

Vulnérabilité des enfants exposés aux conflits sévères

L'exposition aux conflits parentaux sévères et chroniques constitue l'un des meilleurs prédicteurs de difficultés adaptatives chez les enfants suivant la séparation parentale, à court et à long termes (Haddad et al., 2016; Harold & Sellers, 2018; Kelly, 2000; van Dijk et al., 2020). Malgré la résilience observée chez certains enfants, ces conséquences négatives sont bien documentées (Lange et al., 2022; van der Wal et al., 2019).

Des études montrent qu'en dépit de l'exposition aux conflits, la qualité de la relation parent-enfant aurait un effet modérateur sur l'adaptation des enfants (Sweeper, 2012; van

Dijk et al., 2020). Or, dans les cas de CSS, cette relation peut être compromise, ajoutant ainsi aux facteurs de risque pour ces enfants (Amato & Afifi, 2006; Fosco & Grych, 2010; van Dijk et al., 2020). En raison de la possible influence des conflits parentaux, il est suggéré que les familles confrontées à un CSS pourraient être plus susceptibles de rencontrer des difficultés d'accès parent-enfant après la séparation, certains suggérant que près de la moitié de celles-ci présente des dynamiques de rejet/résistance (Fidler et al., 2013). La nature et la sévérité de ces difficultés d'accès sont hétérogènes et se présentent sur un continuum allant de l'affinité et de l'alliance, passant par le rejet justifié, les cas hybrides, et jusqu'à l'aliénation parentale (Kelly & Johnston, 2001). Le rejet d'un parent peut alors se produire dans différentes situations et ne se limite pas aux cas d'aliénation parentale. L'aliénation parentale se caractérise par le rejet catégorique d'un parent, principalement alimenté par des comportements aliénants du parent préféré, tandis que les cas hybrides (ou « mixtes ») impliquent des facteurs contributifs provenant des deux parents (Polak & Saini, 2015). Notamment, le parent rejeté peut vivre une grande détresse et diverses émotions paradoxales, conduisant parfois à des réactions de rejet en retour, ce qui renforce la dynamique et les croyances erronées de leur enfant (Kelly & Johnston, 2001; Polak & Saini, 2015). Dans certains cas, le rejet d'un parent peut être justifié (« rejet justifié »), en raison de problèmes réels dans le milieu familial (p. ex., négligence, difficultés parentales extrêmes, violence conjugale et familiale) (Kelly & Johnston, 2001). Or, les personnes professionnelles notent que les cas hybrides sont les plus fréquents chez les familles vivant un CSS (Fidler & Bala, 2020). Les difficultés d'accès de nature systémique impliquent des contributions de l'ensemble des acteurs, parents et enfants

(Kelly & Johnston, 2001; Polak & Saini, 2015), ces derniers jouant également un rôle actif dans ces situations et adoptant des comportements qui parfois s'inscrivent dans leur développement normal et qui, à d'autres moments, visent à s'adapter au conflit parental (Poitras & Drapeau, 2014). En étant impliqués malgré eux dans cette dynamique conflictuelle, ces enfants sont particulièrement à risque d'être triangulés et de vivre un conflit de loyauté (Amato & Afifi, 2006; Buchanan et al., 1991; van Dijk et al., 2020). Des études montrent que la triangulation et le conflit de loyauté chez les enfants sont liés à des problèmes de comportements internalisés et externalisés, à une diminution du bien-être et à la perturbation de la relation parent-enfant (Amato & Afifi, 2006; Buchanan et al., 1991; Fosco & Grych, 2010; van Dijk et al., 2022). La fragilisation ou la perte du lien parent-enfant peut avoir des conséquences dommageables pour les enfants, pouvant persister à l'âge adulte (Bloch et al., 2007; Tyrka et al., 2008). Considérant le rôle actif de l'enfant, certains suggèrent de favoriser sa participation dans les interventions psychojudiciaires auprès des familles vivant un CSS (Cyr et al., 2020). Toutefois, il est nécessaire de s'intéresser à l'expérience des enfants au travers ce type d'intervention avant de pouvoir tirer des conclusions sur les avantages de leur implication (Fidler & Bala, 2020; Quigley & Cyr, 2018).

Difficultés d'intervenir et apport des interventions psychojudiciaires

Ces familles aux prises avec un CSS ont suscité une attention grandissante des milieux de pratique et scientifiques considérant les coûts sociaux importants, les pressions sur le système de justice et les conséquences néfastes sur toutes les personnes impliquées

(Godbout et al., 2018; Malo et al., 2018; Poitras et al., 2017). L'intervention auprès de ces familles s'avère particulièrement exigeante et complexe, les personnes professionnelles décrivant souvent leur impuissance à accompagner ces familles efficacement (Godbout et al., 2018; Malo et al., 2018; Saini et al., 2019; Sudland, 2020) et soulignent la nécessité d'une intervention psychosociale combinée à la gestion judiciaire (Cyr et al., 2017; Haddad et al., 2016; Walters & Friedlander, 2016). Le protocole PCR met de l'avant la participation active de l'enfant tout au long de l'intervention, comblant une lacune majeure des interventions existantes pour ces familles (Cyr et al., 2017; 2020).

Dans les domaines judiciaires, notamment en matière familiale, les enfants ont le droit d'être entendus sur ces questions et leur participation permet une interprétation plus précise de leur intérêt (Birnbaum, 2017; Cashmore & Parkinson, 2008; Hayes & Birnbaum, 2020; Quigley & Cyr, 2018). En plus de respecter leurs droits et leur intérêt, une telle participation aurait des effets positifs sur les enfants. En effet, elle a le potentiel de renforcer leur sentiment de compétence et de contrôle, en plus de promouvoir leur bien-être et de nourrir l'espoir (Fotheringham et al., 2013; Quigley & Cyr, 2018). Enfin, les enfants ont le désir d'être entendus et la capacité à exprimer leur point de vue (Birnbaum, 2017), même dans les situations de conflit parental (Cashmore & Parkinson, 2008; Fotheringham et al., 2013; Quigley & Cyr, 2018).

Certaines interventions ayant à la fois des composantes psychosociales et juridiques, comme la médiation familiale, ont montré que la participation des enfants permet le

respect de leurs droits, et favorise de meilleures retombées, en termes de bien-être et de résolution des conflits (Baude et al., 2018; Drapeau et al., 2022; Filion & Richard, 2016; McIntosh et al., 2008). De même, des travaux menés sur l'intervention systémique familiale et les modes alternatifs de résolution de conflits adaptés aux familles vivant un CSS, tels que la coordination parentale, ont souligné les avantages de l'implication des enfants (Andolfi, 2016; Fotheringham et al., 2013; Quigley & Cyr, 2018). Or, à ce jour, aucune étude n'examine l'expérience des enfants exposés aux CSS dans des interventions psychojudiciaires spécialisées où ils sont activement impliqués.

Les enfants occupent une place centrale tant lorsqu'ils se retrouvent malgré eux au sein des conflits parentaux que lors de l'intervention visant à protéger leur intérêt et venir en aide à leur famille. Il est donc indispensable de tenir compte de leur expérience et de leur point de vue dans ces situations, dans l'objectif de mieux comprendre la réalité des enfants, et de voir si le protocole PCR remplit son mandat de protéger leur intérêt. Cette étude vise à décrire l'expérience des enfants participant au protocole d'intervention PCR, en abordant les questions suivantes auprès de diverses sources de données : (1) comment ont-ils vécu leur participation au protocole PCR?; (2) comment évoluent-ils au cours du protocole sur le plan de leur bien-être et des relations parent-enfant?; et (3) quels facteurs sont identifiés comme ayant une influence sur leur expérience de ce protocole?

Méthodologie

Afin de décrire l'expérience des enfants participant à une intervention psychojudiciaire spécifique, une étude de cas simple s'est imposée, puisqu'elle permet d'observer et d'analyser un phénomène unique et peu étudié (Yin, 2018). La visée descriptive de l'étude permet de documenter le phénomène dans son contexte particulier, réel et non contrôlé, soit le protocole PCR, en utilisant diverses sources de données (Yin, 2018). Afin de saisir la complexité du système familial, l'étude de cas simple exploite plusieurs unités d'analyse encastrées, incluant les enfants, les parents et les psychothérapeutes, ces données étant recueillies et analysées à différents niveaux du phénomène (Yin, 2018). Comme recommandé par Mowbray et ses collègues (2003), plusieurs méthodes de collecte de données ont été utilisées (entretiens et groupe de discussion focalisée), permettant d'obtenir un portrait collectif de l'expérience des enfants participant au protocole PCR.

Procédure

Entre 2014 et 2017, le protocole PCR a été développé dans l'objectif de répondre aux besoins des enfants qui se retrouvent au cœur d'un CSS, en misant sur le retissage ou le renforcement des liens parent-enfant, en plus de favoriser la coparentalité et d'alléger le fardeau qui repose sur le système de justice familiale (Cyr et al., 2017). Au terme du projet pilote, le protocole PCR a été reconduit, élargissant l'offre de service à un plus grand nombre de familles (Cyr et al., 2017; Gouvernement du Québec, 2018).

L'intervention PCR est un protocole de gestion psychojudiciaire qui inclut notamment une intervention systémique familiale par un psychothérapeute (IDF; Intervenant en Dynamique Familiale), et lors de laquelle les enfants se retrouvent impliqués. Le protocole PCR poursuit un objectif clair, soit de retisser ou renforcer le lien parent-enfant, lequel repose sur cette prémisse que cette intervention est bénéfique et dans l'intérêt de l'enfant. L'intervention systémique est adaptée aux besoins spécifiques de la famille (p. ex., nombre d'heures d'intervention octroyées de 10, 25 ou 45 heures; fréquence et modalités de rencontres : individuelles, dyadiques ou familiales). Ces modalités sont établies par l'IDF en tenant compte des objectifs de l'intervention et son évolution, de la sévérité des conflits présents dans la famille, des besoins de l'enfant, de son développement et de son implication dans le conflit parental[1].

L'étude de cas démarre en juillet 2019, moment où débute la seconde phase du projet PCR, et se termine le 10 décembre 2021, date à laquelle la collecte des données relative à cette étude prend fin. Au cours des deux premières années, 17 familles ont été admises au protocole PCR. En accord avec l'un des objectifs principaux du protocole qui vise la reprise ou le renforcement du lien parent-enfant, toutes ces familles présentaient des difficultés d'accès parent-enfant de nature et de gravité variable[2]. L'intervention PCR s'est terminée hâtivement pour deux de ces familles qui n'ont pas complété leurs heures d'intervention ordonnées. Ces 17 familles comportent un total de 37 enfants.

[1] Pour une description détaillée du protocole d'intervention : Cyr *et al.*, 2020.
[2] Pour une description détaillée des critères d'inclusion et d'exclusion : Cyr *et al.*, 2020.

Échantillon

Afin de documenter l'expérience des enfants ayant participé au protocole PCR (37 au total), un échantillonnage par volontaires a été réalisé pour les trois groupes de participants identifiés (enfants, parents et IDF). Ces multiples sources de données permettent de témoigner de l'expérience des enfants à partir de trois points de vue : (1) les enfants (n = 3); (2) les parents (n = 17 parents de 26 enfants participants); et (3) les IDF (n = 3 IDF étant intervenus auprès de 23 enfants participants). Ainsi, un total de 14 familles a été recensé, parmi les trois groupes d'acteurs interrogés.

Des 17 familles admises au protocole, les parents ayant accepté de participer au projet de recherche (n = 17 provenant de 12 familles) ont été sollicités au moment de l'entrée dans le protocole (temps 1; n = 17) et à la fin des séances d'intervention familiale (temps 2; n = 11). Les parents ayant la résidence principale ou partagée de leur(s) enfant(s) (n = 8) ont été approchés afin d'obtenir un consentement à la participation de leur(s) enfant(s)[3]. Ces enfants ont ensuite été contactés par téléphone afin d'obtenir leur assentiment à participer à l'étude. Sur un total de 17 enfants potentiels, trois ont été rencontrés alors que l'intervention de l'IDF tirait à sa fin ou était déjà terminée[4]. Des cinq IDF impliqués dans le protocole, trois se sont montrés disponibles à participer à un groupe de discussion focalisée[5].

[3] Voir Appendice A.
[4] Voir Appendice B.
[5] Voir Appendice C.

Instruments de mesure et collecte des données

Dans le cadre de l'entrevue semi-structurée menée auprès des enfants, une grille d'entretien aborde leur expérience avec les IDF impliqués dans le protocole PCR, leur perception des conflits parentaux, leur relation avec leurs parents ainsi que leur bien-être[6].

Des données sociodémographiques et familiales ont été collectées auprès des parents. De plus, une grille d'entrevue a été conçue dans l'objectif initial de recueillir le point de vue des parents sur leur expérience du protocole PCR. Pour les fins de la présente étude, dès lors que le parent évoquait l'expérience de son enfant, ses propos ont été considérés. Des thèmes témoignant de l'expérience de leurs enfants ont émergé et ont fait l'objet d'analyses plus approfondies (p. ex., fonctionnement de leur enfant, relation parent-enfant).

Le groupe de discussion focalisé réalisé auprès des IDF à l'aide d'une grille d'entretien semi-structuré, laquelle aborde plusieurs thématiques telles que l'implication des enfants dans l'intervention, leurs besoins particuliers, leur évolution à travers le protocole ainsi que l'expérience propre des IDF au sein du protocole[7].

Différents documents constituant le dossier de suivi des familles participant au protocole PCR et préalablement remplis par les avocats de chaque partie permettent de

[6] Voir Appendice D.
[7] Voir Appendice E.

décrire l'échantillon des familles impliquées dans chaque unité d'analyse (*n* = 14 dossiers familiaux, correspondant à 30 enfants)[8]. Notamment, la grille d'*Évaluation du Risque de Conflit Parental à la suite de la séparation* (ERCP) constitue un outil en 16 points systématiquement utilisé à l'entrée dans le protocole afin d'offrir une appréciation de la sévérité du conflit et des zones conflictuelles.

Analyse des données

Les données qualitatives ont été traitées selon des analyses de contenu thématique impliquant la division des verbalisations sous forme de thématiques significatives (Paillé & Mucchielli, 2021). Les étapes d'analyse décrites par Mayer et Deslauriers (2000) ont été suivies en utilisant le logiciel NVivo 12, avec les entrevues transcrites intégralement et une lecture flottante pour amorcer le système de codage. L'analyse a révélé des thèmes récurrents liés aux questions de recherche et décrivant l'expérience des enfants. Les données ont été traitées au fur et à mesure de la collecte, en ajustant le système de codage par l'ajout, la combinaison et l'élimination de codes, ce qui a contribué à la structuration et à la simplification des données (Miles & Huberman, 1994). De plus, l'ensemble des sources des données ont été comparées pour nuancer les thèmes et fournir un portrait global, en utilisant des matrices pour synthétiser et organiser les données par thèmes prédéterminés et émergents (Miles & Huberman, 1994). En accord avec l'étude de cas simple encastrée, la production des données s'est basée sur une triangulation des sources (Yin, 2018), permettant d'approfondir la compréhension du phénomène et de son

[8] Voir Appendice F.

contexte, et renforcer la validité interne des résultats. Diverses stratégies (journal de bord, échanges avec les directrices de recherche) ont été utilisées pour optimiser la fiabilité et la validité des résultats.

Profil des participants

Ce sont trois enfants provenant de deux familles distinctes qui ont pris part au présent projet de recherche (2 filles et 1 garçon, âge moyen = 9,3, *ÉT* = 1,15). Les parents (9 mères et 8 pères, 4 dyades mère-père) étaient âgés entre 34 et 55 ans (*M* = 44,75, *ÉT* = 5,82). Tous sont nés au Canada, près de la moitié d'entre eux avait une scolarité de niveau universitaire (*n* = 8), 88 % étaient en emploi (*n* = 15) et ils avaient majoritairement un revenu personnel brut annuel de 50 000 $ ou moins (*n* = 10). La majorité de ces coparents étaient conjoints de fait (*n* = 11) et la durée d'union variait entre 1 an et demi et 18 ans (*M* = 9,95, *ÉT* = 5,51). Au moment de leur participation au protocole, les parents étaient séparés depuis en moyenne 5 ans (*Min* = 1, *Max* = 9, *ÉT* = 2,66). Divers motifs de séparation ont été rapportés : violence conjugale/familiale (*n* = 9), infidélités (*n* = 7), conflits de valeurs (*n* = 9), financiers (*n* = 7) ou sur l'éducation des enfants (*n* = 5) et toxicomanie/dépendance (*n* = 5). Le nombre d'enfants par famille variait entre 1 et 5 (*M* = 2,17, *ÉT* = 1,17). Les enfants (14 filles et 12 garçons) étaient âgés entre 5 et 18 ans au moment de leur entrée au protocole (*M* = 10,85, *ÉT* = 3,39). Les IDF, psychologues ou travailleurs sociaux, avaient en moyenne 13 ans d'expérience professionnelle (*ÉT* = 7). Les trois IDF ont pris part à un total de 10 dossiers familiaux, lesquels concernaient au total 23 enfants (14 filles et 9 garçons, âge moyen = 10,43, *ÉT* = 3,3).

Pour toutes les familles participantes, des indicateurs de conflits élevés étaient rapportés (n = 14), des allégations multiples (p. ex., de mauvais traitements, d'aliénation parentale, relatives à la capacité parentale) étaient présentes pour la majorité d'entre elles (n = 13 sur 14 familles) et la presque totalité des parents avait déjà tenté de résoudre le présent litige en utilisant différents services, tels que la médiation, les séances sur la parentalité après rupture et la thérapie de couple (n = 16 sur 17 parents). Les sources principales de conflits entre les parents concernaient le partage du temps parental, les habiletés et styles parentaux, les décisions à propos de l'éducation de l'enfant, les transitions de l'enfant entre les milieux familiaux, l'accès à l'information à propos de l'enfant de même que les décisions médicales. Le partage du temps parental à l'entrée dans le protocole était varié au sein des 12 familles qui ont répondu aux questions (garde partagée : n = 7, garde exclusive à la mère : n = 2 ou au père : n = 3). Pour près de la moitié des familles, une rupture de contact parent-enfant avait lieu (n = 6 sur 14 familles). La grande majorité des parents rapportent que les arrangements pris concernant la garde de leur enfant étaient soit plutôt rigides ou très rigides, s'ajustant alors très peu aux besoins des membres de la famille (n = 12). Pour la majorité des parents, les transitions de leur enfant entre les milieux familiaux étaient des moments difficiles fréquemment (n = 7, sur 17 parents) ou toujours (n = 3). La plupart rapportaient être inquiets pour la sécurité de leur enfant lors des contacts avec l'autre parent (n = 12).

Les 14 familles ont reçu des services totalisant 10 (n = 2), 25 (n = 6) ou 45 (n = 6) heures d'intervention (M = 31,43, $ÉT$ = 13,22). Les enfants ont tous été impliqués, bien

que chacun ait expérimenté différents niveaux d'intensité d'intervention et des modalités variables (individuelle, dyadique ou familiale).

Résultats

Vécu des enfants à travers l'intervention

Les résultats des analyses révèlent une hétérogénéité des réactions des enfants à l'intervention PCR et une évolution variable de ces réactions. En ce sens, les réactions des enfants à leur arrivée de même que leurs intentions relationnelles sont multiples, allant d'une posture d'ouverture (p. ex., motivé, heureux et désireux de participer, de s'ouvrir et de s'exprimer, ouvert à reprendre le lien avec leur parent) à empreinte de résistances (p. ex., méfiant, réticent, sceptique, craintif, fermé à l'idée de renouer avec leur parent). Dans ce deuxième cas, des raisons sous-jacentes ont été identifiées par les IDF et par certains parents (p. ex., peur de ne pas être cru, écouté et validé, de devoir reprendre le lien avec leur parent, que leurs propos soient rapportés à leurs parents, des répercussions possibles avec leur parent et appréhensions quant au rôle de l'IDF).

Selon les IDF, cette posture d'entrée s'avère mobilisable au fil des rencontres pour la plupart, facilitant ainsi le déroulement ultérieur de l'intervention et, éventuellement, son efficacité. D'ailleurs, tous les enfants rencontrés ont exprimé une expérience positive des rencontres avec l'IDF, soulignant leur utilité et révélant leur capacité à parler à la personne professionnelle en toute confiance. Des parents et les IDF confirment cette perception, ajoutant que plusieurs enfants ont apprécié pouvoir s'exprimer sur leur vécu et leur

souffrance. De même, la possibilité de s'exprimer en présence de leurs parents a été reconnue comme un élément déterminant et bénéfique pour l'enfant. Ainsi, la mère 4 affirme : « *Oui, ça été utile. Écoutez, pour une fois mes enfants ont pu s'exprimer!* ». La totalité des enfants rencontrés exprime le même sentiment d'avoir été compris par l'IDF : « *Ben, quand on y allait, tu sais elle portait plus attention à qu'est-ce que je disais* » (Enfant 1). Or, les IDF et quelques parents précisent que cela n'est pas le cas pour tous les enfants, certains ayant besoin de plus de temps pour amorcer cette démarche, cette variabilité des réactions pouvant d'ailleurs être présente au sein d'une même fratrie. D'autres enfants demeurent réfractaires et/ou ne parviennent pas à établir un lien de confiance, les menant parfois à interrompre leur participation en cours de route ou à la refuser dès le départ, et ce, bien que les parents demeurent impliqués dans l'intervention.

La fin du protocole, une étape importante de l'intervention selon les IDF, suscite également diverses réactions, certains enfants la vivant avec plus de facilité (p. ex., reconnaissance de l'aide reçue) et d'autres la trouvant plus éprouvante (p. ex., craintes que les améliorations ne perdurent pas, devoir faire le deuil d'une possibilité de reprise de lien). La manière dont l'intervention prend fin peut varier selon différents contextes, ce qui peut avoir un impact sur les réactions de l'enfant et son expérience du protocole (p. ex., fin conforme aux attentes du protocole, désengagement d'un parent, arrêt par l'IDF lorsque l'intervention n'apparait plus dans l'intérêt de l'enfant).

Évolution des enfants à travers le protocole PCR

Les résultats des analyses qualitatives permettent d'esquisser la relation parent-enfant ainsi que le fonctionnement et le bien-être des enfants admis au protocole PCR. Les résultats mettent en évidence l'interinfluence entre ces deux composantes de l'expérience des enfants, leur caractère hétérogène ainsi que la variabilité de leurs trajectoires évolutives. En effet, les enfants sont confrontés à des réalités diverses, certains connaissant une évolution positive, d'autres une absence de changements, tandis que d'autres se détériorent.

Selon les IDF, la plupart des enfants rencontrés et certains parents, l'intervention a conduit à une amélioration du fonctionnement et à un sentiment de mieux-être perçu chez certains enfants (p. ex., diminution de symptômes de détresse psychologique, meilleure communication émotionnelle). Pour témoigner des changements positifs, l'IDF1 nous partage des propos rapportés par les enfants rencontrés dans le protocole : « *Je me sens plus calme. Je me sens moins anxieux*. *Ils semblent vraiment plus sécurisés, puis ça améliore leur lien avec leur parent. Donc, il y a vraiment beaucoup de bénéfices à l'intervention* ». Par ailleurs, le père 3 mentionne que : « *[…] les enfants sont beaucoup plus zen quand ils viennent chez moi. Le climat est plus sain* ». Ainsi, certains parents et les IDF notent que ce renouement peut procurer un apaisement chez les enfants au rythme des contacts plus harmonieux et moins conflictuels avec ce parent. Plusieurs dénouements positifs ont été rapportés : « *Dans les premiers temps, c'était plus ma fille qui m'inquiétait là. C'était quand elle allait chez son père, elle revenait, elle était bouleversée. Quand*

c'était pour partir chez son père, c'était une grosse crise. Maintenant non, elle y va puis elle revient puis elle est de bonne humeur » (Mère 14).

D'autres enfants connaissent des trajectoires moins positives, où les IDF et certains parents constatent une persistance des difficultés tant intériorisées qu'extériorisées, et même une détérioration du fonctionnement. De même, l'évolution de la relation parent-enfant peut s'avérer moins fructueuse qu'escomptée, tel que nous le rapporte la mère 1 : « *Bin y'a pas vraiment de changements, c'est ça l'affaire. Les enfants ne veulent pas plus aller chez papa. Ils l'expriment encore. Sont stressés d'aller là-bas* ». Ainsi, ces enfants peuvent vivre cette reprise de contact plus négativement (p. ex., présence de conflits) et peuvent parfois être confrontés à un échec relationnel important. L'IDF2 en fait état : « *Ben tu sais oui parfois c'est très positif, mais d'autres fois je pense que ça peut leur avoir créé beaucoup d'espoir pour finalement avoir une importante déception* ». En effet, certains enfants ne voient plus autant leur parent qu'au départ et certains d'entre eux doivent faire le deuil de leur relation avec ce parent ou de leurs attentes à cet égard, les confrontant à nouveau au rejet parental, comme nous confie le père 11 : « *Si on s'attend à une résolution de conflits, je dirais que l'évolution n'a pas été efficace, car ça lui [enfant] a permis de voir sa mère puis de comprendre encore mieux que sa mère ne veut pas se rapprocher d'elle* ».

Les résultats soulignent la persistance des besoins individuels et relationnels des enfants au-delà du protocole PCR, indépendamment de l'évolution de leur situation. Selon

les IDF, les parents et les enfants, pour plusieurs, le lien demeure fragile au terme de l'intervention et peut être à nouveau à risque de rupture, tel que nous expose cet enfant : « *Ben c'est parce qu'avant avec la rencontre avec [nom de l'IDF], ben il [père] nous appelait toujours, mais là ça fait je sais pas combien, depuis 3-4 semaines qu'il manque un peu nos appels. C'est nous qui devons l'appeler. Ben d'habitude c'est lui qui doit nous appeler, mais là vu qui nous répond pu...* » (Enfant 1).

Enfin, les trajectoires individuelles et relationnelles des enfants à travers l'intervention varient considérablement et la description de leur expérience doit tenir compte des facteurs pouvant l'influencer.

Facteurs d'influence de l'expérience des enfants

L'ensemble des résultats permet d'identifier plusieurs facteurs exerçant une influence sur l'expérience des enfants à travers leur participation au protocole PCR, et ce, à différents niveaux, se révélant sous un modèle de type écosystémique (voir Figure 1).

Figure 1

Facteurs d'influence de l'expérience des enfants du point de vue des acteurs interrogés

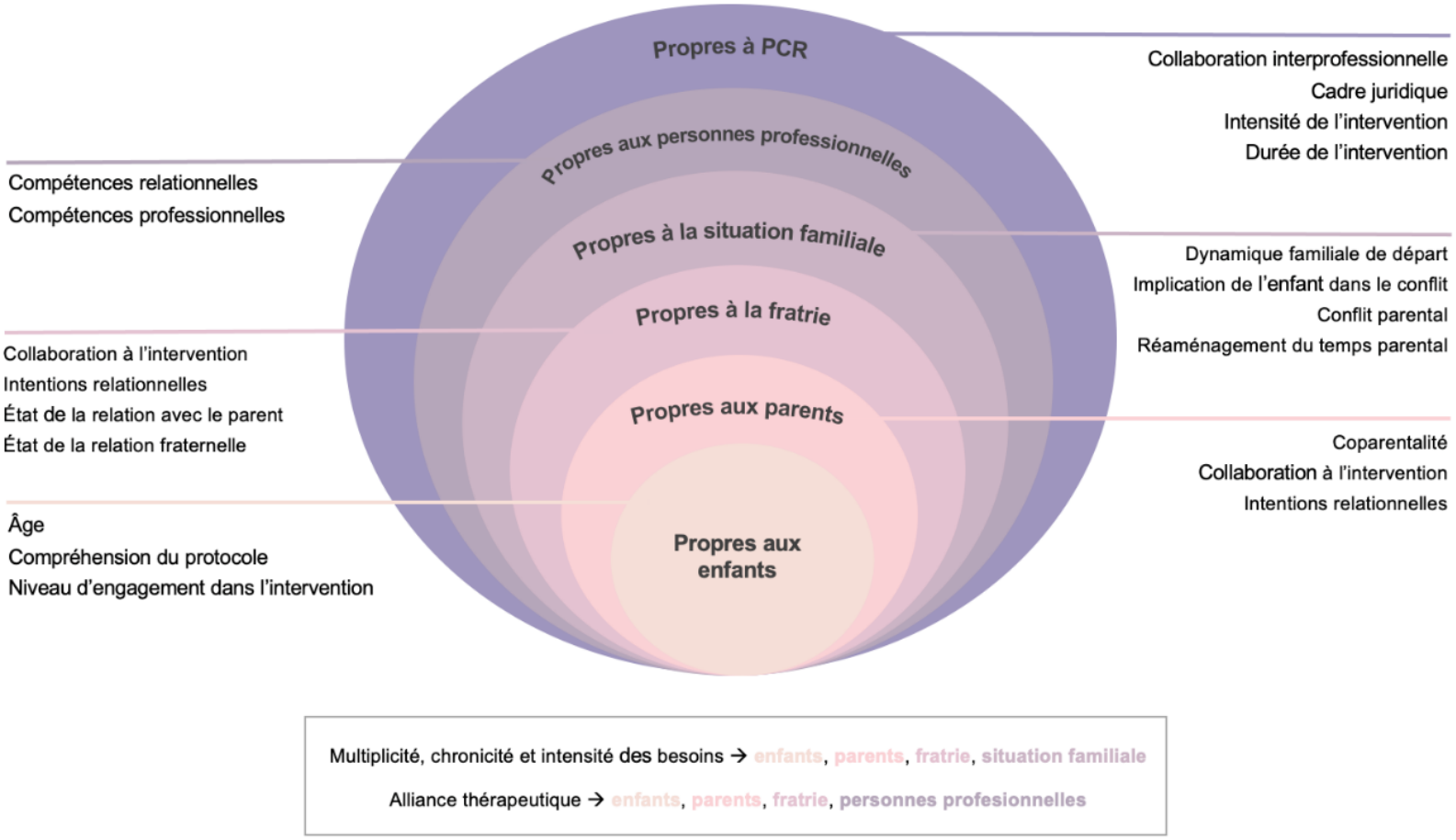

L'âge des enfants constitue un facteur d'influence important et l'adolescence, plus particulièrement, semble freiner la reprise de liens avec les parents selon les IDF. Comme autre facteur, les entretiens avec les enfants révèlent des niveaux variables de compréhension du protocole PCR. Selon les IDF, cette compréhension influe sur les attentes des enfants et leur investissement dans le programme. Enfin, le niveau d'engagement des enfants dans la démarche constitue un facteur pouvant également avoir des répercussions (p. ex., intensification des attentes, déception face à l'échec relationnel). D'ailleurs, certains parents notent que la non-participation de leur(s) enfant(s) a affecté le déroulement de l'intervention et son efficacité.

En ce qui a trait aux parents, leur capacité à travailler ensemble pour le bien-être de leur enfant s'avère un élément déterminant de l'expérience des enfants à l'intervention PCR, selon les IDF. La réponse de l'enfant 3, exprimée avec soulagement et aplomb quant à sa compréhension des causes de la réduction des conflits perçus entre ses parents, met en évidence l'importance du temps que les parents consacrent à l'amélioration de leur coparentalité dans le cadre de l'intervention : « *Qu'ils en parlent [de leurs difficultés]!* ». Toutefois, tel que l'exprime un IDF, le rétablissement de la coparentalité demeure un défi majeur : « *C'est plate à dire, mais c'est le principal enjeu du programme PCR, de mettre les besoins des enfants au cœur des intérêts des parents. Ils sont davantage là pour leurs propres besoins puis ça fait longtemps que c'est comme ça* » (IDF3). Par ailleurs, selon les IDF, les parents et les enfants, la collaboration des parents à l'intervention est essentielle dans l'expérience que font les enfants du protocole PCR. Un parent souligne

d'ailleurs son regret de ne pas s'être davantage investi, tandis que d'autres témoignent des bénéfices de leur engagement (p. ex., mieux comprendre son enfant et se mobiliser en ce sens). De même, la collaboration des parents requiert un engagement continu tout au long de l'intervention, et une cessation prématurée peut nuire à l'expérience des enfants (p. ex., sentiment de ne pas avoir été considérés, respectés), comme l'exprime l'IDF2 : « *C'est dommage quand les enfants sont invités à s'ouvrir comme ça et que, pour une raison ou une autre, un parent met fin abruptement. Je trouve que ce sont les grands oubliés là-dedans. Ça termine en queue de poisson* ». Tant les IDF que les parents soulignent l'importance de ces efforts pour améliorer la relation avec l'enfant comme un élément déterminant de l'efficacité de l'intervention. Ainsi, les intentions relationnelles des deux parents, axées sur les besoins de l'enfant, sont cruciales, tout comme le respect des consignes de l'IDF pour éviter les échecs relationnels, selon les propos recueillis auprès des IDF et de certains parents. L'IDF1 fait état de l'importance de cette implication en rapportant le cas d'un enfant refusant les contacts avec son père : « *Mais le fait que ce soit sa maman qui lui dise [de reprendre contact], ça fait toute une différence pour cet enfant-là* » (IDF1). En outre, tous les acteurs soulignent les conséquences du désinvestissement relationnel d'un parent sur l'expérience de l'enfant, lequel peut mener au rejet de l'enfant et à l'échec relationnel.

Ensuite, l'influence mutuelle des membres de la fratrie est indéniable, comme nous l'explique l'IDF2 qui témoigne du conflit interne que les enfants peuvent être amenés à vivre : « *Tu sais, on met beaucoup l'emphase sur la loyauté entre les parents, mais de*

sentir qu'on peut être ostracisé ou rejeté par notre ainé, parce que c'est souvent le cas, on ne se le cachera pas là ». En ce sens, selon les IDF et certains parents, la collaboration de la fratrie à l'intervention ainsi que leurs intentions relationnelles envers le parent avec qui il y a rupture ou fragilisation du lien peuvent avoir un impact sur l'expérience, surtout chez les adolescents. Par ailleurs, être témoins des tensions entre leur parent et leur fratrie peut être éprouvant pour les enfants, comme l'a souligné un enfant, lorsqu'interrogé sur les moments les plus difficiles du protocole. De plus, les changements au sein de la relation fraternelle, qu'ils soient positifs ou négatifs, influent également sur leur expérience, un aspect particulièrement mis de l'avant par les enfants rencontrés.

Propre à la situation familiale, la dynamique parentale et familiale initiale influence la posture des enfants au début de l'intervention (p. ex., résistance versus ouverture). Le niveau d'implication des enfants dans le conflit parental est un autre facteur important, modulant la participation à l'intervention tel que demandée par les IDF (p. ex., plus grande implication de l'enfant aux rencontres avec l'IDF et intensité de l'intervention). De plus, l'évolution du conflit parental durant l'intervention est déterminante, les enfants en étant les principaux témoins et ressentant ses impacts sur leur bien-être et leur expérience globale, selon les IDF. Plusieurs extraits avec les enfants appuient ce constat : « *Ben, c'est sûr là [a aidé à se sentir mieux]. C'est sûr que y'avait moins de criage. Eum, maman pis mon père s'haïssaient moins la face* » (Enfant 1). Des réaménagements du partage du temps parental peuvent également survenir en cours d'intervention, notamment lorsque l'intervention n'apparait plus dans l'intérêt de l'enfant (p. ex., multiples échecs de

retissage de lien, négligence), menant parfois à l'arrêt complet du protocole. À cet effet, l'IDF2 nous expose les réflexions pouvant avoir lieu : « *c'est que parfois dans les supervisions on est arrivés à se dire, ben peut-être que, on se questionne là, est-ce vraiment bon pour cet enfant-là de reprendre le lien avec son parent, dans la formule qu'on propose* ». À titre d'exemple, l'exposition des enfants à des épisodes de violence de la part d'un parent, révélée en cours de processus, a entrainé l'arrêt de l'intervention et des réaménagements du partage du temps parental. Il importe de rappeler que, malgré l'évaluation initiale entamée par l'IDF, certains éléments se révèlent sur le plus long terme, comme il a été le cas dans cet exemple. Ainsi, dans ces contextes, ces réorganisations sont jugées bénéfiques pour ces enfants, selon les IDF et certains parents (p. ex., apaisement).

Propres aux personnes professionnelles, les compétences relationnelles des IDF jouent un rôle crucial dans l'expérience des enfants lors du protocole PCR, lesquelles ont été mises de l'avant par tous les groupes d'acteurs. L'écoute, la neutralité, la création d'un cadre sécurisant, confidentiel et bienveillant, l'aspect ludique et agréable ainsi que le respect du rythme de l'enfant sont parmi les plus citées. Un enfant conseille d'ailleurs aux IDF d'être attentifs et soucieux de comprendre l'enfant tout en soutenant la famille. De même, un IDF met en avant l'importance de savoir écouter au-delà des mots, en distinguant les besoins des désirs.

Les compétences professionnelles ont aussi le potentiel d'influencer l'expérience que font les enfants de cette intervention. Celles-ci s'articulent autour de trois sous-thèmes : (1) l'expérience acquise avec les familles vivant un CSS; (2) l'établissement du cadre et des attentes; et (3) l'adaptabilité et la diversité des méthodes d'intervention. Les IDF mettent en valeur les compétences acquises auprès de ces familles pour intervenir efficacement, ce qui peut poser des défis dans la coordination entre les personnes professionnelles impliquées dans le protocole PCR et dans l'intégration de personnes intervenantes externes (p. ex., services de la protection de la jeunesse). Comme autre facteur d'influence, selon les IDF, un cadre bien défini et adapté à chaque situation familiale est crucial pour réduire les risques de rupture de lien parent-enfant (p. ex., s'assurer de l'intérêt réel du parent à reprendre contact, protocole sur la gestion des conflits, éducation sur l'exposition aux conflits) et permet à certains parents d'améliorer leurs compétences parentales et leur compréhension des besoins de leur enfant, favorisant ainsi une meilleure relation. Or, l'intervention porte un mandat d'une grande envergure qui peut parfois être irréaliste dans le contexte des balises imposées par le protocole PCR. L'établissement d'attentes réalistes avec les familles est alors essentiel pour éviter les déceptions et les résistances, facilitant ainsi une collaboration efficace. À cet effet, l'IDF2 précise leur rôle auprès de l'enfant : « *[…], mais à l'intérieur de ce cadre-là, nous comme intervenant on y va doucement avec l'enfant* ». Par ailleurs, les IDF estiment que l'adaptabilité des interventions aux besoins spécifiques de chaque famille et enfant est essentielle dans l'expérience des enfants du protocole PCR, et l'intérêt des enfants est continuellement pris en considération. Notamment, l'IDF1 dit : « *On a quand même une*

réflexion professionnelle préalable avant d'entamer un retissage de lien. […] On le fait parce qu'on a réfléchi que c'était une intervention qui, bien qu'elle soit exigeante, pouvait être dans l'intérêt de l'enfant ». De plus, les IDF utilisent une variété de méthodes d'intervention, pour respecter le niveau développemental de l'enfant et favoriser l'expression libre de son vécu, indépendamment de ses parents, lesquelles reposent sur la parole, le dessin ou le jeu thérapeutique, ce dernier étant particulièrement apprécié par les enfants rencontrés. De même, l'exposition graduelle au parent est utilisée pour retisser les liens avec ce dernier, en favorisant des activités plaisantes et des transitions harmonieuses et ainsi renforcer la représentation positive de ce parent.

Les caractéristiques mêmes du protocole PCR peuvent également influencer l'expérience des enfants dans l'intervention. D'abord, bien que non évoquée par les enfants, la collaboration interprofessionnelle est soulignée par les IDF et certains parents, celle-ci favorisant une approche plus efficace et coordonnée. L'IDF2 en témoigne : « *Tu sais le soutien que le juge nous apporte puis la rapidité avec laquelle ils comprennent ce qu'on dit à demi-mot* ». Cette collaboration facilite le recours à des services professionnels externes lorsque les besoins des enfants persistent (p. ex., psychothérapie individuelle, PJ), ce qui est jugé bénéfique à leur bien-être, selon les IDF et plusieurs parents.

L'importance du cadre juridique du protocole PCR en regard du retissage de lien parent-enfant, principalement porté par le juge, est mise en lumière par les IDF comme autre facteur d'influence. Pour les IDF, il contribue à alléger leur charge décisionnelle et

à préserver leur neutralité. Les IDF et deux parents sont d'avis que ce cadre permet également de dégager les enfants du conflit tout en favorisant leur expression libre. Les IDF notent que ce cadre juridique peut parfois favoriser l'adhésion de certains enfants. Cependant, cette pression peut également susciter des résistances et soulever des questions sur leur consentement libre et éclairé (p. ex., lorsqu'ils n'ont pas pris la décision d'être là).

L'intensité de l'intervention est également susceptible d'influencer l'expérience des enfants. En effet, l'intervention PCR est un défi pour toute la famille, et surtout pour les enfants : « *Ha ça été difficile pour moi et pour les enfants, j'imagine* » (Père 27). Les IDF et plusieurs parents identifient divers facteurs rendant l'intervention éprouvante pour les enfants (p. ex., sentiment d'être coincés en raison du conflit de loyauté, crainte des répercussions possibles), de même que les impacts sur les enfants qui l'appréhendent (p. ex., augmentation des manifestations anxieuses). Malgré l'importance de l'implication des enfants, les IDF confirment : « *Mais c'est vrai qu'on leur en demande beaucoup. Pis c'est très exigeant pour les enfants… Ça leur fait vivre beaucoup d'anxiété cette exposition aux parents qu'ils rejettent, dans un contexte extrêmement difficile déjà exigeant pour eux* » (IDF1). Ce caractère exigeant persiste en dépit de l'aboutissement de l'intervention, qu'il soit positif et apaisant ou plus négatif et douloureux. Face à la pression induite par l'intervention, quelques parents remettent en question l'intensité de l'intervention impliquant les enfants, particulièrement dans les contextes où les parents ne parviennent pas à collaborer dans la même direction, comme le nomme la mère 1 :

> « *Mais si les enfants sont pas bien pis que personne finalement les écoute pis que tout le monde veut que ça fonctionne des deux côtés au lieu de les écouter… dans le fond qu'on soit là tout le temps avec des rencontres aussi fréquentes, je sais pas à quel point c'est aidant pour les enfants, que ça les aide eux.* »

De façon paradoxale, certains IDF et parents déplorent la courte durée du programme, considérant les fragilités persistantes et le besoin d'un soutien continu pour maintenir les progrès réalisés. L'IDF2 souligne l'importance du temps avec ces familles : « *C'est un travail colossal, qui est pratiquement impossible à faire avec le temps qu'on a, mais qui est essentiel si on veut rebâtir la confiance, essentiel des deux côtés* ». Les besoins psychologiques des enfants demeurent un point d'inquiétude pour les IDF et les parents : « *c'était vraiment malheureux parce que ça ne permettait pas une continuité, pis c'est de ça qu'ils auraient eu besoin (soupir)* » (IDF1). Pour les IDF, la discontinuité des services post-PCR est une préoccupation majeure (p. ex., délai de prise en charge, difficultés de mobilisation des parents) ainsi que les impacts d'une fermeture dite prématurée : « *Pis finalement ben moi j'ai fermé, mais c'est plate que le bout de chemin que j'avais fait est probablement, possiblement, tristement tombé à l'eau* » (IDF1).

Finalement, au-delà des facteurs propres à chaque système présenté ci-haut, deux thèmes transversaux ressortent plus particulièrement, soit la multiplicité, la chronicité et l'intensité des besoins de même que l'alliance thérapeutique (voir Figure 1).

La complexité des besoins constitue en elle-même un facteur d'influence de l'expérience des enfants. Bien que les enfants ne l'expriment pas explicitement, les IDF

et plusieurs parents témoignent unanimement de la souffrance des enfants : « *Mais les enfants qu'on reçoit dans le PCR moi j'ai envie de dire presque 100 % des enfants sont des enfants souffrants là* » (IDF1). Les IDF mettent en avant la détresse et les perturbations vécues par ces enfants, ainsi que leurs besoins psychologiques persistants après l'intervention. Les parents présentent également des vulnérabilités importantes (p. ex., capacités parentales, capacité d'introspection, santé mentale, santé physique, difficultés économiques), qui ont un impact sur l'expérience des enfants (p. ex., prédisposition à entreprendre un retissage de lien), selon les IDF et certains parents eux-mêmes. À cet effet, la mère 9 mentionne les difficultés éprouvées à se centrer sur les besoins de son enfant : « *Bin t'sais j'étais tellement dans ma peine que des fois j'avais pas assez d'écoute. Parce que j'étais tellement… T'sais des fois on souffre* ». Les propos d'un enfant, interrogé sur son bien-être durant l'intervention, témoignent de l'impact de la santé d'un parent : « *Ben, c'est sûr que l'opération de ma mère ça n'a pas aidé là. On a toute eu peur, la famille* » (Enfant 1). De même, les situations des familles vivant un CSS, en raison de leur complexité inhérente (p. ex., chronicité et intensité du conflit, difficultés d'accès parent-enfant, épisodes de violence conjugale, aliénation parentale, négligence, etc.), nécessitent une gamme d'interventions spécialisées. Selon les IDF, cette complexité complique l'évaluation initiale et pose des défis à l'intervention, en raison de la gravité des problèmes et des vulnérabilités. À cet effet, l'IDF2 nous dit : « *Dans le screening de départ de ces familles, pis dans le temps, il y a quelque chose qui peut faire que l'expérience ne sera pas la même, ne sera pas aussi positive* ». Ils soulignent ainsi l'importance d'une évaluation approfondie, adaptée au protocole PCR et menée par une personne

professionnelle qualifiée, pour mieux appréhender la dynamique familiale, les enjeux individuels des parents ainsi que leurs impacts sur l'enfant.

L'alliance thérapeutique, second thème transversal, ressort de façon proéminente dans les résultats d'analyses. Les IDF insistent sur l'importance du lien de confiance pour le travail thérapeutique avec les enfants. La construction d'une relation de confiance demeure complexe, en raison notamment des divers facteurs d'influence soulevés dans les résultats d'analyses des entretiens, comme nous l'indique l'IDF3 : « *Juste gagner la confiance [de tous les membres de la famille et particulièrement les parents] c'est un enjeu important dans ce programme-là qui n'est pas évident* ». Malgré ces défis, l'établissement d'une alliance thérapeutique joue un rôle central, avec des impacts significatifs sur l'expérience des enfants (p. ex., disposition de l'enfant à s'ouvrir et s'investir, évolution de la situation familiale). Les IDF et les parents exposent d'ailleurs l'interaction des alliances entre les acteurs impliqués de près ou de loin dans le système familial.

> « *Je pense que quand l'enfant comprend qu'on est vraiment là pour écouter – parfois même à travers de simples interactions où on va faire le pont avec le parent – pis qu'il voit ensuite que le parent fait vraiment des efforts sur ce dont il a parlé et tout, ça vient vraiment consolider le lien de confiance. Pis effectivement, après ça va un peu tout seul je trouve* » (IDF2)

En somme, l'analyse des entretiens avec les différents groupes d'acteurs impliqués met en lumière l'hétérogénéité des expériences des enfants participant au protocole PCR et différents cas de figure (voir Figure 2). À titre d'exemple, un enfant peut initialement se montrer résistant à son arrivée dans le protocole PCR, pour s'engager progressivement

dans le processus et établir un lien de confiance privilégié avec l'IDF. Cette trajectoire semble favoriser un rétablissement harmonieux de la relation parent-enfant et à une amélioration de son fonctionnement global. Plusieurs facteurs peuvent influencer cette trajectoire, notamment le jeune âge de l'enfant, son faible niveau d'implication dans le conflit, la collaboration des parents, et l'établissement d'une alliance thérapeutique entre l'IDF et les différents membres du système familial. Dans un autre cas, un adolescent peut se montrer ouvert à l'intervention et désireux de renouer avec son parent, pour finalement éprouver une grande déception en cours d'intervention en raison du désengagement de ce parent. Cette situation peut engendrer un échec relationnel et une aggravation de sa symptomatologie. Des besoins chroniques et une grande vulnérabilité chez l'adolescent et ses parents ainsi que des défis dans l'établissement de l'alliance thérapeutique entre les parents et l'IDF, peuvent contribuer à une telle trajectoire pour ce jeune. En ce sens, la Figure 2 illustre comment chacun de ces éléments sont interreliés, témoignant ainsi de la complexité et de la singularité de l'expérience des enfants exposés aux CSS impliqués dans le protocole PCR.

Figure 2

Comprendre l'hétérogénéité de l'expérience des enfants participant au protocole PCR

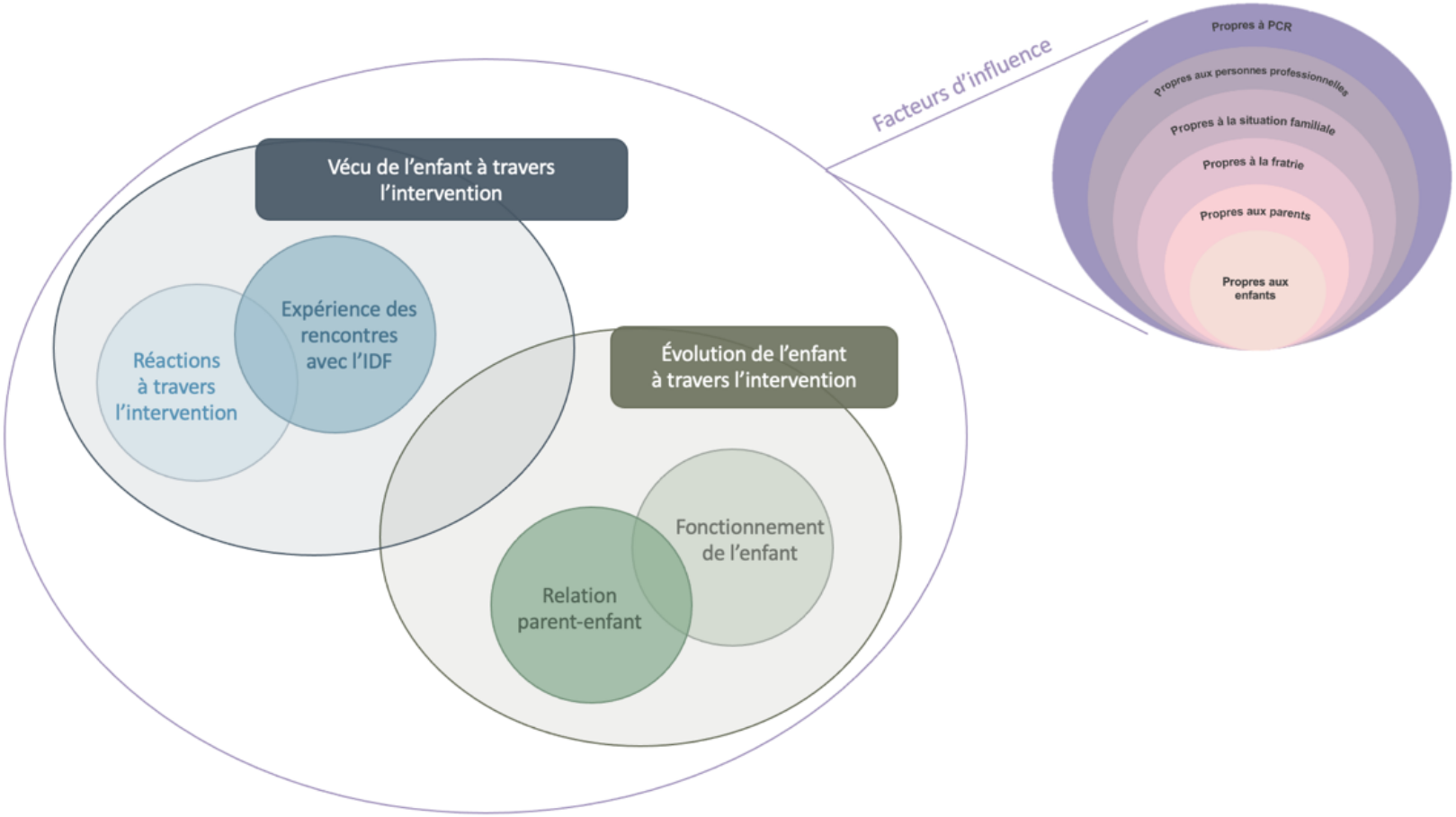

Discussion

La présente étude vise à documenter l'expérience des enfants participant au protocole PCR, en s'intéressant plus spécifiquement à leur vécu à travers l'intervention, à leur évolution sur le plan du bien-être et des relations parent-enfant de même qu'aux facteurs d'influence de leur expérience.

Les résultats de l'étude confirment l'hétérogénéité du vécu des enfants tout au long de leur participation à l'intervention. Leurs réactions varient considérablement à différents stades du protocole, allant de l'ouverture à la résistance, avec des évolutions notables au fil de l'intervention. Cette première question a également mis en évidence la place centrale qu'occupe les rencontres avec l'IDF dans le vécu des enfants, comme en témoignent leurs descriptions détaillées et positives du sentiment de confiance et d'aisance vécu avec l'IDF.

Les résultats portant sur l'évolution des enfants sur le plan du fonctionnement et des relations parent-enfant à travers l'intervention corroborent les résultats obtenus par Cyr et ses collaboratrices (2017) lors de l'évaluation du projet pilote du protocole PCR. Ils révèlent que certaines situations évoluent positivement tandis que d'autres sont plus fragiles et semblent se détériorer davantage. Or, il est essentiel de souligner la persistance des besoins individuels et relationnels des enfants suivant la mise à terme de l'intervention, quels que soient les changements survenus pendant celle-ci. Ces résultats soutiennent l'idée évoquée par d'autres études que seule une intervention à long terme

permet des changements significatifs dans ces dynamiques familiales conflictuelles (Cyr et al., 2017; 2020; 2021; Moran & McCall, 2019).

Enfin, l'étude vient documenter la multiplicité des facteurs influençant l'expérience des enfants de même que l'efficacité de l'intervention. Notamment, l'évolution des enfants varie au gré d'une combinaison de facteurs précédant et suivant la séparation parentale, qui s'inscrivent au sein des systèmes individuels, familiaux et professionnels (Amato, 2010; Lansford, 2009). De même, ces facteurs influencent également leur expérience globale de l'intervention. Ces éléments peuvent interagir à différents niveaux des systèmes impliquant les enfants, les parents, la fratrie, la situation familiale, les personnes professionnelles et le protocole PCR. Ces résultats sont cohérents avec le modèle transactionnel écologique de Polak et Saini (2019) qui décrit les CSS comme une intégration complexe et multidimensionnelle de plusieurs systèmes interagissant entre eux. Ainsi, une compréhension de l'expérience des enfants ne pourrait s'appuyer sur la prise en compte d'un seul facteur explicatif. De même, une compréhension systémique semble nécessaire afin de confirmer l'adéquation d'un tel programme d'intervention et de préciser les avantages d'y impliquer l'enfant. En donnant la parole aux enfants, la présente étude offre une contribution nécessaire à la réflexion sur les modalités de traitement les plus ajustées aux besoins complexes de ces familles.

En examinant les questions étudiées, soit le vécu de l'enfant, son évolution à travers l'intervention ainsi que les facteurs influençant son expérience, il apparait que chaque

question se retrouve interreliée dans la compréhension de l'expérience globale de l'enfant participant au protocole PCR (voir Figure 2). Par conséquent, les résultats doivent être mis en relation et discutés de manière holistique. Néanmoins, nous pouvons confirmer que la participation des enfants constitue un élément clé de l'intervention, appuyant ainsi les conclusions de Cyr et ses collègues (2020). En effet, les enfants expriment généralement une expérience positive et, dans certains cas, leur implication semble favoriser l'équilibre et le bien-être familial (Andolfi, 2016). Ainsi, le protocole PCR apparait comme une avenue prometteuse pour certains enfants exposés aux CSS, et dans ces situations précises, leur implication active parait justifiée. Or, à travers les résultats de l'étude, des situations préoccupantes retiennent notre attention, notamment celles où l'intervention aboutit à un échec relationnel et celles où des besoins significatifs persistent. Cette étude sur l'expérience des enfants souligne l'importance de poursuivre les réflexions sur les meilleures modalités d'intervention en contexte de conflit sévère de séparation.

D'abord, notre étude met en évidence la nécessité pour les enfants de développer une confiance envers l'IDF afin de pouvoir s'engager pleinement dans l'intervention. Ce résultat est cohérent avec la recherche démontrant que l'alliance thérapeutique est le facteur le plus déterminant de la poursuite et du succès de la psychothérapie (Friedlander et al., 2018; Karver et al., 2006). De même, cette alliance revêt une importance particulière dans les contextes judiciaires où la voix de l'enfant est entendue (Lavoie & Saint-Jacques, 2021). Or, établir une alliance thérapeutique peut s'avérer difficile dans une approche systémique familiale, alors que les besoins et attentes de chacun divergent (Friedlander et

al., 2018), et que la situation familiale est hautement conflictuelle (Parady et al., 2019). Rappelons que la difficulté à construire et maintenir une alliance thérapeutique est liée à un abandon précoce de traitement et à une insatisfaction à l'égard de la psychothérapie (Jurek et al., 2014), ce que les résultats de la présente étude appuient. Ainsi, les familles vivant un CSS présentent des défis supplémentaires sur le plan de l'alliance thérapeutique, en raison des caractéristiques relationnelles spécifiques de ces parents, comme la méfiance et l'opposition (Cyr et al., 2020; Paquin-Boudreau et al., 2023; Parady et al., 2019). Les parents vivant des CSS ont fréquemment une perception opposée du meilleur intérêt de leur enfant et éprouvent une difficulté à établir un lien de confiance avec la personne professionnelle, ce qui peut inévitablement influencer l'expérience de l'enfant et sa capacité à faire confiance au psychothérapeute et à établir une alliance thérapeutique qui lui permettra d'évoluer positivement (Campbell & Simmonds, 2011). Par conséquent, le succès de l'intervention thérapeutique auprès de l'enfant est tributaire de l'alliance que la personne professionnelle parviendra à construire avec chaque parent et il appert que la construction et le maintien de ce lien de confiance avec les membres d'un tel système exigent du temps (Cyr et al., 2020).

Ainsi, un dilemme apparent se présente entre le désir de protéger les enfants et celui de les impliquer dans l'intervention. Les études soulignent la nécessité d'une intensité de services pour les familles vivant un CSS où les besoins sont criants et complexes (Cyr et al., 2017; Haddad et al., 2016; Walters & Friedlander, 2016) et la participation des enfants est considérée comme essentielle pour amorcer des changements (Cyr et al., 2020). Ainsi,

bien que l'intensité de l'intervention soit nécessaire afin d'atteindre les objectifs souhaités, nos résultats montrent que le niveau d'exigences est tel que certains enfants refusent d'y participer ou ne parviennent pas à s'engager dans l'intervention. Il importe de rappeler que le mandat des IDF s'inscrit dans le cadre d'une intervention familiale, laquelle vise non seulement à soulager les symptômes des enfants, mais surtout à promouvoir des changements systémiques, en particulier dans le lien parent-enfant. De plus, la sévérité et la chronicité des perturbations présentes chez ces enfants et leurs parents nécessitent parfois de multiplier les services, venant du même coup compliquer l'intervention PCR. Smith (2016) soulève qu'il est souvent impossible de résoudre l'entièreté des objectifs et des enjeux présents dans les cas de réunification des liens parent-enfant et qu'il importe de se centrer principalement sur le retissage de lien afin de permettre à l'enfant d'avoir une relation avec ses deux parents. Cependant, nos résultats suggèrent que la souffrance des enfants et de leur famille peut être telle qu'il est possible de penser que la symptomatologie puisse altérer le travail possible au sein du protocole, ayant ainsi des impacts sur leur évolution et leur expérience globale de l'intervention (Paquin-Boudreau et al., 2021). Ainsi, l'importance de ces symptômes justifierait une offre de services individualisés, comme la psychothérapie, préalablement ou parallèlement à l'intervention PCR (Deutsch et al., 2020). Or, cela nous ramène à la question entourant l'intensité et le caractère exigeant des services offerts à ces enfants et à leur famille.

L'implication requise de ces enfants considérés vulnérables dans le cadre de l'intervention PCR comporte à la fois des avantages et des risques. Bien que donner une

voix à ces enfants présente une réelle plus-value (Cashmore & Parkinson, 2008; Quigley & Cyr, 2018), ce dilemme entre la protection de l'enfant et l'invitation à une implication active survient dans plusieurs services psychojudiciaires destinés aux familles vivant un CSS (Drapeau et al., 2022). L'intervention PCR, en particulier, vise le retissage ou le renforcement du lien parent-enfant et se base sur la prémisse que cette démarche est bénéfique et dans l'intérêt de l'enfant. Néanmoins, l'intervention peut parfois aller à l'encontre du désir initial de l'enfant, le laissant contraint de participer en raison du consentement des parents, ce qui soulève des interrogations quant au respect de sa voix et de ses souhaits. Ainsi, l'intervention PCR se déroule dans un contexte où le désir de l'enfant et son intérêt, tel que vu par les décideurs, entrent souvent en contradiction. Plusieurs études insistent sur l'importance de respecter le choix de l'enfant dans sa participation aux processus juridiques et judiciaires menant à des décisions le concernant, en lui offrant la possibilité de s'exprimer sans le contraindre (Birnbaum, 2017; Drapeau et al., 2022). Or, dans le cadre du protocole PCR, la liberté de participation de l'enfant est limitée, ce qui peut contribuer au risque de vivre l'intervention comme un échec et susciter de la colère envers le processus (Quigley & Cyr, 2018). Bien que l'intervention puisse être bénéfique à de nombreux enfants, les situations d'échecs répétés de retissage de lien soulèvent des questions sur la validité de la prémisse selon laquelle l'intervention est toujours dans leur intérêt. Il est donc nécessaire de reconnaitre que l'implication des enfants dans de tels contextes d'intervention est délicate et requiert une attention particulière. Nos résultats mettent en évidence la singularité des expériences vécues par les enfants et soulignent la nécessité de mieux encadrer leur participation dans ces

interventions, en tenant compte de la complexité des situations familiales en CSS, afin de concilier au mieux leur voix et leur intérêt.

Notre étude présente plusieurs forces et limites qu'il convient de discuter. D'abord, l'attention portée à l'expérience des enfants dans le cadre d'une telle intervention offre une contribution unique à un sujet d'intérêt peu exploré. En recueillant les perceptions des enfants, des parents et des IDF, l'étude offre une analyse plus exhaustive de cette expérience. Néanmoins, plusieurs limites doivent être considérées afin d'interpréter les résultats avec nuance. D'abord, la méthodologie de l'étude de cas unique permet une étude approfondie du phénomène, mais présente des limites quant à la transférabilité des résultats. Notamment, le nombre restreint de participants (particulièrement les enfants) limite la portée de la recherche. Enfin, chaque source de données ne contribue pas de manière équivalente à la compréhension globale du phénomène étudié. Plus spécifiquement, une prédominance des données provenant des IDF peut biaiser certaines perspectives et conduire à une surreprésentation de certains thèmes. Malgré l'importance de la voix des enfants, des obstacles tels que des difficultés de concentration ou de compréhension peuvent avoir influencé la qualité des données recueillies.

En dépit des limites présentées par l'étude, les résultats ont permis de faire émerger plusieurs réflexions entourant les pratiques à privilégier auprès de ces enfants exposés aux CSS. D'abord, les résultats de l'étude relèvent une cooccurrence de problèmes variés et d'expériences diversifiées chez les enfants exposés aux CSS, mettant en évidence la

complexité du phénomène (Turbide, 2022). Cette prise de conscience souligne l'importance pour les personnes professionnelles de travailler avec prudence, en tenant compte de l'hétérogénéité des situations (Quigley & Cyr, 2018). Une évaluation approfondie de la dynamique familiale et des risques à la sécurité est donc cruciale, avec une nécessité de distinguer les réponses adaptées à chaque situation spécifique (Deutsch et al., 2020; Godbout et al., 2018; Polak et al., 2020). Cette approche individualisée s'avère déterminante pour l'établissement de l'alliance thérapeutique, le déploiement de stratégies d'intervention adaptées, l'efficacité de l'intervention ainsi que la protection de l'intérêt et du bien-être des enfants (Polak et al., 2020). Alors que le système de justice familiale privilégie généralement la coparentalité et la restauration des liens parents-enfants, ces approches ne sont pas toujours adaptées, surtout dans les cas impliquant des dynamiques violentes (Bernier et al., 2019; Polak et al., 2020). Pour ces situations, une avenue différente devrait être envisagée, en priorisant une intervention centrée sur le trauma (Deutsch et al., 2020; Kelly & Brown, 2024). De plus, il est crucial d'engager un travail préalable avec les parents pour assurer le bon déroulement de l'intervention avant d'impliquer l'enfant (Achim et al., 1997), en évaluant soigneusement les avantages et les risques de son inclusion. Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour préciser les balises entourant la participation des enfants dans de tels contextes d'intervention.

Compte tenu des défis inhérents à l'intervention auprès de ces familles et de leur impact sur l'expérience des enfants, les compétences de la personne professionnelle revêtent une importance cruciale, tel que le soulèvent les résultats de notre étude.

Notamment, il est essentiel d'établir un cadre et des directives claires avec chaque parent (Cyr et al., 2020). Bien que cela constitue un défi particulier chez les parents vivant un CSS (Parady et al., 2019), la clarification des attentes et des objectifs auprès de tous est un élément primordial pour favoriser l'établissement d'une alliance thérapeutique (Friedlander et al., 2018), laquelle se doit d'être prise en compte pour améliorer les pratiques auprès de l'enfant (Aabbbassi et al., 2016). La transparence, tout en respectant la confidentialité de chacun, constitue un élément clé de l'intervention auprès de ces familles (Cyr et al., 2021), pour favoriser l'engagement de tous, rétablir une communication saine et des relations familiales épanouissantes. Les compétences relationnelles de la personne professionnelle sont nécessaires pour établir et renforcer le lien de confiance, comme le suggèrent les résultats de deux méta-analyses (Karver et al., 2006; Lavik et al., 2018). La neutralité, en particulier, se révèle un aspect essentiel (Aabbassi et al., 2016). De plus, les résultats mettent en lumière l'importance des expériences acquises avec cette clientèle spécifique afin d'intervenir efficacement. Ils rejoignent les conclusions de plusieurs études qui témoignent des bénéfices de cette expérience préalable, laquelle favorise la neutralité, la gestion du contre-transfert et le développement d'un niveau d'aisance (Godbout et al., 2018; Judge & Ward, 2017; Saini et al., 2019; Sudland, 2020; Sudland & Neumann, 2021). Ainsi, les personnes professionnelles estiment que l'accès à des formations et des outils cliniques et d'évaluation adaptés à la réalité de ces familles est nécessaire pour améliorer leur pratique (Godbout et al., 2018).

En somme, cette étude a révélé des éléments importants de l'expérience des enfants participant à une intervention psychojudiciaire, enrichissant notre compréhension des enjeux de leur participation. Les résultats rappellent la nécessité de continuer à explorer cette réalité complexe et d'offrir aux enfants concernés la possibilité de s'exprimer et de bénéficier d'une intervention adaptée à leur situation. C'est en leur donnant une voix que nous pourrons collectivement les soutenir de manière efficace tout en veillant à protéger leur intérêt.

Références

Aabbassi, B., Asri, F., & Nicolis, H. (2016). La séparation parentale en clinique infanto-juvénile. *Archives de pédiatrie, 23*(4), 394-397. https://doi.org/10.1016/j.arcped.2015.12.026

Achim, J., Cyr, F., & Filion, L. (1997). L'implication de l'enfant en médiation familiale : de la théorie à la pratique. *Revue québécoise en psychologie*. *18*(1), 41-59.

Amato, P. R. (2010). Research on Divorce: Continuing Trends and New Developments. *Journal of Marriage and Family*, *72*(3), 650-666. https://doi.org/10.1111/j.1741-3737.2010.00723.x

Amato, P. R., & Afifi, T. D. (2006). Feeling Caught between Parents: Adult Children's Relations with Parents and Subjective Well-Being. *Journal of Marriage and Family, 68*(1), 222-235. https://doi.org/10.1111/j.1741-3737.2006.00243.x

Andolfi, M. (2016). How to Give Voice to Children in Family Therapy. Dans M. Borcsa & P. Stratton (Éds), *Origins and Originality in Family Therapy and Systemic Practice, European Family Therapy Association Series* (pp. 143-168). Springer. https://doi.org/10.1007/978-3-319-39061-1_10

Baude, A., Drapeau, S., & Robitaille, C. (2018). La participation de l'enfant dans le processus de médiation familiale. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, *61*(2), 39-54. https://doi.org/10.3917/ctf.061.0039

Bernier, D., Gagnon, C., & La Fédération des maisons d'hébergement pour femmes. (2019). *Violence conjugale devant les tribunaux de la famille : enjeux et pistes de solution.* Service aux collectivités de l'UQAM et Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, Montréal. https://www.fmhf.ca/publications/violence-conjugale-devant-tribunaux-famille-enjeux-pistes-solution

Birnbaum, R. (2017). Views of the child reports: Hearing directly from children involved in post-separation disputes. *Social Inclusion*, *5*(3), 148-154. https://doi.org/10.17645/si.v5i3.922

Birnbaum, R., McCleary, L., Saini, M., & Bala, N. (2018). Dimensions of conflict for separated families index: An index for family courts. *Children and Youth Services Review, 88*, 191-196. https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2018.02.046

Bloch, M., Peleg, I., Koren, D., Aner, H., & Klein, E. (2007). Long-term effects of early parental loss due to divorce on the HPA axis. *Hormones and Behavior, 51*(4), 516-523. https://doi.org/10.1016/j.yhbeh.2007.01.009

Buchanan, C. M., Maccoby, E. E., & Dornbusch, S. M. (1991). Caught between parents: Adolescents' experience in divorced homes. *Child Development, 62*(5), 1008-1029. https://doi.org/10.1111/j.1467-8624.1991.tb01586.x

Campbell, A. F., & Simmonds, J. G. (2011). Therapist Perspectives on the Therapeutic Alliance with Children and Adolescents. *Counselling Psychology Quarterly, 24*(3), 195-209. https://doi.org/10.1080/09515070.2011.620734

Cashmore, J., & Parkinson, P. (2008). Children's and parent's perceptions on children's participation in decision making after parental separation and divorce. *Family Court Review*, *46*(1), 91-104. https://doi.org/10.1111/j.1744-1617.2007.00185.x

Cyr, F., Poitras, K., & Godbout, É. (2020). An interdisciplinary case management protocol for child resistance or refusal dynamics. *Family Court Review*, *58*(2), 560-575. https://doi.org/10.1111/fcre.12487

Cyr, F., Poitras, K., Godbout, É, & Baude, A. (2021). Parentalité-conflit-résolution : un modèle d'intervention psychothérapeutique et interdisciplinaire. *Revue québécoise de psychologie*, *42*(2), 145-166. https://doi.org/10.7202/1081259ar

Cyr, F., Poitras, K., Godbout, É., & Macé, C. (2017). *Projet pilote sur la gestion des dossiers judiciaires à haut niveau de conflit*. Rapport de recherche adressé au ministère de la Justice du Québec, Université de Montréal.

Deutsch, R., Drozd, L., & Ajoku, C. (2020). Trauma-informed interventions in parent-child contact cases. *Family Court Review, 58*(2), 470-487. https://doi.org/10.1111/fcre.12483

Drapeau, S., Baude, A., Godbout, É., Poitras, K., & Saint-Jacques, M.-C. (2022). *La participation directe des enfants dans le processus de médiation familiale qu'en pensent les enfants, les parents, les médiateurs et les médiatrices?* Rapport final présenté au ministère de la Justice du Québec.

Fidler, B. J., & Bala, N. (2020). Guest Editors' Introduction to the 2020 Special Issue on Parent-Child Contact Problems: Concepts, Controversies and Conundrums. *Family Court Review: An interdisciplinary Journal*, *58*(2), 265-269. https://doi/10.3316/agispt.20200522030727

Fidler, B. J., Bala, N., & Saini, M. (2013). *Children who resist post-separation parental contact: A differential approach for legal and mental health professionals*. Oxford University Press.

Filion, L., & Richard, V. (2016). Parole et place de l'enfant dans la médiation familiale : enjeux et opportunités. Dans R. Coutanceau (Éd.), *La parole de l'enfant : la vérité sort-elle toujours de la bouche des enfants?* (pp. 49-67). Dunod. https://doi.org/10.3917/dunod.couta.2016.01.0049

Fosco, G. M., & Grych, J. H. (2010). Adolescent triangulation into parental conflicts: Longitudinal implications for appraisals and adolescent-parent relations. *Journal of Marriage and Family*, *72*(2), 254-266. https://doi.org/10.1111/j.1741-3737.2010.00697.x

Fotheringham, S., Dunbar, J., & Hensley, D. (2013). Speaking for themselves: Hope for children caught in high conflict custody and access disputes involving domestic violence. *Journal of Family Violence*, *28*(4), 311-324. https://doi.org/10.1007/s10896-013-9511-3

Friedlander, M. L., Escudero, V., Welmers-van de Poll, M. J., & Heatherington, L. (2018). Meta-analysis of the alliance-outcome relation in couple and family therapy. *Psychotherapy, 55*(4), 356-371. https://doi.org/10.1037/pst0000161

Godbout, É., Saini, M., & Turbide, C. (2018). Les conflits sévères de séparation : le point de vue et les besoins des intervenants en protection de la jeunesse. *Revue québécoise de psychologie, 39*(3), 99-124. https://doi.org/10.7202/1058186ar

Godbout, É., Turbide, C., Poitras, K., Larouche, K., Baude, A., Cyr, F., & Roy, D. (2023). Les conflits sévères de séparation : comment les définir et examiner leur répartition chez les parents québécois récemment séparés?. Dans M.-C. Saint-Jacques, C. Robitaille, É. Godbout, A. Baude, & S. Lévesque (Éds), *La séparation parentale et la recomposition familiale dans la société québécoise : les premiers moments* (pp. 411-438). Presses de l'Université Laval.

Gouvernement du Québec. (2018, 3 juillet). *Reconduction du projet pilote du protocole Parentalité-Conflit-Résolution à Québec* [Conférence de presse]. https://www.newswire.ca/fr/news-releases/reconduction-du-projet-pilote-du-protocole-parentalite---conflit---resolution-a-quebec-687247221.html (consulté le 9 juillet 2023)

Haddad, L., Phillips, P. K., & Bone, B. J. (2016). High-conflict divorce: A review of the literature. *American Journal of Family Law, 29*(4), 243-258.

Harold, G. T., & Sellers, R. (2018). Annual research review: Interparental conflict and youth psychopathology: An evidence review and practice focused update. *Journal of Child Psychology and Psychiatry, 59*(4), 374-402. https://doi.org/10.1111/jcpp.12893

Hayes, M., & Birnbaum, R. (2020). Voice of the child reports in Ontario: A content analysis of interviews with children. *Journal of Divorce & Remarriage, 61*(5), 301-319. https://doi.org/10.1080/10502556.2019.1619379

Houston, C., Bala, N., & Saini, M. (2017). Crossover cases of high-conflict families involving child protection services: Ontario research findings and suggestions for good practices. *Family Court Review, 55*(3), 362-374. https://doi.org/10.1111/fcre.12289

Johnston, J. R., Roseby, V., & Kuehnle, K. (2009). *In the name of the child: A developmental approach to understanding and helping children of conflicted and violent divorce* (2e éd.). Springer.

Judge, A. M., & Ward, P. (2017). The Perfect Storm: High-Conflict Family Dynamics, Complex Therapist Reactions, and Suggestions for Clinical Management. Dans A. M. Judge & R. M. Deutsch (Éds), *Overcoming Parent-Child Contact Problems: Family-Based Interventions for Resistance, Rejection, and Alienation* (pp. 107-127). Oxford University Press.

Jurek, J., Janusz, B., Chwal, M., & De Barbaro, B. (2014). Premature Termination in Couple Therapy as a Part of Therapeutic Process. *Archives of Psychiatry and Psychotherapy*, *16*(2), 51-59. https://doi.org/10.12740/app/26962

Karver, M. S., Handelsman, J. B., Fields, S., & Bickman, L. (2006). Meta-Analysis of Therapeutic Relationship Variables in Youth and Family Therapy: The Evidence for Different Relationship Variables in the Child and Adolescent Treatment Outcome Literature. *Clinical Psychology Review, 26*(1), 50-65. https://doi.org/10.1016/j.cpr.2005.09.001

Kelly, J. B. (2000). Children's Adjustment in Conflicted Marriage and Divorce: A Decade Review of Research. *Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, *39*(8), 963-973. https://doi.org/10.1097/00004583-200008000-00007

Kelly, K., & Brown, E. C. (2024). The Use of Trauma-Focused Cognitive Behavioral Therapy with Children of High-Conflict Divorce. Dans S. K. Gupta (Éd.), *Handbook of Research on Child and Adolescent Psychology Practices and Interventions* (pp. 287-302). IGI Global.

Kelly, J. B., & Johnston, J. R. (2001). The Alienated Child: A Reformulation of Parental Alienation Syndrome. *Family Court Review*, *39*(3), 249-266. https://doi.org/10.1111/j.174-1617.2001.tb00609.x

Lange, A. M. C., Visser, M., Scholte, R. H. J., & Finkenauer, C. (2022). Parental Conflicts and Posttraumatic Stress of Children in High-Conflict Divorce Families. *Journal of Child & Adolescent Trauma*, *15*(3), 615-625. https://doi.org/10.1007/s40653-021-00410-9

Lansford, J. E. (2009). Parental Divorce and Children's Adjustment. *Perspectives on Psychological Science*, *4*(2), 140-152. https://doi.org/10.1111/j.1745-6924.2009.01114.x

Lavik, K. O., Frøysa, H., Brattebø, K. F., McLeod, J., & Moltu, C. (2018). The First Sessions of Psychotherapy: A Qualitative Meta-Analysis of Alliance Formation Processes. *Journal of Psychotherapy Integration*, *28*(3), 348-366. https://doi.org/10.1037/int0000101

Lavoie, M. A., & Saint-Jacques, M.-C. (2021). La parole de l'enfant dont la garde est contestée devant les tribunaux : un regard rétrospectif porté par de jeunes adultes. *Service social*, *67*(2), 123-138. https://doi.org/10.7202/1089106ar

Malo, C., Moreau, J., Lavergne, C., & Hélie, S. (2017). Psychological Maltreatment, the Under-Recognized Violence against Children: A New Portrait from Quebec. *Child Welfare*, 95(1), 77-99. https://www.jstor.org/stable/48623561

Malo, C., Morin, M., Moreau, J., Hélie, S., & Lavergne, C. (2018). L'exposition des enfants au conflit sévère de séparation. Les défis particuliers pour la pratique en protection au Québec. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, *2*, 55-72. https://doi.org/10.3917/ctf.061.0055

Mayer, R., & Deslauriers, J.-P. (2000). Quelques éléments d'analyse qualitative. Dans R. Mayer, F. Ouellet, M.-C. Saint-Jacques, & D. Turcotte (Éds), *Méthodes de recherche en intervention sociale* (pp. 159-189). Gaëtan Morin Éditeur.

McIntosh, J. E., Wells, Y. D., Smyth, B. M., & Long, C. M. (2008). Child-Focused and Child-Inclusive Divorce Mediation: Comparative Outcomes from a Prospective Study of Postseparation Adjustment. *Family Court Review*, *46*(1), 105-124. https://doi.org/10.1111/j.1744-1617.2007.00186.x

Miles, M. B., & Huberman, A. M. (1994). *Qualitative Data Analysis: An Expanded Sourcebook*. Sage Publications.

Moran, J. A., & McCall, S. (2019, Mars). Ask the Experts: Ten Tips for De-Escalating Conflict in Parent-Child Contact Problems. *Association of Family and Conciliation Courts eNEWS, 14*(3), 2.

Mowbray, C. T., Holter, M. C., Teague, G. B., & Bybee, D. (2003). Fidelity Criteria: Development, Measurement, and Validation. *American Journal of Evaluation*, *24*(3), 315-340. https://doi.org/10.1177/109821400302400303

Paillé, P., & Mucchielli, A. (2021). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (5e éd.). Armand Colin.

Paquin-Boudreau, A., Poitras, K., Cyr, F., & Godbout, É. (2021). An interdisciplinary case management protocol for high-conflict families: The evolution of coparental dynamic. *Journal of Divorce & Remarriage, 62*(8), 657-672. https://doi.org/10.1080/10502556.2021.1993022

Paquin-Boudreau, A., Poitras, K., Godbout, É, & Cyr, F. (2023). Caractéristiques individuelles des parents impliqués dans des conflits sévères de séparation : perceptions des professionnels psychosociaux et judiciaires. *Enfances, Familles, Générations*, *41*. https://doi.org/10.7202/1097367ar

Parady, A. M., Anderson, S. R., Bradford, A. B., & Johnson, L. N. (2019). Difference in therapeutic alliance: High-conflict co-parents vs regular couples. *American Journal of Family Therapy, 46*(5), 405-420. https://doi.org/10.1080/01926187.2019.1570830

Poitras, K., Cyr, F., & Chatigny, A. (2017). Trajectoires psychojudiciaires suite à la séparation parentale : études de dossiers en provenance du Québec. *Revue scientifique sur les familles séparées de l'Association internationale francophone des intervenants auprès des familles séparées (AIFI), 11,* 1-26.

Poitras, K., & Drapeau, S. (2014). Difficultés de contacts à la suite de la séparation parentale : comment mieux prévenir pour mieux évaluer. Dans K. Poitras, L. Mignault, & D. Goubau (Éds), *L'enfant et le litige en matière de garde : regards psychologiques et juridiques* (pp. 99-128). Presses de l'Université du Québec.

Polak, S., Altobelli, T., & Popielarczyk, L. (2020). Responding to severe parent-child rejection cases without a parentectomy: A blended sequential intervention model and the role of the courts. *Family Court Review, 58*(2), 507-524. https://doi.org/10.1111/fcre.12496

Polak, S., & Saini, M. (2015). Children Resisting Contact with a Parent Postseparation: Assessing this Phenomenon Using an Ecological Systems Framework. *Journal of Divorce & Remarriage*, *56*(3), 220-247. https://doi.org/10.1080/10502556.2015.1012698

Polak, S., & Saini, M. (2019). The Complexity of Families Involved in High-Conflict Disputes: A Postseparation Ecological Transactional Framework. *Journal of Divorce & Remarriage*, *60*(2), 117-140. https://doi.org/10.1080/10502556.2018.1488114

Quigley, C., & Cyr, F. (2018). The Voice of the Child in Parenting Coordination: Views of Children, Parents, and Parenting Coordinators. *Journal of Divorce & Remarriage*, *59*(6), 501-527. https://doi.org/10.1080/10502556.2017.1403823

Saini, M. A., Black, T., Fallon, B., & Marshall, A. (2013). Child custody disputes within the context of child protection investigations. *Child Welfare*, *92*(1), 115-138. https://www.jstor.org/stable/48625031

Saini, M., Black, T., Godbout, É., & Deljavan, S. (2019). Feeling the pressure to take sides: A survey of child protection workers' experiences about responding to allegations of child maltreatment within the context of child custody disputes. *Children and Youth Services Review*, *96*, 127-133. https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2018.11.044

Smith, L. S. (2016). Family-Based Therapy for Parent-Child Reunification. *Journal of Clinical Psychology*, *72*(5), 498-512. https://doi.org/10.1002/jclp.22259

Sudland, C. (2020). Challenges and Dilemmas Working with High-Conflict Families in Child Protection Casework. *Child & Family Social Work*, *25*(2), 248-255. https://doi.org/10.1111/cfs.12680

Sudland, C., & Neumann, C. B. (2021). Should we Take their Children? Caseworkers' Negotiations of 'Good Enough' Care for Children Living with High-Conflict Parents. *European Journal of Social Work*, *24*(4), 683-695. https://doi.org/10.1080/13691457.2020.1805588

Sweeper, S. (2012). Children's Adjustment after Parental Separation: Investigating a Clinical Shift from Reducing Parental Conflict to Improving the Parent-Child Relationship. Dans P. Noller & G. C. Karantzas (Éds), *The Wiley-Blackwell Handbook of Couples and Family Relationships* (pp. 345-359). Wiley Blackwell.

Turbide, C. (2022). *Le parcours des familles suivies en protection de la jeunesse en raison d'un conflit sévère de séparation : la perspective des parents* [Thèse de doctorat]. Université Laval. http://hdl.handle.net/20.500.11794/73342

Tyrka, A. R., Wier, L., Price, L. H., Ross, N., Anderson, G. M., Wilkinson, C. W., & Carpenter, L. L. (2008). Childhood Parental Loss and Adult Hypothalamic-Pituitary-Adrenal Function. *Biological Psychiatry*, *63*(12), 1147-1154. https://doi.org/10.1016/j.biopsych.2008.01.011

Van der Wal, R. C., Finkenauer, C., & Visser, M. M. (2019). Reconciling mixed findings on children's adjustment following high-conflict divorce. *Journal of Child and Family Studies, 28*(2), 468-478. https://doi.org/10.1007/s10826-018-1277-z

Van Dijk, R., van der Valk, I. E., Deković, M., & Branje, S. (2020). A meta-analysis on interparental conflict, parenting, and child adjustment in divorced families: Examining mediation using meta-analytic structural equation models. *Clinical Psychology Review*, *79*, Article 101861. https://doi.org/10.1016/j.cpr.2020.101861

Van Dijk, R., van der Valk, I., Deković, M., & Branje, S. (2022). Triangulation and child adjustment after parental divorce: Underlying mechanisms and risk factors. *Journal of Family Psychology, 36*(7), 1117-1131. https://doi.org/10.1037/fam0001008

Walters, M. G., & Friedlander, S. (2016). When a Child Rejects a Parent: Working with the Intractable Resist/Refuse Dynamic. *Family Court Review*, *54*(3), 424-445. https://doi.org/10.1111/fcre.12238

Yin, R. K. (2018). *Case study research and applications: Design and methods* (6e éd.). Sage Publications.

Conclusion générale

Le présent essai doctoral documente l'expérience des enfants exposés aux CSS et participant à une intervention psychojudiciaire spécialisée et destinée à ces situations familiales, soit le protocole d'intervention PCR. En accord avec la théorie systémique, la prise en compte du point de vue des différents acteurs impliqués et de leurs interactions entre eux s'avère nécessaire afin de rendre compte du phénomène dans son ensemble et sa complexité. Pour ce faire, un devis qualitatif a été réalisé à partir d'une étude de cas simple à plusieurs unités d'analyse encastrées, lesquelles témoignent de différents points de vue (enfants, parents et IDF). De façon plus spécifique, l'étude de cas a permis de décrire (1) le vécu des enfants à travers l'intervention à laquelle ils ont participé; (2) leur évolution sur le plan de leur bien-être et des relations parent-enfant de même que; et (3) les facteurs d'influence de leur expérience. Cette conclusion résume les principaux résultats de l'étude de même que les réflexions qui en ont émergé. Ensuite, les implications pour la clinique et pour la recherche sont développées.

Synthèse des principaux résultats de l'étude

D'abord, deux éléments centraux décrivent le vécu de l'enfant à travers l'intervention : ses réactions et son expérience des rencontres avec l'IDF. Ces deux éléments se révèlent étroitement liés. Ainsi, les résultats ont mis en lumière le vécu diversifié des enfants participant au protocole PCR, en identifiant un large spectre des réactions à différentes étapes du processus d'intervention, soit à leur entrée dans le

protocole, en cours d'intervention, ainsi qu'à la fin de celle-ci. Certains enfants peuvent adopter une posture d'ouverture alors que d'autres peuvent manifester certaines résistances. Par ailleurs, ces réactions peuvent évoluer de différentes manières tout au long de l'intervention. Par exemple, un enfant peut initialement se montrer craintif et méfiant à son arrivée dans le protocole, puis progressivement s'ouvrir et s'engager dans le processus, pour finalement réagir difficilement à la fin de la démarche. De même, un autre enfant peut aborder le protocole avec un sincère désir de s'investir et espérer renouer avec son parent, mais en venir à vivre de grandes déceptions/frustrations au cours de la démarche. Ces cas de figure illustrent la vaste gamme de réactions que les enfants peuvent expérimenter tout au long du protocole PCR. Les résultats mettent ensuite en évidence le rôle central des rencontres avec l'IDF à travers le vécu des enfants. L'expérience que font ces enfants de ces rencontres et leur capacité ou non à se déposer dans le lien thérapeutique jouent un rôle décisif dans la façon dont ils expérimenteront le protocole et y réagiront. Rappelons que c'est dans le cadre de cette composante du protocole – l'intervention systémique coordonnée par l'IDF – que la participation de l'enfant revêt une importance particulière. Ces liens entre cette expérience des rencontres avec l'IDF et leur expérience globale de PCR apparaissent alors indispensables. Cependant, bien que les rencontres avec l'IDF occupent une place centrale dans le vécu de l'enfant, il est essentiel de souligner que son expérience globale à travers ce protocole d'intervention ne peut être réduite à la relation enfant-psychothérapeute. En réalité, elle s'inscrit plutôt à travers une multiplicité de dimensions.

L'évolution des enfants sur le plan de leur fonctionnement et des relations parent-enfant s'avère également hétérogène. En effet, certaines situations tendent à évoluer positivement, tandis que d'autres demeurent plus fragiles et semblent se détériorer davantage. Ces résultats corroborent ceux présentés dans le cadre du rapport de recherche présenté par Cyr et al. (2017), notant également que cette diversité des trajectoires semble associée à des caractéristiques spécifiques pour chaque situation (p. ex., individuelles, familiales, etc.). Ces résultats, bien qu'attendus, suggèrent toutefois que certains enfants vivent leur expérience plus difficilement et en ressortent plus détériorés qu'au départ, ce qui soulève plusieurs préoccupations.

De plus, rappelons que certaines mesures quantitatives ont été initialement utilisées afin de contribuer à une description détaillée de l'échantillon, sur le plan du fonctionnement (SDQ) et des relations parent-enfant (CPRS). Faute d'espace, ces résultats n'ont toutefois pu être intégrés dans l'article et faire l'objet de publication. Or, ces résultats viennent confirmer la diversité des enfants qui intègrent le protocole PCR, justifiant l'intérêt de les présenter. À titre de rappel, ces questionnaires ont été remplis par les parents lors de leur arrivée au protocole (temps 1) et répondus pour leur enfant le plus vieux. D'abord, selon le point de vue des parents au SDQ, les enfants présentaient en moyenne un bon fonctionnement général à leur entrée dans le protocole, avec la majorité obtenant un score total de difficultés normal en fonction des seuils cliniques (n = 10). Ce constat s'effectue indépendamment du parent répondant (père ou mère), à l'exception d'une des trois dyades parentales où les parents ne présentent pas le même portrait. Il

importe de préciser que certains parents rapportaient, quant à eux, des difficultés importantes concernant le fonctionnement de leur enfant (n = 4). Par la suite, selon la réponse des parents au CPRS, pour la sous-échelle « conflit », 65 % d'entre eux entretenaient une relation négative ou tendue avec leur enfant (n = 11) tandis que pour la sous-échelle « affects positifs », 47 % rapportaient une relation chaleureuse, affectueuse et faisant état d'une communication ouverte avec leur enfant (n = 8). Pour la totalité des dyades parentales ayant répondu (n = 3), les données relèvent que le parent pour lequel il y a rupture/fragilisation du lien avec son enfant rapporte une relation négative, tandis que le second parent relate une bonne relation avec celui-ci.

Enfin, l'étude présentée met en évidence les divers facteurs qui influent sur l'expérience de l'enfant à travers sa participation au protocole PCR. Ces facteurs opèrent à différents niveaux des systèmes individuels, familiaux et professionnels. D'une part, ce résultat est cohérent avec plusieurs études qui soulignent le caractère multifactoriel des CSS (Deutsch et al., 2020; Polak & Saini, 2019). D'autre part, ce constat confirme l'importance d'intervenir auprès de tous les membres du système familial (intrasystémique), en collaboration avec les membres des systèmes judiciaire et psychosocial impliqués dans le dossier (Cyr et al., 2020; Fidler & Bala, 2010). Finalement, tout comme le proposent Polak et Saini (2019), les résultats de notre étude confirment la pertinence d'adapter l'intervention en fonction des particularités de chaque famille plutôt que d'offrir un traitement uniforme ou standardisé.

À l'issue de cette étude, des questions demeurent quant à l'implication des enfants dans ces interventions ciblant les familles vivant un CSS. À ce titre, trois constats méritent d'être approfondis : la nécessité d'une évaluation préalable de la dynamique familiale, la durée de l'intervention auprès de ces familles, ainsi que les besoins de services complémentaires et préventifs.

Mieux évaluer pour mieux intervenir… dans l'intérêt des enfants

L'hétérogénéité des difficultés présentées par les enfants et de leur trajectoire au cours de l'intervention est conforme aux recherches dans le domaine (Polak & Saini, 2019; Saint-Jacques et al., 2016; Turbide, 2022). Or, cette hétérogénéité ajoute à la complexité de l'intervention et invite à offrir une intervention ajustée à chaque situation familiale afin d'en maximiser les avantages (Godbout et al., 2018; Polak et al., 2020). La prise en compte des facteurs individuels, familiaux et professionnels qui influencent l'expérience des enfants est nécessaire afin d'offrir les meilleures dispositions aux enfants qui se retrouvent impliqués dans une intervention systémique exigeante (Deutsch & Sullivan, 2014). Sans quoi, il semble impossible d'une part de bien comprendre la nature complexe de chaque dynamique familiale et d'autre part de pouvoir bien accompagner les familles vivant un CSS et assurer un déroulement optimal pour ces enfants (Walters & Friedlander, 2016).

Les résultats de notre étude amènent à recommander la réalisation d'une évaluation approfondie de la dynamique familiale par des personnes professionnelles qualifiées, et ce, avant même d'entamer l'intervention. Cette évaluation permettrait de cerner les enjeux

de violence conjugale et d'orienter les familles vers des services spécialisés ou d'ajuster le protocole d'intervention psychojudiciaire en conséquence. Dans les cas où des épisodes de violence sont identifiés notamment, l'implication des enfants dans l'intervention pourrait être contre-indiquée ou, à tout le moins, subséquente à un travail préalable avec les parents, tout en veillant à ce que la sécurité de tous demeure une priorité (Bernier et al., 2019; Deutsch et al., 2020; Jaffe et al., 2008). Considérant l'enchevêtrement entre les CSS et les enjeux de sécurité dans ces situations familiales (Godbout et al., 2023), et les défis pour les personnes professionnelles d'en faire le dépistage (Godbout et al., 2023; Johnston, 2006), l'évaluation initiale parait s'imposer.

Par ailleurs, bien que certains retissages de lien se déroulent positivement, les résultats de notre étude révèlent également des situations préoccupantes où les enfants se retrouvent confrontés à un échec relationnel en raison d'un désengagement parental. Ce constat fait écho aux conclusions d'autres études, selon lesquelles l'engagement continu des parents joue un rôle clé dans la modération de l'impact des conflits parentaux sur l'adaptation psychologique de l'enfant (Drapeau et al., 2014; Rejaän et al., 2022; Sweeper, 2012). Ici, les résultats renforcent également l'idée que l'implication active de chaque parent contribue à l'expérience des enfants et est indispensable à l'amélioration de la relation parent-enfant (Sweeper, 2012; van Dijk et al., 2020). Ainsi, dans un contexte où les parents en CSS ont recours aux tribunaux à répétition pour obtenir du temps parental, comment peut-on expliquer que l'un d'entre eux se désiste finalement du retissage des liens avec son enfant? Les études sur le sujet montrent que le parent rejeté par son enfant

peut vivre une grande détresse psychologique de même que des émotions parfois paradoxales, notamment des réactions de rejet de son enfant (Kelly & Johnston, 2001; Polak & Saini, 2015), celles-ci étant particulièrement dommageables pour l'enfant (Fidler & Ward, 2017). Bien que l'ampleur et le caractère exigeant du protocole PCR aient été soulignés à plusieurs reprises, il est possible que certains parents sous-estiment les défis personnels qui les attendent tout au long de l'intervention et le soutien dont ils pourraient avoir besoin. Les échecs douloureux constatés dans le rétablissement des liens parent-enfant soulèvent des questions sur la capacité de certains parents à s'engager pleinement et à surmonter ces défis pour soutenir affectivement leur enfant à travers le lien qui les unit. Forslund et al. (2021) soulignent l'importance des connaissances dans le domaine de l'attachement afin de guider les tribunaux de la famille vers une meilleure évaluation et soutien de ces familles. Évidemment, il ne s'agit pas de viser la perfection parentale, mais d'assurer la présence d'un parent suffisamment bon, qui saura offrir à son enfant une base affective sécurisante et fournir les soins nécessaires (Forslund et al., 2021; Winnicott, 2006). Ces considérations soulignent l'importance d'un engagement parental sincère et constant pour favoriser un environnement émotionnellement sécurisant, indispensable au développement optimal de l'enfant, et qui contribuera par le fait même à son expérience de l'intervention. Ainsi, une évaluation attentive de l'engagement des parents participant à de tels protocoles d'intervention se retrouve essentielle afin de maximiser leurs effets positifs tout en veillant au meilleur intérêt des enfants.

Ce temps d'évaluation parait nécessaire également pour offrir un espace à l'enfant afin que ses besoins et ses désirs soient entendus. Rappelons que cette intervention est offerte en suivant la prémisse que celle-ci est cohérente à l'intérêt de l'enfant, intérêt qui a été statué dès le début et pouvant entrer en contradiction avec les désirs de l'enfant. Or, comme le soulignent les études sur les procédures judiciaires post-séparation parentale, les enfants ne veulent généralement pas porter la lourde tâche décisionnelle sur les sujets qui les concernent (p. ex., partage du temps parental), mais veulent être impliqués dans le processus et que leur voix soit entendue (Bala et al., 2013; Birnbaum, 2017; Cashmore & Parkinson, 2008; Drapeau et al., 2022; Fotheringham et al., 2013; Quigley & Cyr, 2018). D'autant plus, rappelons qu'il est désormais reconnu que la détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant nécessite une compréhension de ses opinions et perspectives, et que les enfants ont le droit d'être entendus (Hayes & Birnbaum, 2020). Que ce soit dans les procédures judiciaires, dans la recherche comme dans les démarches thérapeutiques, trop peu de place est faite à l'enfant, ce qui s'avère d'ailleurs largement critiqué (Andolfi, 2016; Paré, 2014; Powell & Smith, 2009). Pourtant, comme l'explique si bien Andolfi (2016) « si nous sommes prêts à les écouter et à respecter leurs opinions, les enfants offriront information, espoir, sensibilité et un fervent désir de contribuer à rétablir l'harmonie familiale » [traduction libre] (p. 155). Ainsi, en dépit de cette prémisse de base, la prise en considération de la voix de l'enfant, avant même d'entamer l'intervention, est primordiale. Cette démarche vise à redonner du pouvoir à l'enfant et à acquérir une meilleure compréhension de sa situation.

Cette évaluation préalable permettrait de s'assurer que tous les membres de la famille comprennent le protocole PCR, ses exigences et ses limites, ce qui favoriserait une participation éclairée quant à l'implication attendue. Nos résultats montrent que cette compréhension est importante en raison des impacts qu'elle peut générer sur l'expérience des enfants. Le programme comporte des procédures dont chaque acteur doit être informé afin d'assurer un consentement libre et éclairé. D'ailleurs, il est connu que les enfants auraient une compréhension limitée du processus judiciaire, du rôle des juges et avocats, des enjeux de confidentialité et de leur droit d'être entendu à travers le processus (Hill et al., 2002). Aussi, la recherche confirme qu'ils ont besoin d'être informés sur le processus et les procédures judiciaires, et ce, dans des termes adaptés et accessibles afin de faciliter leur compréhension (Douglas et al., 2006; Lavoie & Saint-Jacques, 2021). Les résultats de notre étude pointent la nécessité de réitérer régulièrement l'assentiment de l'enfant et de s'assurer de sa compréhension des dispositifs de l'intervention (Lavoie & Saint-Jacques, 2021).

L'établissement d'un cadre thérapeutique et de directives claires auprès de chacun des parents en amont de l'intervention est essentiel à son bon déroulement, soulignant ainsi l'importance d'accorder suffisamment de temps à cette évaluation préalable, l'objectif étant de s'assurer que chacun soutienne efficacement le processus qui les attend, favorisant ainsi leur adhésion et le bon déroulement de l'intervention (Cyr et al., 2020). Rappelons que la clarification des attentes et des objectifs auprès de tous est un élément primordial pour favoriser l'établissement d'une alliance thérapeutique (Friedlander et

al., 2018). De même, ce temps s'avère précieux afin de construire peu à peu les bases d'une alliance thérapeutique avec chaque membre du système, laquelle est déterminante au succès thérapeutique (Friedlander et al., 2018; Karver et al., 2006). Rappelons que cette alliance thérapeutique est d'autant plus nécessaire dans les contextes d'intervention psychojudiciaire impliquant les enfants (Drapeau et al., 2022) et peut nécessiter davantage de temps chez les familles aux prises avec un CSS (Parady et al., 2019).

En somme, nos résultats militent en faveur d'une évaluation approfondie de la dynamique familiale. En effet, le temps accordé à cette étape préalable assurerait une meilleure compréhension du système familial, ce qui apparait essentiel afin de déterminer quelle est l'intervention la plus adaptée aux besoins de la famille et cohérente au meilleur intérêt de l'enfant (Quigley & Cyr, 2018). Bien qu'ils s'inscrivent dans un contexte judiciaire différent, les propos de Lavoie et Saint-Jacques (2021) témoignent de l'importance d'établir une telle compréhension et de s'assurer que l'ensemble des membres de la famille, dont l'enfant, puisse y participer.

Du temps nécessaire pour intervenir, oui, mais encore…

Les résultats de l'étude nous rappellent que des besoins persistent et que des fragilités demeurent chez plusieurs enfants et leurs parents, au-delà de l'intervention offerte. Pourtant, il serait attendu que la modification de la dynamique familiale dysfonctionnelle par l'entremise des interventions d'approche systémique ait des impacts durables sur la symptomatologie de l'enfant (Jackson, 1957). En accord avec cette approche, la

participation des enfants est par ailleurs considérée comme un élément clé afin de promouvoir des changements systémiques notamment dans le lien parent-enfant (Cyr et al., 2020) tout en ayant le potentiel de nourrir le travail réalisé avec les parents et d'éveiller leur sensibilité aux besoins de leurs enfants (Baude et al., 2021). Alors, comment expliquer ce résultat malgré ces dispositifs prometteurs? Une des hypothèses explicatives, et dont les résultats témoignent, concerne précisément le manque de temps. En effet, le protocole amorce un travail complexe de retissage de liens parent-enfant ayant été fragilisés ou rompus, lequel nécessite manifestement plus de temps que ce qui est alloué dans le cadre du protocole PCR. En plus d'être essentiel à l'établissement de l'alliance thérapeutique, un temps d'intervention important s'avère indispensable à un travail en profondeur, permettant des changements durables dans le système familial et une consolidation des acquis. En effet, par la fragilité des liens qui demeure pour plusieurs familles, les résultats confirment que le renouement du lien parent-enfant qui a été brisé ou fragilisé demande du temps et que ces efforts devront probablement être renouvelés au fil du temps (Cyr et al., 2020; Moran & McCall, 2019). Alors, si l'intervention destinée à aider la famille doit se terminer dans un moment critique, laissant l'enfant dans un état de grande vulnérabilité et le système familial à risque de se détériorer, cet enfant a-t-il réellement la possibilité d'aller mieux? Une solution alternative serait d'offrir des interventions récurrentes, compte tenu de la fragilité de ces systèmes familiaux face aux divers changements auxquels ils peuvent être confrontés.

Au-delà du temps nécessaire à l'intervention, rappelons que les résultats de notre étude mettent en évidence la chronicité, la multiplicité et l'intensité des besoins présents tant chez les enfants que pour le système familial dans son ensemble. Ainsi, il semble que leurs besoins dépassent ce que le protocole PCR est en mesure de leur offrir. Il importe de rappeler que le mandat des IDF s'inscrit dans le cadre d'une intervention familiale et non individuelle, et ne vise pas spécifiquement la diminution des symptômes et l'apaisement des enfants. Par ailleurs, la souffrance de ces enfants et de leur famille peut parfois être si grande qu'il est possible de penser que la symptomatologie puisse nuire au travail effectué dans le cadre du PCR, affectant ainsi l'évolution des enfants (Paquin-Boudreau et al., 2021). Ce faisant, il est clair que les besoins psychologiques des enfants constituent un objet d'inquiétude, ce qui suscite des réflexions quant à la nécessité d'offrir des services individuels préalablement ou parallèlement à l'intervention systémique familiale dispensée et à la gestion judiciaire du dossier. En effet, bien que prometteuses, les initiatives psychojudiciaires peuvent parfois être mises en œuvre de manière prématurée (Deutsch et al., 2020; Sudland, 2020). Selon ces mêmes auteurs, une première intervention individuelle avec les parents pourrait s'avérer bénéfique et permettre notamment de réduire leur détresse, de dénouer leurs enjeux relationnels, et de les rendre plus disponibles à une intervention familiale systémique visant à rétablir les liens parent-enfant. De plus, dans certains cas plus sévères où des indices de traumas sont révélés lors de l'évaluation, une démarche individuelle pour l'enfant visant le traitement des traumas est recommandée avant qu'un retissage de lien puisse être amorcé (Deutsch et al., 2020). À ce propos, l'étude de Deutsch et al. (2020) suggère un modèle d'intervention sensible aux traumas,

visant à promouvoir le développement socioémotionnel de l'enfant, tout en renforçant les capacités parentales, afin d'améliorer les relations parent-enfant, d'optimiser la coparentalité et de favoriser une dynamique familiale harmonieuse. La sécurité de tous les membres de la famille constitue également un point central, nécessitant une évaluation des enjeux de sécurité physique et psychologique, qui inclut des informations sur la violence émotionnelle active (p. ex., parentage intrusif et nuisible, allégations répétées et non fondées d'abus sexuel, physique ou psychologique, troubles de santé mentale non traités). Cette évaluation permet de déterminer si l'intervention doit inclure l'ensemble de la famille, un traitement des traumas, et/ou un travail auprès des parents, ainsi que la séquence des cibles d'intervention (Deutsch et al., 2020). Cependant, bien que ces propositions soient judicieuses, elles nécessitent des ressources professionnelles et financières considérables (Deutsch et al., 2020), en plus d'augmenter l'intensité des services et le niveau d'implication requis pour l'enfant et sa famille.

Des dynamiques familiales cristallisées : la réponse dans les services préventifs?

Ces constats, en plus des résultats obtenus dans le cadre de notre étude rappellent l'importance d'agir rapidement et tôt auprès de ces familles vivant un CSS pour lesquelles il y a rupture ou fragilisation du lien parent-enfant. En effet, le passage du temps est considéré comme un obstacle significatif à l'amélioration de ces situations, puisque les dynamiques relationnelles tendent à se cristalliser davantage à mesure qu'elles demeurent ignorées et que la période sans contact entre le parent rejeté et l'enfant s'allonge (Fidler & Bala, 2010; Smith, 2016; Walters & Friedlander, 2016). Il n'est donc pas surprenant

qu'à travers nos résultats, l'âge de l'enfant apparaisse comme un facteur d'influence de son expérience et que des défis supplémentaires soient rapportés dans l'intervention auprès des adolescents. Finalement, nous constatons que l'intervention a un coût important, et qu'elle arrive trop tard pour plusieurs familles (Greenberg & Schnider, 2020). De fait, considérant les impacts d'une rupture de lien parent-enfant sur l'enfant et les défis d'intervention qui s'accumulent au rythme que les dynamiques de rejet perdurent et se cristallisent, il semble que l'implantation de services préventifs soit une avenue judicieuse (Saini, Black et al., 2019). Comme l'indiquent Deutsch et Sullivan (2014), « une once d'intervention précoce lorsqu'il y a indices d'une dynamique de rejet/résistance (voire avant même leur apparition) vaut mieux qu'une livre d'interventions psychojudiciaires une fois ces situations enracinées » [traduction libre] (p. 120). Ainsi, comme le soutiennent d'autres personnes chercheuses et praticiennes, des méthodes préventives se doivent d'être déployées, et des propositions intéressantes ont été faites en ce sens, telles que le dépistage des risques, le triage aux différentes portes d'entrée du système judiciaire, ainsi que la présence de services psychosociaux directement au sein du palais de justice (Cyr et al., 2017; Godbout et al., 2023; Greenberg & Schnider, 2020; McIntosh & Ralfs, 2012; Ver Steegh et al., 2012). Le protocole PCR offre une contribution précieuse par son approche qui allie intervention psychosociale et judiciaire, deux volets indispensables lorsqu'il convient d'intervenir auprès des familles confrontées à un CSS. Or, notre étude sur l'expérience de l'enfant rappelle la nécessité de prévenir la survenue d'une dynamique conflictuelle, et l'importance d'intervenir rapidement lorsque les efforts de prévention ont été impossibles.

Forces et limites

L'une des principales forces de cette étude réside dans l'exploration de données uniques et peu étudiées jusqu'à ce jour, à savoir l'expérience des enfants participant à une intervention psychojudiciaire spécialisée : le protocole PCR. En donnant accès à la voix de l'enfant, notre étude permet de recueillir son point de vue sur un sujet qui le concerne directement, ce qui est une démarche rarement observée dans la littérature et pourtant nécessaire. Cette approche centrée sur l'enfant permet une compréhension plus approfondie des besoins et des perspectives des enfants impliqués dans ces interventions complexes, offrant ainsi des informations précieuses pour l'élaboration de pratiques d'intervention plus efficaces et adaptées. La présente étude se distingue également par son approche de recherche par étude de cas et par l'utilisation de multiples sources de données, ce qui contribue de manière significative à la validité interne des résultats, en offrant une diversification des perspectives et en enrichissant les analyses. D'autant plus, dans une perspective systémique familiale, une écoute attentive des différents points de vue est nécessaire afin de développer des services adéquats pour des familles dont les besoins s'avèrent complexes.

Cependant, l'étude présente également certaines limites qui se doivent d'être discutées. Le devis de recherche présente des contraintes en termes de généralisation et de transférabilité des résultats, en raison notamment de la petite taille de l'échantillon. Notamment, une augmentation du taux d'attrition des parents à travers les différents temps de mesure a été observée, contribuant à réduire la taille de l'échantillon recueilli dans le

cadre des entretiens. Bien que la diversification des points de vue constitue une force, en raison des limites propres à la collecte des données, chaque source de données ne contribue pas de manière équivalente à la compréhension du phénomène étudié. Notamment, une prédominance des données provenant des IDF peut conduire à une surreprésentation de certains thèmes. L'étude est basée sur un échantillon de parents, d'enfants, et d'IDF volontaires. Les répondants et répondantes qui ont accepté de participer peuvent donc présenter des caractéristiques qui les distinguent de ceux qui n'ont pas participé.

Une limite de cet essai, comme des travaux portant sur les interventions psychojudiciaires, réside dans l'absence d'analyse spécifique des biais de genre. Les représentations sociales associées aux rôles parentaux, et leur influence sur les pratiques selon qu'il s'agisse de mères ou de pères, n'ont pas été approfondies dans le cadre de cet essai, bien que cette question demeure pertinente. Plusieurs travaux se sont penchés sur la question, notamment l'étude de Biland et Schütz (2014) qui souligne la façon dont les écarts de traitement entre les comportements parentaux en contexte de conflit sont façonnés par des logiques genrées, influençant ainsi les interventions judiciaires. Une exploration plus ciblée de ces aspects pourrait constituer une piste intéressante pour de futures recherches, afin d'enrichir la compréhension des pratiques psychojudiciaires, mais également de l'expérience qu'en font les enfants.

Finalement, l'accès à la voix des enfants a été particulièrement difficile, ce qui a conduit à un nombre restreint de participants (n = 3). Divers obstacles ont pu entraver le

recrutement des participants, comme illustré par Poitras, Godbout et al. (2020) dans leur chapitre portant sur les défis d'accès à la voix de l'enfant et les enjeux éthiques soulevés dans les études portant sur les familles vivant des CSS. Notamment, comme le sujet d'étude est sensible et que l'enfant est perçu comme vulnérable, les parents ont pu se montrer d'emblée réticents à ce que leur enfant partage son expérience dans le cadre de cette recherche. Par ailleurs, demander le consentement d'un seul parent tout en informant le second, dans un contexte conflictuel et de méfiance, a pu susciter certaines réactions de ce dernier, pouvant aller jusqu'à s'opposer à la participation de son enfant. Ainsi, chacune de ces frontières a pu, à son tour, réduire la probabilité qu'un enfant puisse exprimer son souhait de participer ou non. De plus, en raison de la taille réduite de l'échantillon, l'étude n'a pas pu inclure des enfants provenant de tranches d'âge et de situations familiales diversifiées (p. ex., adolescents ayant vécu une rupture de lien), ce qui limite la diversité des expériences recueillies et nuit à l'atteinte de la saturation des résultats. Bien que la triangulation des données demeure un point fort du devis de recherche utilisé, nous devons souligner la faible diversité de points de vue d'enfants. Cette limite est d'autant plus importante que l'hétérogénéité des profils de ces enfants est bien établie.

En outre, bien que seuls trois enfants aient été entendus, leur voix demeure importante afin de mieux comprendre leur réalité subjective. Or, des obstacles tels que des difficultés de concentration ou de compréhension ont pu altérer la qualité des données recueillies. De plus, les rencontres en visioconférence, imposées par le contexte pandémique, en plus de l'entretien limité à une seule rencontre ont pu entraver l'établissement d'un lien de

confiance entre la chercheuse et les enfants participants (Atkinson, 2019; Lane et al., 2019).

Par ses limites, la présente étude met ainsi en lumière la difficulté d'accès à l'expérience de ces enfants de familles vivant une séparation hautement conflictuelle. Ce constat met non seulement en lumière les enjeux de la recherche visant à entendre la parole des enfants (Powell & Smith, 2009), et d'autant plus dans les contextes de CSS (Poitras, Godbout et al., 2020), mais également les défis de l'intervention auprès de cette clientèle. Un parallèle est à faire avec les critiques reprochant le peu de place faite à l'enfant et à son point de vue dans les procédures en matières familiales (Paré, 2014). La vulnérabilité perçue de ces enfants de même que les risques associés à leur implication dans le conflit parental constituent l'une des raisons principales évoquées pour justifier ce constat (Paré, 2014). Or, ils sont également les mieux placés pour parler de leur situation (Goubau, 2009; Holt, 2016, 2020). Enfin, l'objectif de cette étude consistait à faire valoir l'expérience des enfants de familles confrontées à un CSS, participant à un protocole d'intervention psychojudiciaire spécialisé, ces enfants ayant rarement l'occasion de s'exprimer. À la lumière de ces constats, il est pertinent de se demander dans quelle mesure leur voix a pu être entendue. Malgré les nombreux défis rencontrés pour valoriser la parole des enfants, cette étude a permis de donner accès à des parcelles significatives de leur réalité. Cela souligne d'autant plus la nécessité de continuer ces efforts pour leur accorder une place dans les recherches abordant des sujets qui les concernent (Poitras, Godbout et al., 2020; Powell & Smith, 2009).

Le débat éthique dans la recherche peut se réduire à un conflit de droits : le droit des enfants à être protégés et leur droit de s'exprimer (Sandbaek, 1999). Or, comme exposé précédemment dans le cadre du débat en regard de leur participation à l'intervention, un meilleur équilibre entre protection et participation est nécessaire pour : « […] permettre aux enfants d'être entendus sans les exploiter, protéger les enfants sans les faire taire ni les exclure, et mener des enquêtes rigoureuses sans leur générer un stress supplémentaire. » [traduction libre] (Alderson & Morrow, 2004, p. 12). Rappelons qu'afin d'acquérir une meilleure compréhension des besoins des enfants et de développer des interventions adaptées à ces situations particulières, la participation des enfants dans les projets de recherche est essentielle (Bessell et al., 2017; Gilbertson & Barber, 2002). Pour ce faire, les écrits sur la recherche avec des enfants nous invitent à y porter un regard nouveau. Comme le soulignent Côté et al. (2020) : « il ne s'agit pas de demander aux enfants de comprendre et de maitriser des concepts d'adulte, mais plutôt l'inverse : il faut adapter les procédures de recherche au niveau de compréhension des enfants » (p. 17). Ainsi, pour entreprendre une démarche de recherche centrée sur les enfants, il est essentiel de réfléchir aux enjeux éthiques et méthodologiques liés à leur implication, ainsi qu'à la posture à adopter en tant qu'équipe de recherche et aux choix méthodologiques à privilégier (Côté et al., 2020; Poitras, Godbout et al., 2020).

Bien que certaines limites de la collecte de données auprès des enfants n'aient pu être corrigées, cette étude a permis de tirer d'importantes leçons pour les recherches futures. Plusieurs stratégies gagneraient à être mises en place afin de favoriser une plus grande

implication des enfants. D'abord, le consentement parental initial influence fortement la relation entre la personne professionnelle de recherche et l'enfant (Poitras, Godbout et al., 2020). Établir un lien de confiance avec le parent est essentiel pour créer un contact positif et sécurisant avec l'enfant. Des discussions préalables avec le parent peuvent ainsi encourager la participation libre de l'enfant (Poitras, Godbout et al., 2020). De plus, il est préférable de réaliser les entretiens dans un environnement familier à l'enfant, ce qui aide l'enfant à se sentir détendu et à retrouver un sentiment de pouvoir (Côté et al., 2020; Moyson & Roeyers, 2012; Sime, 2017). Créer un lien de confiance avec l'enfant est crucial, et particulièrement avec des sujets sensibles comme les CSS. Pour cela, il importe de diminuer l'écart de pouvoir perçu par l'enfant (Phelan & Kinsella, 2013; Punch & Graham, 2017). Plusieurs stratégies peuvent être mises en œuvre durant l'entretien : adopter une tenue décontractée, proposer à l'enfant de s'asseoir par terre et commencer par des questions simples pour diminuer son stress et renforcer son sentiment de compétence (Drapeau & Saint-Jacques, 2020; Phelan & Kinsella, 2013). Pendant l'entretien, il est essentiel de rester attentif aux signes d'inconfort de l'enfant (p. ex., multiplier les « je ne sais pas », changer de sujet), d'offrir du soutien, de prendre des pauses et de renouveler son assentiment tout au long de l'entrevue (Poitras, Godbout et al., 2020). Enfin, à la fin de l'entretien, il est important de s'assurer du bien-être de l'enfant et de planifier un bref suivi au besoin (Moyson & Roeyers, 2012). Ces ajustements représentent le point de départ d'une approche sensible aux réalités des enfants, contribuant ainsi à renforcer les efforts pour favoriser leur participation à la recherche.

Pistes de recherche futures

Les résultats issus du présent essai doctoral encouragent la poursuite des études portant sur l'expérience subjective des enfants évoluant dans une situation familiale hautement conflictuelle et participant à des interventions psychojudiciaires spécialisées. L'expérience des enfants dans le cadre de leur participation à une intervention psychojudiciaire spécialisée demeure d'une complexité singulière et la présente étude met en évidence l'apport de l'étude de cas simple par l'entremise d'un devis qualitatif pour décrire ce phénomène encore peu connu. Néanmoins, l'étude demeure descriptive et le critère de saturation empirique et théorique n'ayant pas été atteint, des études supplémentaires sont nécessaires afin de développer une compréhension plus approfondie et mieux délimitée de l'expérience de ces enfants. Pour ce faire, l'utilisation d'un devis qualitatif demeure une avenue particulièrement judicieuse afin de soutenir les efforts visant à donner la parole aux enfants, une voix qui se doit d'être entendue afin de contribuer à la compréhension du phénomène (Poitras, Godbout et al., 2020; Powell & Smith, 2009).

Il parait pertinent de se pencher sur un échantillon d'enfants plus large et diversifié, englobant notamment différentes situations familiales (p. ex., nature et gravité des difficultés d'accès), différentes périodes développementales de même que divers services post-séparation. En effet, les données recueillies dans le cadre de notre étude concernent majoritairement les enfants plus âgés de la famille. À cet égard, il est bien établi que les conséquences des conflits familiaux sont plus manifestes chez les adolescents et que les

dynamiques relationnelles tendent à se cristalliser davantage avec le temps (Fidler & Bala, 2010; Smith, 2016; Walters & Friedlander, 2016). Ainsi, il est plausible de penser que ces situations sont initialement plus détériorées à leur entrée au protocole, ce qui peut affecter leur expérience de l'intervention, comme le révèlent nos résultats, qui témoignent des défis rencontrés dans l'intervention auprès de cette tranche d'âge. Un échantillon diversifié permettrait d'observer si les mêmes résultats sont obtenus et d'établir des comparaisons entre les différents groupes d'âge et situations familiales.

Cette démarche pourrait également inclure une variété de contextes de services offerts aux enfants à la suite de la séparation parentale, tels que la médiation, la psychothérapie individuelle et les interventions psychojudiciaires. En menant une étude auprès de ces enfants, nous pourrions mieux comprendre leurs expériences, leurs besoins et leurs perceptions dans différents contextes de soutien post-séparation, ce qui contribuerait à informer et à améliorer les pratiques d'intervention pour mieux répondre à leurs besoins.

Ces études sont nécessaires notamment afin de préciser les balises entourant l'implication des enfants dans de telles interventions. En effet, leur accorder cette place dans une telle intervention n'apparait pas sans défi et les modalités pour le faire en s'assurant de protéger leur intérêt paraissent encore peu définies et nécessitent de plus amples recherches. Par ailleurs, puisque l'expérience des enfants constitue un phénomène complexe étant influencée par de multiples facteurs et s'inscrivant au sein de plusieurs systèmes interagissant entre eux, les futures recherches devraient adopter une approche

intégrative, systémique et multifactorielle dans la manière de réfléchir aux meilleures pratiques auprès de ces familles de même qu'à l'implication des enfants dans celles-ci. L'ensemble des facteurs individuels, familiaux et professionnels influençant l'expérience de ces enfants doivent être inclus afin de pouvoir la contextualiser et mieux la comprendre et ainsi pouvoir offrir une diversité de services ajustés à leurs besoins.

Conclusion

Les enfants exposés aux CSS sont au cœur des préoccupations des personnes professionnelles des domaines pratiques et scientifiques, en raison des besoins qu'ils présentent et de la complexité des systèmes familiaux auxquels ils appartiennent. Reconnaissant leur rôle actif dans leur famille, les personnes professionnelles s'entendent sur la pertinence des interventions psychojudiciaires et l'implication des enfants dans celles-ci (Cyr et al., 2020). Cette étude a révélé des éléments importants de l'expérience des enfants dans de telles interventions, contribuant à la réflexion quant aux enjeux entourant leur participation. Bien que la recherche sur les familles vivant un CSS soit encore émergente, ces résultats soulignent l'importance de continuer à explorer cette réalité complexe et de permettre aux enfants concernés de s'exprimer et de recevoir une intervention adaptée à leur situation. C'est en leur donnant une voix qu'il sera possible collectivement de les soutenir efficacement tout en veillant à protéger leur intérêt.

Références générales

Ahrons, C. R. (2007). Family ties after divorce: Long-term implications for children. *Family Process*, *46*(1), 53-65. https://doi.org/10.1111/j.1545-5300.2006.00191.x

Alderson, P., & Morrow, V. (2004). *Ethics, social research and consulting with children and young people*. Barnardos.

Alisic, E., Zalta, A. K., van Wesel, F., Larsen, S. E., Hafstad, G. S., Hassanpour, K., & Smid, G. E. (2014). Rates of post-traumatic stress disorder in trauma-exposed children and adolescents: Meta-analysis. *The British Journal of Psychiatry*, *204*(5), 335-340. https://doi.org/10.1192/bjp.bp.113.131227

Amato, P. R. (2000). The consequences of divorce for adults and children. *Journal of Marriage and Family*, *62*(4), 1269-1287. https://doi.org/10.1111/j.1741-3737.2000.01269.x

Amato, P. R. (2001). Children of divorce in the 1990s: An update of the Amato and Keith (1991) Meta-analysis. *Journal of Family Psychology, 15*(3), 355-370. https://doi.org/10.1037/0893-3200.15.3.355

Amato, P. R. (2010). Research on divorce: Continuing trends and new developments. *Journal of Marriage and Family*, *72*(3), 650-666. https://doi.org/10.1111/j.1741-3737.2010.00723.x

Amato, P. R., & Afifi, T. D. (2006). Feeling caught between parents: Adult children's relations with parents and subjective well-being. *Journal of Marriage and Family, 68*(1), 222-235. https://doi.org/10.1111/j.1741-3737.2006.00243.x

Amato, P. R., & Cheadle, J. (2005). The long reach of divorce: Divorce and child well-being across three generations. *Journal of Marriage and Family*, *67*(1), 191-206. https://doi.org/10.1111/j.0022-2445.2005.00014.x

Amato, P. R., Loomis, L. S., & Booth, A. (1995). Parental divorce, marital conflict, and offspring well-being during early adulthood. *Social Forces, 73*(3), 895-915. https://doi.org/10.1093/sf/73.3.895

Ancelin-Schützenberger, A., & Devroede, G. (2003). *Ces enfants malades de leurs parents*. Payot.

Anderson, S. R., Anderson, S. A., Palmer, K. L., Mutchler, M. S., & Baker, L. K. (2010). Defining high conflict. *The American Journal of Family Therapy, 39*(1), 11-27. https://doi.org/10.1080/01926187.2010.530194

Andolfi, M. (2016). How to give voice to children in family therapy. Dans M. Borcsa & P. Stratton (Éds), *Origins and originality in family therapy and systemic practice*. *European Family Therapy Association Series* (pp.143-168). Springer. https://doi.org/10.1007/978-3-319-39061-1_10

Atkinson, C. (2019). Ethical complexities in participatory childhood research: Rethinking the 'least adult role'. *Childhood, 26*(2), 186-201. https://doi.org/10.1177/0907568219829525.

Ayoub, C. C., Deutsch, R. M., & Maraganore, A. (1999). Emotional distress in children of high-conflict divorce: The impact of marital conflict and violence. *Family Court Review*, *37*(3), 297-315. https://doi.org/10.1111/j.174-1617.1999.tb01307.x

Bala, N., Birnbaum, R., Cyr, F., & McColley, D. (2013). Children's voices in family court: Guidelines for judges meeting children. *Family Law Quarterly, 47*(3), 379-408. https://hearthechild.ca/wp-content/uploads/2018/08/Guidelines-on-Judicial-Interviewing_Bala-Birnbaum-Cyr-McColley_FLQ-2013.pdf

Bala, N., Birnbaum, R., & Farshait, J. (2024). Children resisting contact & parental alienation: Strategies for lawyers in high conflict parenting cases. *Queen's University Legal Research Paper Forthcoming, 004*. https://doi.org/10.2139/ssrn.4839167

Bala, N., Birnbaum, R., & Martinson, D. (2010). One judge for one family: Differentiated case management for families in continuing conflict. *Canadian Journal of Family Law, 26*(2), 395-450. https://commons.allard.ubc.ca/can-j-fam-l/vol26/iss2/4/

Bala, N., & Farshait, J. (sous presse). Children resisting contact & parental alienation: Context, controversies, challenges & recent Ontario cases.

Bala, N., Hebert, P., & Birnbaum, R. (2017). Ethical duties of lawyers for parents regarding children of clients: Being a child-focused family lawyer. *The Canadian Bar Review, 95*(3), 557-589. https://cbr.cba.org/index.php/cbr/article/download/4428/4412

Bala, N., & Houston, C. (2015). The challenge of high-conflict family cases involving a child protection agency: A review of literature and an analysis of reported Ontario cases. *Queen's University Legal Research Paper, 084*. https://doi.org/10.2139/ssrn.2887634

Bardaxoglou, S., Campbell, A., & van Praagh, S. (2020). L'accès à la justice des jeunes au Québec et au Canada – Grandes observations et enjeux de base. Dans P. Noreau, E. Bernheim, M. Cacheco, C. Piché, J.-F., Roberge, & C. Rossi (Éds), *22 chantiers sur l'accès au droit et à la justice* (pp. 163-177). Yvon Blais.

Barlatier, P. (2018). Chapitre 7. Les études de cas. Dans F. Chevalier (Éd.), *Les méthodes de recherche du DBA* (pp. 126-139). EMS Éditions.

Baude, A., Drapeau, S., & Robitaille, C. (2018). La participation de l'enfant dans le processus de médiation familiale. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, *61*(2), 39-54. https://doi.org/10.3917/ctf.061.0039

Baude, A., Lamonde, G., Angele, R., Lachance, V., & St-Arnaud, N. (2021). Application d'un programme d'intervention socio-judiciaire en conflits sévères de séparation : qu'en pensent les professionnels? *Revue québécoise de psychologie, 42*(2), 167-189. https://doi.org/10.7202/1081260ar

Baxter, P., & Jack, S. (2008). Qualitative case study methodology: Study design and implementation for novice researchers. *Qualitative Report, 13*(4), 544-559. https://doi.org/10.46743/2160-3715/2008.1573

Bernet, W., Gregory, N., Rohner, R. P., & Reay, K. M. (2020). Measuring the difference between parental alienation and parental estrangement: The PARQ-Gap. *Journal of Forensic Sciences*, *65*(4), 1225-1234. https://doi.org/10.1111/1556-4029.14300

Bernier, D., Gagnon, C., & La Fédération des maisons d'hébergement pour femmes. (2019). *Violence conjugale devant les tribunaux de la famille : enjeux et pistes de solution.* Service aux collectivités de l'UQAM et Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, Montréal. https://www.fmhf.ca/publications/violence-conjugale-devant-tribunaux-famille-enjeux-pistes-solution

Bessell, S., Beazley, H., & Waterson, R. (2017). The methodology and ethics of rights-based research with children. Dans A. Invernizzi, M. Liebel, B. Milne, & R. Budde (Éds), *'Children out of place' and human rights: In memory of Judith Ennew* (Vol. 15, pp. 211-231). Springer.

Biland, É., & Schütz, G. (2012, 29-30 octobre). *Pour avoir la garde, il faut la demander! Les déterminants de la garde des enfants dans les procédures judiciaires au Québec* [Session conférence]. 2e colloque franco-québécois du projet de recherche Ruptures. Les séparations conjugales : décisions judiciaires et incidences familiales, Montréal, QC, Canada.

Biland, É., & Schütz, G. (2013). La garde des enfants de parents séparés au Québec : une analyse quantitative de dossiers judiciaires. *Que savons-nous? 5*. Québec, QC : Partenariat de recherche Séparation parentale, recomposition familiale. https://www.arucfamille.ulaval.ca/sites/arucfamille.ulaval.ca/files/que_savonsnous_5_en_ligne.pdf

Biland, É., & Schütz, G. (2014). Tels pères, telles mères? La production des déviances parentales par la justice familiale québécoise. *Genèses, 97*(4), 26-46. https://doi.org/10.3917/gen.097.0026

Birnbaum, R. (2017). Views of the child reports: Hearing directly from children involved in post-separation disputes. *Social Inclusion*, *5*(3), 148-154. https://doi.org/10.17645/si.v5i3.922

Birnbaum, R., & Bala, N. (2010). Towards the differentiation of high-conflict families: An analysis of social science research and Canadian case law. *Family Court Review, 48*(3), 403-416. https://doi.org/10.1111/j.1744-1617.2010.01319.x

Birnbaum, R., Bala, N., & Cyr, F. (2011). Children's experiences with family justice professionals and judges in Ontario and Ohio. *International Journal of Law, Policy and the Family, 25*(3), 398-422. https://doi.org/10.1093/lawfam/ebr014

Birnbaum, R., McCleary, L., Saini, M., & Bala, N. (2018). Dimensions of conflict for separated families index: An index for family courts. *Children and Youth Services Review, 88*, 191-196. https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2018.02.046

Birnbaum, R., & Saini, M. (2012). A qualitative synthesis of children's participation in custody disputes. *Research on Social Work Practice*, *22*(4), 400-409. https://doi.org/10.1177/1049731512442985

Blackwell, A., & Dawe, F. (2003). *Non-Resident Parental Contact.* Office for National Statistics.

Bloch, M., Peleg, I., Koren, D., Aner, H., & Klein, E. (2007). Long-term effects of early parental loss due to divorce on the HPA axis. *Hormones and Behavior, 51*(4), 516-523. https://doi.org/10.1016/j.yhbeh.2007.01.009

Bocherel, F. (2008). *Évaluation de la satisfaction des bénéficiaires du service d'expertise psychosociale du Centre jeunesse de Montréal*. [Document inédit]. Centre Jeunesse de Montréal - Institut universitaire, QC.

Booth, A., & Amato, P. R. (2001). Parental predivorce relations and offspring postdivorce well-being. *Journal of Marriage and Family, 63*(1), 197-212. https://doi.org/10.1111/j.1741-3737.2001.00197.x

Bradford, K., Vaughn, L. B., & Barber, B. K. (2008). When there is conflict: Interparental conflict, parent-child conflict, and youth problem behaviors. *Journal of Family Issues, 29*(6), 780-805. https://doi.org/10.1177/0192513X07308043

Braver, S. L., & Griffin, W. A. (2000). Engaging fathers in the post-divorce family. *Marriage and Family Review, 29*(4), 247-267. https://doi.org/10.1300/J002 v29n04_02

Braver, S. L., Griffin, W. A., & Cookston, J. T. (2005). Prevention programs for divorced nonresident fathers. *Family Court Review, 43*(1), 81-96. https://doi.org/10.1111/ j.1744-1617.2005.00009.x

Braver, S. L., Sandler, I. N., Cohen Hita, L., & Wheeler, L. A. (2016). A randomized comparative effectiveness trial of two court-connected programs for high-conflict families. *Family Court Review, 54*(3), 349-363. https://doi.org/10.1111/fcre.12225

Buchanan, C. M., Maccoby, E. E., & Dornbusch, S. M. (1991). Caught between parents: Adolescents' experience in divorced homes. *Child Development, 62*(5), 1008-1029. https://doi.org/10.1111/j.1467-8624.1991.tb01586.x

Buchanan, C. M., Maccoby, E. E., & Dornbusch, S. M. (1996). *Adolescents after divorce*. Harvard University Press.

Buchanan, C. M., & Waizenhofer, R. (2001). The impact of interparental conflict on adolescent children: Considerations of family systems and family structure. Dans A. Booth, A. C. Crouter, & M. Clements (Éds), *Couples in conflict* (pp. 149-160). Lawrence Erlbaum.

Buehler, C, Krishnakumar, A., Anthony, C., Tittsworth, S., & Stone, G. (1994). Hostile interparental conflict and youth maladjustment. *Family Relations, 43*(4), 409-416. https://doi.org/10.2307/585372

Buehler, C., Krishnakumar, A., Stone, G., Anthony, C., Pemberton, S., Gerard, J., & Barber, B. K. (1998). Interparental conflict styles and youth problem behaviors: A two-sample replication study. *Journal of Marriage and the Family, 60*(1), 119-132. https://doi.org/10.2307/353446

Buehler, C., & Welsh, D. P. (2009). A process model of adolescents' triangulation into parents' marital conflict: The role of emotional reactivity. *Journal of Family Psychology, 23*(2), 167-180. https://doi.org/10.1037/a0014976

Bussières, E. L., Godbout, É., Lachance, V., & Drapeau, S. (2021). L'efficacité des interventions éducatives de groupe à l'intention des parents qui vivent une séparation conflictuelle : une méta-analyse. *Canadian Psychology/Psychologie canadienne*, *62*(3), 252-266. https://doi.org/10.1037/cap0000199

Cabinet de la ministre de la Justice et Procureure générale du Québec. (2018, 3 juillet). *Reconduction du projet pilote du protocole Parentalité-Conflit-Résolution à Québec* [Conférence de presse]. Résumé repéré le 9 juillet 2023 de https://www.newswire.ca/fr/news-releases/reconduction-du-projet-pilote-du-protocole-parentalite---conflit---resolution-a-quebec-687247221.html

Cao, H., Fine, M. A., & Zhou, N. (2022). The divorce process and child adaptation trajectory typology (DPCATT) model: The shaping role of predivorce and postdivorce interparental conflict. *Clinical Child and Family Psychology Review, 25*(3), 500-528. https://doi.org/10.1007/s10567-022-00379-3

Carobene, G., Cyr, F., Cyr-Villeneuve, C., & Bergeron, E. (2009). Influence du processus de coping de l'enfant d'âge scolaire sur son adaptation à la séparation parentale et aux conflits entre ses parents. *Revue canadienne des sciences du comportement, 41*(2), 67-83. https://doi.org/10 .1037/a0014490

Cashmore, J., & Parkinson, P. (2008). Children's and parent's perceptions on children's participation in decision making after parental separation and divorce. *Family Court Review*, *46*(1), 91-104. https://doi.org/10.1111/j.1744-1617.2007.00185.x

Castagner-Giroux, C., Le Bourdais, C., & Pacaut, P. (2016). La séparation parentale et la recomposition familiale : esquisse des tendances démographiques au Québec. Dans M-C. Saint-Jacques, C. Robitaille, A. St-Amand, & S. Lévesque (Éds), *Séparation parentale, recomposition familiale : enjeux contemporains* (pp. 11-34). Presses de l'Université du Québec.

Côté, I., Pagé, G., & Lavoie, K. (2020). La participation de l'enfant en recherche sociale : considérations éthiques et méthodologiques. Dans I. Côté, K. Lavoie, & R.-P. Trottier-Cyr (Éds), *La recherche centrée sur l'enfant. Défis éthiques et innovations méthodologiques* (pp. 17-38). Presses de l'Université Laval.

Cox, M. J., & Paley, B. (1997). Families as systems. *Annual Review of Psychology, 48*(1), 243-267. https://doi.org/10.1146/annurev.psych.48.1.243

Cox, M. J., & Paley, B. (2003). Understanding families as systems. *Current Directions in Psychological Science*, *12*(5), 193-196. https://doi.org/10.1111/1467-8721.01259

Creswell, J. W., & Creswell, J. D. (2018). *Research design: Qualitative, quantitative, and mixed methods approaches* (5e éd.). Sage Publications.

Cummings, E. M., Goeke-morey, M. C., & Papp, L. M. (2003). Children's responses to everyday marital conflict tactics in the home. *Child Development, 74*(6), 1918-1929. https://doi.org/10.1046/j.1467-8624.2003.00646.x

Cyr, F., Macé, C., & Quigley, C. (2016). *Étude évaluative de l'implantation d'un projet pilote de coordination parentale à la Cour supérieure du Québec (division Montréal).* Rapport de recherche adressé au ministère de la Justice du Québec, Université de Montréal.

Cyr, F., Poitras, K., & Godbout, É. (2020). An interdisciplinary case management protocol for child resistance or refusal dynamics. *Family Court Review*, *58*(2), 560-575. https://doi.org/10.1111/fcre.12487

Cyr, F., Poitras, K., Godbout, É., & Macé, C. (2017). *Projet pilote sur la gestion des dossiers judiciaires à haut niveau de conflit*. Rapport de recherche adressé au ministère de la Justice du Québec, Université de Montréal.

Davies, P. T., Hentges, R. F., Coe, J. L., Martin, M. J., Sturge-Apple, M. L., & Cummings, E. M. (2016). The multiple faces of interparental conflict: Implications for cascades of children's insecurity and externalizing problems. *Journal of Abnormal Psychology*, *125*(5), 664-678. https://doi.org/10.1037/abn0000170

Deljavan, S., Saini, M., Fallon, B., & Black, T. (2016, 1-4 juin). *The intersection of child custody disputes and children's exposure to intimate partner violence* [Présentation par affiche]. 53e congrès annuel de l'AFCC. Modern Families: New Challenges, New Solutions. Seattle, WA, États-Unis.

Deutsch, R., Drozd, L., & Ajoku, C. (2020). Trauma-informed interventions in parent-child contact cases. *Family Court Review, 58*(2), 470-487. https://doi.org/10.1111/fcre.12483

Deutsch, R., Harland, A, & Polak, S. (2019, 29 mai-1er juin). Evidence-informed interventions for parent-child contact problems: An international perspective [Conférence session]. AFCC 56th Annual Conference, Toronto, ON, Canada.

Deutsch, R. M., & Sullivan, M. (2014, mars). Top ten tips when a child is resisting or rejecting contact with a parent. *AFCC eNews, 9*(3), 120. https://www.afccnet.org/Portals/0/PDF/Ask_the_Experts_Book.pdf

Douglas, G., Murch, M., Miles, C., & Scanlan, L. (2006). *Research into the Operation of Rule 9.5 of the Family Proceedings Rules 1991*. [Final Report to the Department of Constitutional Affairs]. Cardiff Law School. http://familieslink.co.uk/download/jan07/familyprocrules_research.pdf

Drapeau, S., Baude, A., Godbout, É., Poitras, K., & Saint-Jacques, M.-C. (2022). *La participation directe des enfants dans le processus de médiation familiale qu'en pensent les enfants, les parents, les médiateurs et les médiatrices?* Rapport final présenté au ministère de la Justice du Québec.

Drapeau, S., Baude, A., Ouellet, J., Godbout, É., Ivers, H., & Saint-Jacques, M.-C. (2017). Relations between postdivorce custody arrangements, family contexts, and children's adjustment. *Journal of Child Custody, 14*(1), 11-33. https://doi.org/10.1080/15379418.2017.1312659

Drapeau, S., Gagné, M. H., & Hénault, R. (2004). Conflits conjugaux et séparation des parents. Dans M.-C. Saint-Jacques (Éd.), *Séparation, monoparentalité et recomposition familiale : bilan d'une réalité complexe et pistes d'action* (pp. 175-194). Presses de l'Université Laval.

Drapeau, S., Gagné, M. H., Saint-Jacques, M.-C., Lépine, R., & Ivers, H. (2009). Post-separation conflict trajectories: A longitudinal study. *Marriage & Family Review, 45*(4), 353-373. https://doi.org/10.1080/01494920902821529

Drapeau, S., & Saint-Jacques, M. C. (2020). La recherche qualitative avec des enfants en situation de vulnérabilité. Dans I. Côté, K. Lavoie, & R.-P. Trottier-Cyr (Éds), *La recherche centrée sur l'enfant. Défis éthiques et innovations méthodologiques* (pp. 167-194). Presses de l'Université Laval.

Drapeau, S., Saint-Jacques, M.-C., Gagné, M. H., Lemieux, R., & Vézina, M. (2014). Le partage du temps parental lorsque les parents séparés sont en conflit. Dans K. Poitras, L. Mignault, & D. Goubau (Éds), *L'enfant et le litige en matière de garde : regards psychologiques et juridiques* (pp. 63-98). Presse de l'Université du Québec.

Drapeau, S., Tremblay, J., Cyr, F., Godbout, É., & Gagné, M.-H. (2008). La coparentalité chez les parents séparés. Dans C. Parent, S. Drapeau, M. Brousseau, & E. Pouliot (Éds), *Visages multiples de la parentalité* (pp. 255-281). Presses de l'Université du Québec.

Dronkers, J. (1999). The effects of parental conflicts and divorce on the well-being of pupils in Dutch secondary education. *European Sociological Review, 15*(2), 195-212. https://doi.org/10.1093/oxfordjournals.esr.a018260

Dumas, J. E. (2013). Introduction aux problèmes de comportement. Dans J. E. Dumas (Éd.), *Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent* (4e éd, pp. 329-400). De Boeck Supérieur.

Eddy, B. (2020, avril). Ten things to understand about alienation (resistance or refusal to see a parent). *AFCC eNews, 15*(4). https://millerlawutah.com/wp-content/uploads/2020/07/Ask-the-Experts-Ten-Things-to-Understand-About-Alienation.pdf

Eichsteller, G. (2009). Janusz Korczak - his legacy and its relevance for children's rights today. *The International Journal of Children's Rights*, *17*(3), 377-391. https://doi.org/10.1163/157181808X334038

Emery, R. E. (2011). *Renegotiating family relationships: Divorce, child custody, and mediation* (2e éd.). Guilford Press.

Erath, S. A., & Bierman, K. L. (2006). Aggressive marital conflict, maternal harsh punishment, and child aggressive-disruptive behavior: Evidence for direct and mediated relations. *Journal of Family Psychology, 20*(2), 217-226. https://doi.org/10.1037/0893-3200.20.2.217

Erel, O., & Burman, B. (1995). Interrelatedness of marital relations and parent-child relations: A meta-analytic review. *Psychological Bulletin, 118*(1), 108-132. https://doi.org/10.1037/00332909.118.1.108

Etkin, R. G., Koss, K. J., Cummings, E. M., & Davies, P. T. (2014). The differential impact of parental warmth on externalizing problems among triangulated adolescents. *The Journal of Genetic Psychology: Research and Theory on Human Development, 175*(2), 118-133. https://doi.org/10 .1080/00221325.2013.813437

Fabricius, W. V., & Luecken, L. J. (2007). Postdivorce living arrangements, parent conflict, and long-term physical health correlates for children of divorce. *Journal of Family Psychology*, *21*(2), 195-205. https://doi.org/10.1037/0893-3200.21.2.195

Fackrell, T. A., Hawkins, A. J., & Kay, N. M. (2011). How effective are court-affiliated divorcing parents education programs? A meta-analytic study. *Family Court Review, 49*(1), 107-119. https://doi.org/10.1111/j.1744-1617.2010.01356.x

Fauteux, M.-H. (2013). *Les mauvais traitements psychologiques caractérisés par des conflits entre les parents en contexte de Centre Jeunesse*. [Mémoire de doctorat, Université Laval, QC]. https://corpus.ulaval.ca/entities/publication/44080ded-82f4-4195-a532-9c8fcc1484a4

Feinberg, M. E. (2002). Coparenting and the transition to parenthood: A framework for prevention. *Clinical Child and Family Psychology Review, 5*(3), 173-195. https://doi.org/10.1023/A:1019695015110

Fidler, B., & Bala, N. (2010). Children resisting postseparation contact with a parent: Concepts, controversies, and conundrums. *Family Court Review, 48*(1), 10-47. https://doi.org/10.1111/j.1744-1617.2009.01287.x

Fidler, B. J., & Bala, N. (2020). Guest editors' introduction to the 2020 special issue on parent-child contact problems: Concepts, controversies and conundrums. *Family Court Review: An Interdisciplinary Journal*, *58*(2), 265-269. https://doi/10.3316/agispt.20200522030727

Fidler, B. J., Bala, N., & Saini, M. (2011). Ten tips for legal and mental health professionals involved in alienation, or alleged alienation. *AFCC eNews, 6*(5), 61-62. https://www.afccnet.org/Portals/0/PDF/Ask_the_Experts_Book.pdf

Fidler, B. J., Bala, N., & Saini, M. (2013). *Children who resist post-separation parental contact: A differential approach for legal and mental health professionals*. Oxford University Press.

Fidler, B. J., Deutsch, R. M., & Polak, S. (2019). "How am I supposed to treat these cases?" Working with families struggling with entrenched parent-child contact problems. Dans L. Greenberg, B. Fidler, & M. Saini (Éds), *Evidence-informed interventions for court-involved families* (pp. 227-259). Oxford University Press.

Fidler, B. J., & Ward, P. (2017). Clinical decision-making in parent-child contact problem cases: Tailoring the intervention to the family's needs. Dans A. Judge & R. Deutsch (Éds), *Family-based interventions for children's resistance, rejection, alienation: Overcoming Barriers and other clinical approaches* (pp. 13-62). Oxford University Press.

Firestone, G., & Weinstein, J. (2004). In the best interests of children: A proposal to transform the adversarial system. *Family Court Review, 42*(2), 203-215. https://doi.org/10.1177/1531244504422003

Forslund, T., Granqvist, P., van IJzendoorn, M. H., Sagi-Schwartz, A., Glaser, D., Steele, M., … Duschinsky, R. (2021). Attachment goes to court: Child protection and custody issues. *Attachment & Human Development, 24*(1), 1-52. https://doi.org/10.1080/14616734.2020.1840762

Fosco, G. M., & Grych, J. H. (2008). Emotional, cognitive, and family systems mediators of children's adjustment to interparental conflict. *Journal of Family Psychology, 22*, 843-854. https://doi.org/10.1037/a0013809

Fosco, G. M., & Grych, J. H. (2010). Adolescent triangulation into parental conflicts: Longitudinal implications for appraisals and adolescent-parent relations. *Journal of Marriage and Family*, *72*(2), 254-266. https://doi.org/10.1111/j.1741-3737.2010.00697.x

Fosco, G. M., Lippold, M., & Feinberg, M. E. (2014). Interparental boundary problems, parent-adolescent hostility, and adolescent-parent hostility: A family process model for adolescent aggression problems. *Couple and Family Psychology: Research and Practice, 3*(3), 141-155. https://doi.org/10.1037/cfp0000025

Fotheringham, S., Dunbar, J., & Hensley, D. (2013). Speaking for themselves: Hope for children caught in high conflict custody and access disputes involving domestic violence. *Journal of Family Violence*, *28*(4), 311-324. https://doi.org/10.1007/s10896-013-9511-3

Friedlander, M. L., Escudero, V., Welmers-van de Poll, M. J., & Heatherington, L. (2018). Meta-analysis of the alliance-outcome relation in couple and family therapy. *Psychotherapy, 55*(4), 356-371. https://doi.org/10.1037/pst0000161

Friedlander, S., & Walters, M. G. (2010). When a child rejects a parent: Tailoring the intervention to fit the problem. *Family Court Review, 48*(1), 98-111. https://doi.org/10.1111/j.1744-1617.2009.01291.x

Gagné, M. H., Drapeau, S., & Hénault, R. (2005). L'aliénation parentale : un bilan des connaissances et des controverses. *Canadian psychology/Psychologie canadienne*, *46*(2), 73-87. https://doi.org/10.1037/h0087007

Garber, B. D. (2014). The chameleon child: Children as actors in the high conflict divorce drama. *Journal of Child Custody*, *11*(1), 25-40. https://doi.org/10.1080/15379418.2014.892805

Gauthier, S., & Paquin-Boudreau, A. (2020). Le projet-pilote Parentalité-Conflit-Résolution : le rôle de l'avocat repensé. Dans K. Poitras & P.-C. Gagnon (Éds), *Psychologie et droit* (pp. 419-444). Éditions Yvon Blais.

Gerard, J. M., Buehler, C., Franck, K., & Anderson, O. (2005). In the eyes of the beholder: Cognitive appraisals as mediators of the association between interparental conflict and youth maladjustment. *Journal of Family Psychology, 19*(3), 376-384. https://doi.org/10.1037/0893-3200.19.3.376

Gilbertson, R., & Barber, J. G. (2002). Obstacles to involving children and young people in foster care research. *Child & Family Social Work*, *7*(4), 253-258. https://doi.org/10.1046/j.1365-2206.2002.00251.x

Gilmour, G. A. (2004). *High-conflict separation and divorce: Options for consideration*. Ministère de la Justice du Canada. https://www.justice.gc.ca/eng/rp-pr/fl-lf/divorce/2004_1/pdf/2004_1.pdf

Godbout, É., Lachance, V., Pauzé, R., Baude, A., Gauthier, M., Groleau, H. & Noël, J. (2017). *Recension des écrits sur les facteurs de risque associés aux conflits sévères de séparation et sur les conséquences possibles sur l'adaptation des enfants.* Outil destiné aux intervenants du CIUSSS de la Capitale-Nationale, Université Laval.

Godbout, É., Parent, C., & Saint-Jacques, M.-C. (2014). Le meilleur intérêt de l'enfant dont la garde est contestée : enjeux, contexte et pratiques. *Enfances Familles Générations. Revue interdisciplinaire sur la famille contemporaine*, (20), 168-188. https://doi.org/10.7202/1025335ar

Godbout, É., Saini, M., & Turbide, C. (2018). Les conflits sévères de séparation : le point de vue et les besoins des intervenants en protection de la jeunesse. *Revue québécoise de psychologie, 39*(3), 99-124. https://doi.org/10.7202/1058186ar

Godbout, É., & Saint-Jacques, M.-C. (2015). *Les interventions spécifiquement dédiées aux familles séparées et recomposées : analyse de l'offre de services au Québec.* Collection Comment intervenir? ARUC – Séparation parentale, recomposition familiale.

Godbout, É., Turbide, C., Poitras, K., Larouche, K., Baude, A., Cyr, F., & Roy, D. (2023). Les conflits sévères de séparation : comment les définir et examiner leur répartition chez les parents québécois récemment séparés?. Dans M.-C. Saint-Jacques, C. Robitaille, É. Godbout, A. Baude, & S. Lévesque (Éds), *La séparation parentale et la recomposition familiale dans la société québécoise : les premiers moments* (pp. 411-438). Presses de l'Université Laval.

Goodman, R. (1997). The Strengths and Difficulties Questionnaire: A research note. *Journal of Child Psychology and Psychiatry, 38*(5), 581-586. https://doi.org/10.1111/j.1469-7610.1997.tb01545.x

Goubau, D. (2009). L'évolution de la place de l'enfant au sein du droit de la famille séparée au Canada. Dans FAJEF & AIFI (Éds), *Du droit de l'enfant à l'intérêt de la famille séparée* (pp. 1-20). Éditions Yvon Blais.

Greenberg, L. R., Doi Fick, L., & Schnider, H. R. A. (2016). Catching them before too much damage is done: Early intervention with resistance-refusal dynamics. *Family Court Review, 54*(4), 548-563. https://doi.org/10.1111/fcre.12242

Greenberg, L. R., & Schnider, R. (2020). We're still taking x-rays but the patient is dying: What keeps us from interventing more quickly in resist-refuse cases? *Family Court Review, 58*(2), 488-506. https://doi.org/10.1111/fcre.12484

Greenberg, L. R., Schnider, R., & Jackson, J. (2019). Early intervention with resistance/refusal dynamics and hybrid cases. Dans L. R. Greenberg, B. J. Fidler, & M. A. Saini (Éds), *Evidence informed interventions for court-involved families: Promoting healthy coping and development* (pp. 189-226). Oxford University Press.

Grych, J. H., Raynor, S. R., & Fosco, G. M. (2004). Family processes that shape the impact of interparental conflict on adolescents. *Development and Psychopathology, 16*(3), 649-665. https://doi.org/10.1017/S0954579404004717

Haddad, L., Phillips, P. K., & Bone, B. J. (2016). High-conflict divorce: A review of the literature. *American Journal of Family Law, 29*(4), 243-258.

Hanson, T. L. (1999). Does parental conflict explain why divorce is negatively associated with child welfare?. *Social Forces, 77*(4), 1283-1316. https://doi.org/10.1093/sf/77.4.1283

Harold, G. T., & Sellers, R. (2018). Annual research review: Interparental conflict and youth psychopathology: An evidence review and practice focused update. *Journal of Child Psychology and Psychiatry, 59*(4), 374-402. https://doi.org/10.1111/jcpp.12893

Harold, G. T., Shelton, K. H., Goeke-Morey, M. C., & Cummings, E. M. (2004). Marital conflict, child emotional security about family relationships and child adjustment. *Social Development*, *13*(3), 350-376. https://doi.org/10.1111/j.1467-9507.2004.00272.x

Hart, R. A. (2008). Stepping back from « The ladder »: Reflections on a model of participatory work with children. Dans A. Reid, B. B. Jensen, J. Nikel, & V. Simovska (Éds), *Participation and learning: Perspectives on education and the environment, health and sustainability* (pp. 19-31). Springer.

Hayes, M., & Birnbaum, R. (2020). Voice of the child reports in Ontario: A content analysis of interviews with children. *Journal of Divorce & Remarriage, 61*(5), 301-319. https://doi.org/10.1080/10502556.2019.1619379

Henry, W. J., Fieldstone, L., Thompson, M., & Treharne, K. (2011). Parenting coordination as an antidote for high-conflict divorce and court relitigation. *Journal of Divorce & Remarriage, 52*(7), 455-471. https://doi.org/10.1080/10502556.2011.609421

Hetherington, E. M., & Kelly, J. (2002). *For better or for worse: Divorce reconsidered*. WW Norton & Company.

Hill, M., Lockyer, A., Morton, P., Batchelor, S., & Scott, J. (2002). *The role of safeguarders in Scotland*. Centre for the Child & Society and Department of Politics University of Glasgow.

Holt, S. (2016). The Voice of the child in family law: A discussion paper. *Children and Youth Services Review, 100*(68), 139-145. https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2016.07.007

Holt, S. (2020). A voice or a choice? Children's views on participating in decisions about post-separation contact with domestically abusive fathers. Dans R. Hunter, A. Barnett, F. Kaganas, & S. Choudhry (Éds), *Domestic abuse and child contact* (pp. 59-76). Routledge.

Houston, C., Bala, N., & Saini, M. (2017). Crossover cases of high-conflict families involving child protection services: Ontario research findings and suggestions for good practices. *Family Court Review, 55*(3), 362-374. https://doi.org/10.1111/fcre.12289

Huurre, T., Junkkari, H., & Aro, H. (2006). Long-term Psychosocial effects of parental divorce: A follow-up study from adolescence to adulthood. *European Archives of Psychiatry and Clinical Neuroscience*, *256*, 256-263. https://doi.org/10.1007/s00406-006-0641-y

Institut national d'excellence en santé et en services sociaux. (2016). *Les mauvais traitements psychologiques : un mal silencieux.* Gouvernement du Québec. https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/ServicesSociaux/Bilan_DPJ/INESSS_Bilan_DPJ_Mauvais_traitements_psycho_2016.pdf

Jackson, D. D. (1957). The question of family homeostasis. *The Psychiatry Quarterly, 31*(Suppl. 1), 79-90.

Jaffe, P. G., Johnston, J. R., Crooks, C. V., & Bala, N. (2008). Custody disputes involving allegations of domestic violence: Toward a differentiated approach to parenting plans. *Family Court Review*, *46*(3), 500-522. https://doi.org/10.1111/j.1744-1617.2008.00216.x

Jaffe, P. G., Lemon, N. K., & Poisson, S. E. (2003). *Child custody and domestic violence: A call for safety and accountability*. Sage Publications.

Jevne, K. S., & Andenæs, A. (2017). Parents in high-conflict custodial cases: Negotiating shared care across households. *Child & Family Social Work, 22*(1), 296-305. https://doi.org/10.1111/cfs.12240

Johnson, N. E., Saccuzzo, D. P., & Koen, W. J. (2005). Child custody mediation in cases of domestic violence: Empirical evidence of a failure to protect. *Violence Against Women*, *11*(8), 1022-1053. https://doi.org/10.1177/1077801205278043

Johnston, J. R. (2003). Parental alignments and rejection: An empirical study of alienation in children of divorce. *Journal of the American Academy of Psychiatry and the Law Online, 31*(2), 158-170. https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/12875493

Johnston, J. R. (2006). A child-centered approach to high-conflict and domestic-violence families: Differential assessment and interventions. *Journal of Family Studies*, *12*(1), 15-35. https://doi.org/10.5172/jfs.327.12.1.15

Johnston, J. R., & Goldman, J. R. (2010). Outcomes of family counseling interventions with children who resist visitation: An addendum to Friedlander and Walters (2010). *Family Court Review*, *48*(1), 112-115. https://doi.org/10.1111/j.1744-1617.2009.01292.x

Johnston, J. R., Roseby, V., & Kuehnle, K. (2009). *In the name of the child: A developmental approach to understanding and helping children of conflicted and violent divorce* (2e éd.). Springer.

Joyal, R., Lapierre-Adamcyk, É., Le Bourdais, C., & Marcil-Gratton, N. (2002, décembre). *Le rôle des tribunaux dans la prise en charge des enfants après le divorce ou la séparation des parents*. Rapport de recherche adressé au ministère de la Justice et au ministère de la Famille et de l'Enfance du Québec, Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille du Québec. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/42544?docref=Hm93IyKy4XJ6u8sKBVLODA

Karver, M. S., Handelsman, J. B., Fields, S., & Bickman, L. (2006). Meta-analysis of therapeutic relationship variables in youth and family therapy: The evidence for different relationship variables in the child and adolescent treatment outcome literature. *Clinical Psychology Review, 26*(1), 50-65. https://doi.org/10.1016/j.cpr.2005.09.001

Katz, C., Glucklich, T., Piller, S., & Matty, D. E. (2019). Between chaos and danger: Spotlighting social workers' views in cases of child maltreatment accusations in the context of high-intensity parental disputes. *Children and Youth Services Review, 107*, Article 104497. https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2019.104497

Kelly, J. B. (2000). Children's adjustment in conflicted marriage and divorce: A decade review of research. *Journal of the American Academy of Child & Adolescent Psychiatry*, *39*(8), 963-973. https://doi.org/10.1097/00004583-200008000-00007

Kelly, J. B., & Emery, R. E. (2003). Children's adjustment following divorce: Risk and resilience perspectives. *Family Relations, 52*(4), 352-362. https://doi.org/10.1111/j.1741-3729.2003.00352.x

Kelly, J. B., & Johnston, J. R. (2001). The alienated child: A reformulation of parental alienation syndrome. *Family Court Review*, *39*(3), 249-266. https://doi.org/10.1111/j.174-1617.2001.tb00609.x

Kelly, J. B., & Johnson, M. P. (2008). Differentiation among types of intimate partner violence: Research update and implications for interventions. *Family Court Review, 46*(3), 476-499. https://doi.org/10.1111/j.1744-1617.2008.00215.x

Kelly, K., & Brown, E. C. (2024). The use of trauma-focused cognitive Behavioral therapy with children of high-conflict divorce. Dans S. K. Gupta (Éd.), *Handbook of research on child and adolescent psychology practices and interventions* (pp. 287-302). IGI Global.

Kerig, P. K. (2014). Revisiting the construct of boundary dissolution: A multidimensional perspective. Dans P. K. Kerig (Éd.), *Implications of parent-child boundary dissolution for developmental psychopathology: Who is the parent and who is the child*? (pp. 5-42). Routledge.

Kerig, P. K., & Swanson, J. A. (2010). Ties that bind: Triangulation, boundary dissolution, and the effects of interparental conflict on child development. Dans M. S. Schulz, M. K. Pruett, P. K. Kerig, & R. D. Parke (Éds), *Strengthening couple relationships for optimal child development: Lessons from research and intervention* (pp. 59-76). American Psychological Association. https://doi.org/10.1037/12058-005

King, V., & Sobolewski, J. M. (2006). Nonresident fathers' contributions to adolescent well-being. *Journal of Marriage and Family, 68*(3), 537-557. https://doi.org/10.1111/j.1741-3737.2006.00274.x

Kopystynska, O., Mueller, J., Bradford, K., Chandler, A. B., Foran, H. M., & Higginbotham, B. J. (2022). The influence of interparental conflict and violence on parenting and parent-child relationships. *Personal Relationships*, *29*(3), 488-523. https://doi.org/10.1111/pere.12441

Krishnakumar, A., & Buehler, C. (2000). Interparental conflict and parenting behaviors: A meta-analytic review. *Family Relations, 49*(1), 25-44. https://doi.org/10.1111/j.1741-3729.2000.00025.x

Lamb, M. E. (2012). Critical analysis of research on parenting plans and children's well-being. Dans K. Kuehlne & L. Drozd (Éds), *Parenting plan evaluations: Applied research for the family court* (pp. 214-243). Oxford University Press.

Lamela, D., Figueiredo, B., Bastos, A., & Feinberg, M. (2016). Typologies of post-divorce coparenting and parental well-being, parenting quality and children's psychological adjustment. *Child Psychiatry & Human Development*, *47*, 716-728. https://doi.org/10.1007/s10578-015-0604-5

Lampel, A. K. (1996). Children's alignment with parents in highly conflicted custody cases. *Family Court Review*, *34*(2), 229-239. https://doi.org/10.1111/j.174-1617.1996.tb00416.x

Lane, D., Blank, J., & Jones, P. (2019). Research with children: Context, power, and representation. *The Qualitative Report, 24*(4), 693-704. https://doi.org/10.46743/2160-3715/2019.3556

Lange, A. M. C., Visser, M., Scholte, R. H. J., & Finkenauer, C. (2022). Parental conflicts and posttraumatic stress of children in high-conflict divorce families. *Journal of Child & Adolescent Trauma, 15*(3), 615-625. https://doi.org/10.1007/s40653-021-00410-9

Lansford, J. E. (2009). Parental divorce and children's adjustment. *Perspectives on Psychological Science, 4*(2), 140-152. https://doi.org/10.1111/j.1745-6924.2009.01114.x

Laumann-Billings, L., & Emery, R. E. (2000). Distress among young adults from divorced families. *Journal of Family Psychology*, *14*(4), 671-687. https://doi.org/10.1037/0893-3200.14.4.671

Lavoie, M. A., & Saint-Jacques, M.-C. (2021). La parole de l'enfant dont la garde est contestée devant les tribunaux : un regard rétrospectif porté par de jeunes adultes. *Service social, 67*(2), 123-138. https://doi.org/10.7202/1089106ar

Leclair, V., St-Amand, A., & Bussières, È. L. (2017). Que savons-nous sur les facteurs qui influencent la coparentalité post-séparation?. *Que savons-nous?, 12*. Québec, QC : Partenariat de recherche Séparation parentale, recomposition familiale. https://www.arucfamille.ulaval.ca/sites/arucfamille.ulaval.ca/files/que_savons-nous_12_web.pdf

Levite, Z., & Cohen, O. (2012). The tango of loving hate: Couple dynamics in high-conflict divorce. *Clinical Social Work Journal, 40*(1), 46-55. https://doi.org/10.1007/s10615-011-0334-5

Lucas-Thompson, R. G., Seiter, N. S., Broderick, P. C., & Coatsworth, J. D. (2020). Mindfulness interventions to reduce impact of interparental conflict on adolescents. *Journal of Child and Family Studies, 29*(2), 392-402. https://doi.org/10.1007/s10826-019-01599-y

Malo, C., Moreau J., Hélie, S., & Lavergne, C. (2015). *Les mauvais traitements psychologiques envers les enfants québécois, 2007-2010.* Rapport de recherche adressé aux DSP et aux DPJ. Centre de recherche Jeunes en difficulté, CIUSSS-CSIM, Montréal.

Malo, C., Moreau, J., Lavergne, C., & Hélie, S. (2017). Psychological maltreatment, the under-recognized violence against children: A new portrait from Quebec. *Child Welfare*, *95*(1), 77-99. https://www.jstor.org/stable/48623561

Malo, C., & Rivard, D. (2013). Aliénation parentale et exposition aux conflits sévères de séparation. Où en sommes-nous? *Revue scientifique sur les familles séparées de l'Association internationale francophone des intervenants auprès des familles séparées (AIFI), 8*(2), 17-49.

Malo, C., Sarmiento, J., Moreau, J., Lavergne, C., & Hélie, S. (2018). Les mauvais traitements psychologiques envers les enfants québécois. Défis particuliers pour les intervenants en protection. Dans M. Lapalme, A.-M. Tougas, & M.-J. Letarte (Éds), *Recherches qualitatives et quantitatives en sciences humaines et sociales : Pour une formation théorique et pratique appuyée empiriquement* (pp. 289-314). Éditions JFD Inc.

Martínez-Pampliega, A., Cormenzana, S., Corral, S., Iraurgi, I., & Sanz, M. (2019). Family structure, interparental conflict & adolescent symptomatology. *Journal of Family Studies, 27*(2), 231-246. https://doi.org/10.1080/13229400.2018.1536609

McCoy, K. P., George, M. R. W., Cummings, E. M., & Davies, P. T. (2013). Constructive and destructive marital conflict, parenting, and children's school and social adjustment. *Social Development, 22*(4), 1-22. https://doi.org/10.1111/sode.12015

McHale, J. P., & Lindahl, K. M. (2011). *Coparenting: A conceptual and clinical examination of family systems.* American Psychological Association. https://doi.org/10.1037/12328-000

McIntosh, J. (2003). Enduring conflict in parental separation: Pathways of impact on child development. *Journal of Family Studies, 9*(1), 63-80. https://doi.org/10.5172/jfs.9.1.63

McIntosh, J. E., & Ralfs, C. (2012). *The DOORS detection of overall risk screen framework*. Canberra, Australia: Australian Government Attorney-General's Department. https://wwwallmannabarnh.cdn.triggerfish.cloud/uploads/2020/11/DOORS-Handbook.pdf

McIntosh, J. E., Wells, Y. D., Smyth, B. M., & Long, C. M. (2008). Child-focused and child-inclusive divorce mediation: Comparative outcomes from a prospective study of postseparation adjustment. *Family Court Review, 46*(1), 105-124. https://doi.org/10.1111/j.1744-1617.2007.00186.x

McLanahan, S., Tach, L., & Schneider, D. (2013). The causal effects of father absence. *Annual Review of Sociology*, *39*, 399-427. https://doi.org/10.1146/annurev-soc-071312-145704

Mikulincer, M., Gillath, O., & Shaver, P. R. (2002). Activation of the attachment system in adulthood: Threat-related primes increase the accessibility of mental representations of attachment figures. *Journal of Personality and Social Psychology, 83*(4), 881-895. https://doi.org/10.1037/0022-3514.83.4.881

Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2024). *Bilan des directrices et directeurs de la protection de la jeunesse/Directrices et directeurs provinciaux 2024 : quand la violence conjugale est au cœur de la vie de l'enfant.* https://www.santeestrie.qc.ca/clients/SanteEstrie/salle_de_presse/actualites/2024/BilanDPJ2024_Qc.pdf

Minuchin, S. (1974). *Families and family therapy.* Harvard University Press.

Moran, J. A., & McCall, S. (2019, Mars). Ask the experts: Ten tips for de-escalating conflict in parent-child contact problems. *Association of Family and Conciliation Courts eNEWS, 14*(3), 2.

Morrison, F., Tisdall, E. K. M., & Callaghan, J. E. (2020). Manipulation and domestic abuse in contested contact-threats to children's participation rights. *Family Court Review, 58*(2), 403-416. https://doi.org/10.1111/fcre.12479

Moyson, T., & Roeyers, H. (2012). 'The overall quality of my life as a sibling is all right, but of course, it could always be better'. Quality of life of siblings of children with intellectual disability: the siblings' perspectives. *Journal of Intellectual Disability Research, 56*(1), 87-101. https://doi.org/10.1111/j.1365-2788.2011.01393.x

Neff, R., & Cooper, K. (2004). Parental conflict resolution: Six-, twelve-, and fifteen-month follow-ups of a high-conflict program. *Family Court Review*, *42*(1), 99-114. https://doi.org/10.1177/1531244504421008

Nichols, M. P. (2014). *The essentials of family therapy* (6e éd.). Pearson.

Noiseux, S. (2010). Le devis de recherche qualitative. Dans M.-F. Fortin (Éd.), *Fondements et étapes du processus de recherche : méthodes quantitatives et qualitatives* (2e éd., pp. 267-289). Chenelière Éducation.

Noller, P., Feeney, J. A., Sheehan, G., Darlington, Y., & Rogers, C. (2008). Conflict in divorcing and continuously married families: A study of marital, parent-child and sibling relationships. *Journal of Divorce & Remarriage, 49*(1-2), 1-24. https://doi.org/10.1080/1050255080 1971223

Ordway, A. M., Moore, R. O., Casasnovas, A. F., & Asplund, N. R. (2020). Understanding vicarious trauma, burnout, and compassion fatigue in high-conflict divorce. *The Family Journal, 28*(2), 187-193. https://doi.org/10.1177/1066480720904028

Organisation des Nations Unies (ONU). (1989). Convention relative aux droits de l'enfant. https://treaties.un.org/Pages/ViewDetails.aspx?src=TREATY&mtdsg_no=IV-11&chapter=4&clang=_fr

Owen, J. J., & Rhoades, G. K. (2012). Reducing interparental conflict among parents in contentious child custody disputes: An initial investigation of the Working together program. *Journal of Marital and Family Therapy, 38*(3), 542-555. https://doi.org/10.1111/j.1752-0606.2010.00215.x

Paquin-Boudreau, A., Poitras, K., Cyr, F., & Godbout, É. (2021). An interdisciplinary case management protocol for high-conflict families: The evolution of coparental dynamic. *Journal of Divorce & Remarriage, 62*(8), 657-672. https://doi.org/10.1080/10502556.2021.1993022

Parady, A. M., Anderson, S. R., Bradford, A. B., & Johnson, L. N. (2019). Difference in therapeutic alliance: High-conflict co-parents vs regular couples. *American Journal of Family Therapy, 46*(5), 405-420. https://doi.org/10.1080/01926187.2019.1570830

Paré, M. (2014). L'accès des enfants à la justice et leur droit de participation devant les tribunaux : quelques réflexions. *Revue générale de droit, 44*(1), 81-124. https://doi.org/10.7202/1026399ar

Parkinson, P., & Cashmore, J. (2008). *The voice of a child in family law disputes*. Oxford University Press.

Peacey, V., & Hunt, J. (2008). *Problematic contact after separation and divorce. A national survey of parents.* One parent families Gingerbread. https://www.gingerbread.org.uk/wp-content/uploads/2018/09/2008-Problematic-contact-after-separation-and-divorce-2008.pdf

Phelan, S. K., & Kinsella, E. A. (2013). Picture this... safety, dignity, and voice-ethical research with children: Practical considerations for the reflexive researcher. *Qualitative Inquiry, 19*(2), 81-90. https://doi.org/10.1177/1077800412462987

Pianta, R. C. (1992). *Child-Parent Relationship scale*. University of Virginia. https://www.bristol.ac.uk/media-library/sites/sps/documents/c-change/cprs.pdf

Poitras, K., Birnbaum, R., Saini, M., Bala, N., & Cyr, F. (2021). Family dispute resolution: Characteristics of cases resolved by trial. *Children and Youth Services Review*, *123*, Article 105832. https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2020.105832

Poitras, K., Cantin, M., Buisson, C., & Janelle, S. (2020). Principes de la Loi sur la protection de la jeunesse. Regards croisés issus de la psychologie et du droit. Dans K. Poitras & P.-C. Gagnon (Éds), *Psychologie et droit* (pp. 243-267). Yvon Blais.

Poitras, K., Cyr, F., & Chatigny, A. (2017). Trajectoires psychojudiciaires suite à la séparation parentale : études de dossiers en provenance du Québec. *Revue scientifique sur les familles séparées de l'Association internationale francophone des intervenants auprès des familles séparées (AIFI), 11,* 1-26.

Poitras, K., Godbout, É., Saint-Jacques, M.-C., Cyr, F., & Janelle, S. (2020). L'accès à la parole des enfants exposés aux hauts conflits de séparation parentale : dilemmes éthiques et défis méthodologiques. Dans I. Côté, K. Lavoie, & R.-P. Trottier-Cyr (Éds), *La recherche centrée sur l'enfant. Défis éthiques et innovations méthodologiques* (pp. 61-88). Presses de l'Université Laval.

Polak, S., Altobelli, T., & Popielarczyk, L. (2020). Responding to severe parent-child rejection cases without a parentectomy: A blended sequential intervention model and the role of the courts. *Family Court Review, 58*(2), 507-524. https://doi.org/10.1111/fcre.12496

Polak, S., & Saini, M. (2015). Children resisting contact with a parent postseparation: Assessing this phenomenon using an ecological systems framework. *Journal of Divorce & Remarriage, 56*(3), 220-247. https://doi.org/10.1080/10502556.2015.1012698

Polak, S., & Saini, M. (2019). The complexity of families involved in high-conflict disputes: A postseparation ecological transactional framework. *Journal of Divorce & Remarriage, 60*(2), 117-140. https://doi.org/10.1080/10502556.2018.1488114

Powell, M. A., & Smith, A. B. (2009). Children's participation rights in research. *Childhood*, *16*(1), 124-142. https://doi.org/10.1177/0907568208101694

Pruett, M. K., & Drozd, L. M. (2019, 7 mai). *Not just alienation: Resistance, rejection, reintegration, and the realities of the troubled parent-child relationships*. [Webinaire]. Association of Family and Conciliation Courts (AFCC).

Pruett, M. K., Insabella, G. M., & Gustafson, K. (2005). The collaborative divorce project: A court-based intervention for separating parents with young children. *Family Court Review*, *43*(1), 38-51. https://doi.org/10.1111/j.1744-1617.2005.00006.x

Pruett, M. K., Williams, T. Y., Insabella, G., & Little, T. D. (2003). Family and legal indicators of child adjustment to divorce among families with young children. *Journal of Family Psychology, 17*(2), 169-180. https://doi.org/10.1037/0893-3200.17.2.169

Punch, S., & Graham, E. (2017). Interviewing children at home: Exploring the use of individual and focus group interviews. Dans T. Skelton, R. Evans, & L. Holt (Éds), *Methodological Approaches* (pp. 199-221). Springer.

Quigley, C., & Cyr, F. (2014). Gestion psychojuridique des situations familiales à haut niveau de conflit. Dans K. Poitras, L. Mignault, & D. Goubau (Éds), *L'enfant et le litige en matière de garde : regards psychologiques et juridiques* (pp. 241-272). Presses de l'Université du Québec.

Quigley, C., & Cyr, F. (2018). The voice of the child in parenting coordination: Views of children, parents, and parenting coordinators. *Journal of Divorce & Remarriage*, *59*(6), 501-527. https://doi.org/10.1080/10502556.2017.1403823

Radetzki, P. A., Deleurme, K. A., & Rogers, S. M. (2022). The implications of high-conflict divorce on adult-children: Five factors related to well-being. *Journal of Family Studies*, *28*(3), 801-821. https://doi.org/10.1080/13229400.2020.1754277

Rauh, S., Irwin, P., & Vath, N. (2016). Giving children hope: A treatment model for highconflict separation families. *Canadian Journal of Counselling and Psychotherapy, 50*(3s). https://cjc-rcc.ucalgary.ca/article/view/61068

Reay, K. M. (2015). Family reflections: A promising therapeutic program designed to treat severely alienated children and their family system. *The American Journal of Family Therapy, 43*(2), 197-207. https://doi.org/10.1080/01926187.2015.1007769

Rejaän, Z., van der Valk, I. E., & Branje, S. (2022). Postdivorce coparenting patterns and relations with adolescent adjustment. *Journal of Family Issues*, *43*(7), 1739-1759. https://doi.org/10.1177/0192513X211030027

Riendeau, L. (2012). Dépister la violence conjugale en médiation familiale : le défi de la sécurité. *Nouvelles pratiques sociales*, *25*(1), 157-165. https://doi.org/10.7202/1017388ar

Saini, M. A., Black, T., Fallon, B., & Marshall, A. (2013). Child custody disputes within the context of child protection investigations. *Child Welfare*, *92*(1), 115-138. https://www.jstor.org/stable/48625031

Saini, M., Black, T., Godbout, É., & Deljavan, S. (2019). Feeling the pressure to take sides: A survey of child protection workers' experiences about responding to allegations of child maltreatment within the context of child custody disputes. *Children and Youth Services Review*, *96*, 127-133. https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2018.11.044

Saini, M., Black, T., Lwin, K., Marshall, A., Fallon, B., & Goodman, D. (2012). Child protection workers' experiences of working with high-conflict separating families. *Children and Youth Services Review*, *34*(7), 1309-1316. https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2012.03.005

Saini, M., Johnston, J. R., Fidler, B. J., & Bala, N. (2016). Empirical studies of alienation. Dans L. Drozd, M. Saini, & N. Olesen (Éds), *Parenting plan evaluations: Applied research for the family court* (2e éd., pp. 374-430). Oxford University Press. https://doi.org/10.1093/med:psych/9780199396580.003.0013

Saini, M., Pruett, M. K., Alschech, J., & Sushchyk, A. R. (2019). A pilot study to assess coparenting across family structures (CoPAFS). *Journal of Child and Family Studies, 28*, 1392-1401. https://doi.org/10.1007/s10826-019-01370-3

Saint-Jacques, M.-C., Drapeau, S., Baude, A., Godbout, É., Trottier, C., Bourassa, A., Ste-Marie, N., & Filion, L. (2023). Le bien-être et l'adaptation des enfants québécois dont les parents sont récemment séparés. Dans M.-C. Saint-Jacques, C. Robitaille, A. Baude, É. Godbout, & S. Lévesque (Éds), *La séparation parentale et la recomposition familiale dans la société québécoise : les premiers moments* (pp 221-248). Presses de l'Université Laval.

Saint-Jacques, M.-C., Fortin, M.-C., St-Amand, A., Drapeau, S., & Gagné, M.-H. (2016). *Description des services de supervision des droits d'accès au Québec.* Centre de recherche JEFAR, ARUC Séparation parentale, recomposition familiale. https://policycommons.net/artifacts/1639800/description-des-services-de-supervision-des-droits-dacces-au-quebec/2330912/

Saint-Jacques, M.-C. & Godbout, É. (2019, 12 juin). *Comprendre les enjeux contemporains associés à la séparation des parents et à la recomposition familiale*. [Session conférence]. 17e Journée annuelle de la recherche du CRUJEF Conflits conjugaux, relation de couple et séparation, Québec, QC, Canada.

Sandbaek, M. (1999). Adult images of childhood and research on client children. *International Journal of Social Research Methodology*, *2*(3), 191-202. https://doi.org/10.1080/136455799295005

Sandler, I. N., Wheeler, L. A., & Braver, S. L. (2013). Relations of parenting quality, interparental conflict, and overnights with mental health problems of children in divorcing families with high legal conflict. *Journal of Family Psychology, 27*(6), 915-924. https://doi.org/10.1037/a0034449

Scholz, R. W., & Tietje, O. (2013). *Embedded case study methods. Types of case studies.* Sage Publications.

Schrodt, P., & Afifi, T. D. (2018). Negative disclosures and feeling caught mediate coparental communication and mental health. *Personal Relationships, 25*(4), 480-496. https://doi.org/10.1111/pere.12256

Schwarz, B. (2009). Interparental conflict and adolescents' depressive mood in separated families: The role of triangulation. *Psychologie in Erziehung und Unterricht, 56*, 95-104.

Shelton, K. H., & Harold, G. T. (2008). Interparental conflict, negative parenting, and children's adjustment: Bridging links between parents' depression and children's psychological distress. *Journal of Family Psychology, 22*(5), 712-724. https://doi.org/10.1037/a0013515

Sime, D. (2017). Challenging barriers to participation: Doing research with migrant children and young people. Dans T. Skelton, R. Evans, & L. Holt (Éds), *Methodological Approaches* (pp. 135-158). Springer.

Smith, A. B., Taylor, N. J., & Tapp, P. (2003). Rethinking children's involvement in decision-making after parental separation. *Childhood, 10*(2), 201-216. https://doi.org/10.1177/0907568203010002006

Smith, L. S. (2016). Family-based therapy for parent-child reunification. *Journal of Clinical Psychology, 72*(5), 498-512. https://doi.org/10.1002/jclp.22259

Statistique Canada. (2021). *Combien d'enfants au Canada ont vécu la séparation ou le divorce de leurs parents? Résultats de l'Enquête canadienne sur la santé des enfants et des jeunes de 2019.* https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-627-m/11-627-m2022018-fra.htm

Stewart, R. (2001). *The early identification and streaming of cases of high conflict separation and divorce: A review*. Ministère de la Justice du Canada. https://www.justice.gc.ca/eng/rp-pr/fl-lf/divorce/2001_7/pdf/2001_7.pdf

Sudland, C. (2020). Challenges and dilemmas working with high-conflict families in child protection casework. *Child & Family Social Work, 25*(2), 248-255. https://doi.org/10.1111/cfs.12680

Sullivan, M. J. (2008). Coparenting and the parenting coordination Process. *Journal of Child Custody, 5*(1-2), 4-24. https://doi.org/10.1080/15379410802070351

Sullivan, M. J. (2019). Building and managing collaborative teams. Dans L. R. Greenberg, B. J. Fidler, & M. Saini (Éds), *Evidence-inforrned interventions for court-involved families: Promoting healthy coping and development* (pp. 355-374). Oxford University Press.

Sullivan, M. J., Ward, P. A., & Deutsch, R. M. (2010). Overcoming barriers family camp: A program for high-conflict divorced families where a child is resisting contact with a parent. *Family Court Review, 48*(1), 116-135. https://doi.org/10.1111/j.1744-1617.2009.01293.x

Sweeper, S. (2012). Children's adjustment after parental separation: Investigating a clinical shift from reducing parental conflict to improving the parent-child relationship. Dans P. Noller & G. C. Karantzas (Éds), *The Wiley-Blackwell handbook of couples and family relationships* (pp. 345-359). Wiley Blackwell.

Target, M., Hertzmann, L., Midgley, N., Casey, P., & Lassri, D. (2017). Parents' experience of child contact within entrenched conflict families following separation and divorce: A qualitative study. *Psychoanalytic Psychotherapy*, *31*(2), 218-246. https://doi.org/10.1080/02668734.2016.1268197

Templer, K., Matthewson, M., Haines, J., & Cox, G. (2017). Recommendations for best practice in response to parental alienation: Findings from a systematic review. *Journal of Family Therapy, 39*(1), 103-122. https://doi.org/10.1111/1467-6427.12137

Tétrault, M. (2014). De choses et d'autres en droit de la famille. Le procureur à l'enfant et la parole de l'enfant en droit de la famille : plusieurs questions… et un peu moins de réponses. Dans L. Mignault, D. Goubau, & K. Poitras (Éds), *L'enfant et le litige en matière de garde. Regards psychologiques et juridiques* (pp. 213-240). Presse de l'Université du Québec.

Trocmé, N., & Bala, N. (2005). False allegations of abuse and neglect when parents separate. *Child Abuse & Neglect, 29*(12), 1333-1345. https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2004.06.016

Turbide, C. (2017). *Le conflit sévère de séparation : et si on tenait compte du contexte?* Partenariat de recherche. Séparation parentale, recomposition familiale. https://www.arucfamille.ulaval.ca/sites/arucfamille.ulaval.ca/files/debats_et_enjeux_8_en_ligne.pdf

Turbide, C. (2022). *Le parcours des familles suivies en protection de la jeunesse en raison d'un conflit sévère de séparation : la perspective des parents*. [Thèse de doctorat inédite]. Université Laval.

Vallant, P. (1999). *Rapport d'étude de l'appréciation des parents et des enfants bénéficiaires du groupe Confidences*. [Document inédit]. Centre jeunesse de Montréal - Institut universitaire, QC.

Van der Wal, R. C., Finkenauer, C., & Visser, M. M. (2019). Reconciling mixed findings on children's adjustment following high-conflict divorce. *Journal of Child and Family Studies, 28*(2), 468-478. https://doi.org/10.1007/s10826-018-1277-z

Van Dijk, R., van der Valk, I. E., Deković, M., & Branje, S. (2020). A meta-analysis on interparental conflict, parenting, and child adjustment in divorced families: Examining mediation using meta-analytic structural equation models. *Clinical Psychology Review*, *79*, Article 101861. https://doi.org/10.1016/j.cpr.2020.101861

Van Dijk, R., van der Valk, I., Deković, M., & Branje, S. (2022). Triangulation and child adjustment after parental divorce: Underlying mechanisms and risk factors. *Journal of Family Psychology, 36*(7), 1117-1131. https://doi.org/10.1037/fam0001008

Van Eldik, W. M., de Haan, A. D., Parry, L. Q., Davies, P. T., Luijk, M. P. C. M., Arends, L. R., & Prinzie, P. (2020). The interparental relationship: Meta-analytic associations with children's maladjustment and responses to interparental conflict. *Psychological Bulletin, 146*(7), 553-594. https://doi.org/10.1037/bul0000233

Ver Steegh, N., Davis, G., & Frederick, L. (2012). Look before you leap: Court system triage of family law cases involving intimate partner violence. *Marquette Law Review, 95*(3), 955-983. https://core.ac.uk/download/pdf/148686113.pdf

Vis, S. A., Strandbu, A., Holtan, A., & Thomas, N. (2011). Participation and health-a research review of child participation in planning and decision-making. *Child & Family Social Work*, *16*(3), 325-335. https://doi.org/10.1111/j.1365-2206.2010.00743.x

Walters, M. G., & Friedlander, S. (2016). When a child rejects a parent: Working with the intractable resist/refuse dynamic. *Family Court Review, 54*(3), 424-445. https://doi.org/10.1111/fcre.12238

Watzlawick, P., Beavin, J. H., Jackson, D. D., & Morche, J. (1972). *Une logique de la communication*. Éditions du Seuil.

Winnicott, D. W. (2006). *La mère suffisamment bonne*. Payot

Yin, R. K. (2018). *Case study research and applications: Design and methods* (6e éd.). Sage Publications.

Youthinmind (2020, 26 janvier). *Traduction française du SDQ*. https://www.sdqinfo.org/py/sdqinfo/b3.py?language=French

Appendice A

Formulaire d'information et de consentement - Parent

Formulaire d'information et de consentement - Parent

Titre du projet de recherche :	Protocole de gestion psychojudiciaire dédié aux familles hautement conflictuelles : le point de vue des enfants
Mené par :	Stéphanie Janelle, étudiante, doctorat en psychologie, UQTR
Sous la direction de :	Karine Poitras, psychologie, professeure-chercheuse & Élisabeth Godbout, psychologie, chercheuse postdoctorale et professeure associée
Source de financement :	Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH)

Bonjour Monsieur, Bonjour Madame _____,

En participant au Protocole d'intervention psychojudiciaire axé sur la parentalité, les conflits et leur résolution (PCR), vous avez accepté de prendre part à une nouvelle forme de gestion offerte par la Cour supérieure dans le but de résoudre le litige familial auquel vous faites face. Vous avez également accepté de participer au projet de recherche qui y est associé ayant pour but de faire l'évaluation de cette nouvelle méthode de gestion et de mesurer les impacts de cette intervention sur les familles y prenant part. Nous désirons maintenant inviter votre (vos) enfant(s) à prendre part au projet de recherche. Ce présent projet que je mène dans le cadre de mon essai doctoral vise à documenter l'expérience des enfants participant au protocole PCR. En effet, les enfants prenant une part active dans le protocole, nous croyons important de recueillir leur opinion sur leur participation à cette intervention. L'étude a aussi pour but d'examiner les retombées du protocole PCR en tenant compte tant de l'expérience de l'enfant auprès des divers professionnels impliqués dans le processus que de certains éléments propres à sa situation personnelle et familiale. La participation de votre enfant à la recherche serait grandement appréciée.

Cependant, avant d'accepter ou non que votre enfant participe à ce projet et de signer ce formulaire d'information et de consentement, veuillez prendre le temps de lire ce formulaire. Il vous aidera à comprendre ce qu'implique l'éventuelle participation de votre enfant à la recherche de sorte que vous puissiez prendre une décision éclairée à ce sujet.

Ce formulaire peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles à la chercheuse responsable de ce projet de recherche ou à un membre de l'équipe de recherche.

Nature et durée de la participation

Ce projet de recherche requiert la participation de votre (vos) enfant(s) à une seule reprise, soit au cours de votre participation au protocole PCR. Un membre de l'équipe de recherche vous contactera par téléphone pour vous informer et répondre à vos questions sur ce qui est attendu de la participation de votre enfant à la recherche. Advenant votre consentement, sachez que nous tiendrons également l'autre parent informé de la participation de votre enfant à la recherche et demeurerons disponibles pour répondre à l'ensemble de ses questions. Si vous donnez votre accord verbal, une entrevue par visioconférence, par téléphone ou à votre domicile, si la situation le permet, sera planifiée pour votre enfant, selon l'option vous convenant le mieux. Une étudiante chercheuse de niveau doctoral avec de l'expérience clinique auprès des enfants sera responsable de rencontrer votre enfant et de lui poser différentes questions. Ces questions porteront entre autres sur la situation familiale de votre enfant, sa relation avec ses parents, son expérience générale au cours du protocole PCR de même que son expérience auprès des différents professionnels (IDF, avocat, juge). La rencontre durera environ 50 minutes et comportera la passation des questionnaires de même qu'une entrevue. Les questionnaires seront remplis électroniquement et la chercheuse s'assurera d'accompagner votre(vos) enfant(s) tout au long de la passation. L'entrevue réalisée avec l'enfant sera enregistrée (audio uniquement) afin de permettre aux membres de l'équipe de recherche de bien prendre en compte tous les éléments d'information donnés par votre enfant. L'entrevue sera par la suite retranscrite et rendue anonyme (les noms de personne ou de lieu qui pourraient permettre de vous reconnaitre ou de reconnaitre votre enfant seront remplacés par des noms fictifs). Les fichiers audios seront détruits cinq (5) ans après la publication des résultats de recherche. Soyez assuré(e) que la confidentialité est notre priorité à tout moment.

Inconvénients et risques

Il y a très peu de risques ou d'inconvénients liés à la participation de votre enfant. Cela dit, comme les questions posées à votre enfant portent sur sa participation et son opinion par rapport à l'intervention reçue, il se peut que certaines des questions posées l'amènent à aborder les difficultés reliées à la séparation parentale. Il est donc possible que le fait de raconter son expérience ou de répondre aux questions qui lui sont posées suscite chez votre enfant un léger inconfort. L'étudiante-chercheuse présente s'assurera de respecter le niveau de confort de votre enfant et, si elle devait sentir un malaise chez lui, s'assurera d'en discuter avec lui. Sachez que votre enfant sera libre de refuser de répondre à toute question. Si votre enfant a besoin de soutien avant ou après l'entrevue ou qu'il vit un inconfort en lien avec l'une ou l'autre des questions, la chercheuse responsable s'assurera de référer votre enfant au psychothérapeute (IDF) attitré à votre famille. Lors de l'entretien de recherche, des sujets sensibles pour votre enfant pourraient être abordés. Si nous jugeons une situation inquiétante, des démarches spécifiques à la situation de votre enfant devront être entamées. Soyez assurés que l'intérêt et la protection de votre enfant seront notre priorité en tout temps. Les inconvénients à sa participation peuvent également concerner le temps nécessaire à la réalisation de la rencontre, pour laquelle il pourrait s'ensuivre une légère fatigue.

Avantages et bénéfices

Votre enfant ne retirera aucun avantage personnel, outre l'incitatif à participer à ce projet de recherche (voir prochaine section). Cependant, sa participation nous aidera à mieux comprendre et évaluer les retombées de l'intervention selon le point de vue des enfants.

Incitatif à participer

Un certificat cadeau de 15 $ au Renaud-Bray sera remis à votre(vos) enfant(s) à la fin de la rencontre pour le remercier de sa participation à la recherche.

Confidentialité

Les données recueillies par cette étude sont entièrement confidentielles et ne pourront en aucun cas mener à l'identification de votre enfant. Tous les renseignements recueillis seront traités de manière confidentielle et ne seront utilisés que pour ce projet de

recherche. Les mesures suivantes seront appliquées pour assurer la confidentialité des renseignements fournis par votre enfant :

- un numéro de code ou un pseudonyme sera attribué à votre enfant et seule l'équipe de recherche (chercheuses principales et assistant, s'il y a lieu) aura accès à la liste de correspondance;
- les renseignements seront conservés sur ordinateur dans un dossier sécurisé ou dans un classeur sous clé situé dans le laboratoire de recherche de la chercheuse principale;
- les seules personnes qui y auront accès sont les chercheuses impliquées dans ce projet. Toutes ces personnes ont signé un engagement à la confidentialité;
- aucune information permettant d'identifier votre famille d'une façon ou d'une autre ne sera publiée;
- tous les renseignements seront détruits cinq (5) ans après la publication des résultats de recherche;
- aucune donnée recueillie dans le cadre de ce projet ne pourra être utilisée comme preuve à la Cour. Les membres de l'équipe de recherche ne sont donc pas contraignables à la Cour. Les seules limites à la confidentialité sont celles prescrites par les lois canadienne et québécoise qui obligent quelqu'un à faire part d'une situation qui met sérieusement en danger la vie ou la sécurité de lui-même ou d'autrui.

Utilisation ultérieure des données

Acceptez-vous que les données de recherche de votre(vos) enfant(s) soient utilisées pour réaliser d'autres projets de recherche? Ces projets de recherche seront évalués et approuvés par le Comité d'éthique de la recherche de l'UQTR avant leur réalisation. Les données de recherche de votre(vos) enfant(s) seront conservées de façon sécuritaire et confidentielle, soit selon les mêmes modalités que celles mentionnées plus haut. Les données de recherche de votre(vos) enfant(s) seront conservées aussi longtemps qu'elles peuvent avoir une utilité pour l'avancement des connaissances scientifiques. Lorsqu'elles n'auront plus d'utilité, elles seront détruites. Par ailleurs, notez qu'en tout temps, vous pouvez demander la destruction des données de recherche de votre(vos) enfant(s) en vous adressant à la chercheuse responsable de ce projet de recherche.

Je consens à ce que mes données de recherche soient utilisées à ces conditions :

☐ Oui ☐ Non

Liberté de participation à la recherche et droit de retrait

La participation de votre enfant est volontaire. Votre enfant est entièrement libre de participer ou non, de refuser de répondre à certaines questions et de se retirer en tout temps sans préjudice et sans avoir à fournir d'explications. Vous êtes également entièrement libre d'accepter ou de refuser que votre enfant participe à la recherche sans avoir à motiver votre décision ni à subir quelque préjudice que ce soit. Votre décision demeure confidentielle et ne pourra nuire d'aucune façon à vos relations avec vos intervenants psychosociaux et les autres professionnels juridiques qui sont concernés par votre situation. Les chercheuses pourraient elles aussi décider d'interrompre votre participation ou d'arrêter la recherche en vous fournissant des explications sur cette décision (p. ex., si l'étudiante-chercheuse constate que votre enfant vit un inconfort à participer à l'entretien de recherche, si l'entrevue ne peut se dérouler dans un contexte où la confidentialité est assurée, si votre enfant ne rencontre pas les critères d'inclusion de l'étude).

Diffusion des résultats de la recherche

Les résultats de la recherche seront diffusés en tant que données de groupe. Si des extraits ou des propos sont rapportés, toute information qui pourrait permettre de reconnaitre la provenance de ces propos sera supprimée ou remplacée (noms de personnes ou de lieu, par exemple). Si vous souhaitez obtenir un résumé écrit des résultats généraux de la recherche, veuillez indiquer une adresse courriel ou postale où nous pourrons vous le faire parvenir : _____.

Si votre adresse venait à changer, il vous faudra en informer la chercheuse.

Responsable de la recherche

Si vous avez des questions concernant cette recherche, sur les implications de la participation de votre enfant, pour le retirer du projet ou pour recevoir un résumé des résultats, vous pouvez contacter Mme Karine Poitras, professeure-chercheuse au Département de psychologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières, par courriel au karine.poitras@uqtr.ca ou par téléphone au (819) 376-5011, poste 3535. Vous pouvez également contacter la chercheuse, Mme Élisabeth Godbout, par courriel au elisabeth.godbout1@ulaval.ca.

Surveillance des aspects éthique de la recherche

Cette recherche est approuvée par le comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec à Trois-Rivières et un certificat portant le numéro CER-19-259-07.17 a été émis le 13 novembre 2019.

Pour toute question ou plainte d'ordre éthique concernant cette recherche, vous devez communiquer avec la secrétaire du comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Trois-Rivières, par téléphone (819) 376-5011, poste 2129 ou par courrier électronique CEREH@uqtr.ca.

CONSENTEMENT

Engagement de la chercheuse

Moi, Stéphanie Janelle m'engage à procéder à cette étude conformément à toutes les normes éthiques qui s'appliquent aux projets comportant des participants humains. Je certifie avoir expliqué au participant la nature de la recherche ainsi que le contenu de ce formulaire et lui avoir indiqué qu'il reste à tout moment libre de mettre un terme à la participation de son enfant au projet.

Consentement du parent

Je, _____ confirme avoir lu et compris la lettre d'information au sujet du projet *Protocole de gestion psychojudiciaire dédié aux familles hautement conflictuelles : Le point de vue des enfants*. J'ai bien saisi les conditions, les risques et les bienfaits éventuels de la participation de mon(mes) enfant(s). On a répondu à toutes mes questions à mon entière satisfaction. J'ai disposé de suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision sur la participation ou non de mon(mes) enfant(s) à cette recherche. Je comprends que sa participation est entièrement volontaire et qu'il peut se retirer en tout temps, sans aucun préjudice.

☐ Je consens à ce que mon (mes) enfant(s) soi(en)t enregistré(s).

J'accepte donc librement que mon enfant participe à ce projet de recherche

_____	_____	_____
Nom du parent	Signature	Date
_____	_____	_____
Nom de l'étudiante-chercheuse	Signature	Date

Appendice B

Formulaire d'information et de consentement - Enfant 14 ans et +

Formulaire d'information et de consentement – enfant 14 ans et +

Titre du projet de recherche :	Protocole de gestion psychojudiciaire dédié aux familles hautement conflictuelles : le point de vue des enfants
Mené par :	Stéphanie Janelle, étudiante, doctorat en psychologie, UQTR
Sous la direction de :	Karine Poitras, psychologie, professeure-chercheuse & Élisabeth Godbout, psychologie, chercheuse postdoctorale et professeure associée
Source de financement :	Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH)

Bonjour _____,

Tes parents ont accepté de participer au Protocole d'intervention psychojudiciaire axé sur la parentalité, les conflits et leur résolution (PCR), et ainsi de prendre part à une nouvelle forme de gestion offerte par la Cour supérieure dans le but de résoudre le litige familial auquel ils font face. Ils ont également accepté de participer au projet de recherche qui y est associé. Nous désirons maintenant t'inviter à prendre part au projet de recherche. Ce présent projet que je mène dans le cadre de mon essai doctoral vise à documenter l'expérience des enfants participant au protocole PCR. En effet, puisque les enfants comme toi occupent un rôle important dans ce protocole, nous croyons important de recueillir leur opinion sur leur participation à cette intervention. L'étude a aussi pour but d'examiner les retombées du protocole PCR en tenant compte tant de l'expérience de l'enfant auprès des divers professionnels impliqués dans le processus que de certains éléments de sa situation personnelle et familiale. Ta participation serait grandement appréciée.

Cependant, avant d'accepter ou non de participer à ce projet et de signer ce formulaire d'information et de consentement, il est important que de prendre le temps de lire le formulaire. Il t'aidera à comprendre ce qu'implique ta participation à la recherche afin que tu puisses prendre une décision éclairée à ce sujet.

Ce formulaire peut contenir des mots que tu ne comprends pas. Nous t'invitons à poser toutes les questions que tu jugeras utiles à l'étudiante-chercheuse ou à un membre de l'équipe de recherche.

Nature et durée de ta participation

Ce projet de recherche requiert ta participation à une seule reprise au cours de ta participation au protocole PCR. Un membre de l'équipe de recherche te contactera par téléphone et planifiera avec toi une entrevue par visioconférence, par téléphone ou à ton domicile, si la situation le permet. Une étudiante-chercheuse de niveau doctoral avec de l'expérience clinique auprès des enfants sera responsable de te rencontrer et de te poser différentes questions. Ces questions porteront entre autres sur ta situation familiale, ta relation avec tes parents, ton expérience générale au protocole de même que sur ton expérience auprès des différents professionnels (IDF, avocat, juge). La rencontre durera environ 50 minutes et comprendra quelques questionnaires ainsi qu'une entrevue. Les questionnaires seront remplis électroniquement et la chercheuse s'assurera de t'accompagner lors de la passation. L'entrevue réalisée sera enregistrée (audio uniquement) afin de permettre aux membres de l'équipe de recherche de bien prendre en compte tous les éléments d'information que tu donneras. L'entrevue sera par la suite retranscrite et rendue anonyme (les noms de personne ou de lieu qui pourraient permettre de te reconnaitre ou de reconnaitre des membres de ta famille seront remplacés par des noms fictifs). Les fichiers audios seront détruits cinq (5) ans après la publication des résultats de recherche. Sois assuré(e) que la confidentialité est notre priorité à tout moment.

Inconvénients et risques

Il y a peu de risques ou d'inconvénient liés à ta participation. Cela dit, comme les questions qui te seront posées portent sur ta participation et ton opinion par rapport à l'intervention reçue, il se peut que certaines de ces questions t'amènent à aborder les difficultés reliées à la séparation parentale. Il est alors possible que le fait de raconter ton expérience ou de répondre aux questions suscite chez toi un léger inconfort. Sache que tu seras libre de refuser de répondre à toute question. L'étudiante-chercheuse présente s'assurera de respecter ton niveau de confort et, si elle devait sentir un malaise, s'assurera d'en discuter avec toi. Si tu as besoin de soutien avant ou après l'entrevue ou que tu vis un inconfort en lien avec l'une ou l'autre des questions, la chercheuse responsable s'assurera de te référer au psychothérapeute (IDF) attitré à ta famille. Lors de l'entrevue, nous aborderons des sujets que tu pourrais trouver sensibles. De plus, si nous jugeons que

la situation que tu vis est inquiétante, nous devrons entreprendre des démarches spécifiques à ta situation. Sois assuré que ton intérêt et ta protection seront notre priorité en tout temps. Les inconvénients à ta participation peuvent aussi concerner le temps nécessaire à la réalisation de la rencontre, pour laquelle il pourrait s'ensuivre une légère fatigue.

Avantages et bénéfices

À l'exception du certificat cadeau (voir prochaine section), tu ne retireras aucun avantage personnel à participer à ce projet de recherche. Cependant, ta participation nous aidera à mieux comprendre et évaluer les retombées de l'intervention selon le point de vue des enfants.

Incitatif à participer

Pour te remercier de ta participation à la recherche, un certificat cadeau de 15 $ au Renaud-Bray te sera remis à la fin de la rencontre.

Confidentialité

Tous les renseignements recueillis seront traités de manière confidentielle et ne seront utilisés que pour ce projet de recherche. Les mesures suivantes seront appliquées pour assurer la confidentialité des renseignements que tu fourniras :

- un numéro de code ou un pseudonyme te sera attribué et seule l'équipe de recherche (chercheuses principales et assistants, s'il y a lieu) aura accès à la liste de correspondance;
- les renseignements seront conservés sur ordinateur dans un dossier sécurisé ou dans un classeur sous clé situé dans le laboratoire de recherche de la chercheuse principale;
- les seules personnes qui y auront accès sont les chercheuses impliquées dans ce projet. Toutes ces personnes ont signé un engagement à la confidentialité;
- aucune information permettant d'identifier ta famille d'une façon ou d'une autre ne sera publiée, c'est-à-dire qu'il ne sera pas possible de savoir qui a dit quoi;
- tous les renseignements seront détruits cinq (5) ans après la publication des résultats de recherche;
- aucune donnée recueillie dans le cadre de ce projet ne pourra être utilisée comme preuve à la Cour. Les seules limites à la confidentialité sont celles prescrites par

les lois canadienne et québécoise qui obligent quelqu'un à faire part d'une situation qui met sérieusement en danger la vie ou la sécurité de lui-même ou d'autrui.

Utilisation future des données

Acceptes-tu que tes données de recherche soient utilisées pour réaliser d'autres projets de recherche? Ces projets de recherche seront évalués et approuvés par le Comité d'éthique de la recherche de l'UQTR avant leur réalisation. Tes données de recherche seront conservées de façon sécuritaire et confidentielle, c'est-à-dire selon les mêmes modalités que celles mentionnées plus haut. Tes données de recherche seront conservées aussi longtemps qu'elles peuvent avoir une utilité pour l'avancement des connaissances scientifiques. Lorsqu'elles n'auront plus d'utilité, elles seront détruites. Par ailleurs, sache qu'en tout temps, tu peux demander la destruction de tes données de recherche en t'adressant à la chercheuse responsable de ce projet de recherche.

Je consens à ce que mes données de recherche soient utilisées à ces conditions :

☐ Oui ☐ Non

Liberté de participation à la recherche et droit de retrait

Ta participation est volontaire. Tu es entièrement libre de participer ou non, de refuser de répondre à certaines questions et de te retirer en tout temps sans préjudice et sans avoir à fournir d'explications. Ton retrait demeure confidentiel et ne pourra nuire d'aucune façon à tes relations avec les intervenants psychosociaux et les autres professionnels juridiques qui sont concernés par ta situation. Les chercheuses pourraient elles aussi décider d'interrompre ta participation ou d'arrêter la recherche en te fournissant des explications sur cette décision (p. ex., si l'étudiante-chercheuse constate qu'il pourrait être dommageable pour toi de participer à l'entrevue, si l'entrevue ne peut se dérouler dans un contexte où ta confidentialité est respectée, si tu ne rencontres pas les critères d'inclusion de l'étude).

Diffusion des résultats de la recherche

Si tu souhaites obtenir un résumé écrit des résultats généraux de la recherche, simplement indiquer une adresse courriel ou postale où nous pourrons te le faire parvenir :

_____.

Si ton adresse venait à changer, il te faudra en informer la chercheuse.

Responsable de la recherche

Si tu as des questions concernant cette recherche, sur les implications de ta participation, pour te retirer du projet ou pour recevoir un résumé des résultats, tu peux contacter Mme Karine Poitras, professeure-chercheuse au Département de psychologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières, par courriel karine.poitras@uqtr.ca ou par téléphone (819) 376-5011, poste 3535. Tu peux aussi contacter la chercheuse, Mme Élisabeth Godbout, par courriel elisabeth.godbout1@ulaval.ca.

Surveillance des aspects éthique de la recherche

Cette recherche est approuvée par le comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec à Trois-Rivières et un certificat portant le numéro CER-19-259-07.17 a été émis le 13 novembre 2019.

Pour toute question ou plainte d'ordre éthique concernant cette recherche, tu dois communiquer avec la secrétaire du comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Trois-Rivières, par téléphone (819) 376-5011, poste 2129 ou par courrier électronique CEREH@uqtr.ca.

CONSENTEMENT

Engagement de la chercheuse

Moi, Stéphanie Janelle m'engage à procéder à cette étude conformément à toutes les normes éthiques qui s'appliquent aux projets comportant des participants humains. Je certifie avoir expliqué au participant la nature de la recherche ainsi que le contenu de ce formulaire et lui avoir indiqué qu'il reste à tout moment libre de mettre un terme à sa participation au projet.

Consentement du participant

Je, _____ confirme avoir lu et compris la lettre d'information au sujet du projet *Protocole de gestion psychojudiciaire dédié aux familles hautement conflictuelles : Le point de vue des enfants*. J'ai bien compris les conditions, les risques et les bienfaits éventuels de ma participation. On a répondu à toutes mes questions à mon entière satisfaction. J'ai eu suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision sur ma participation ou non à cette recherche. Je comprends que ma participation est entièrement volontaire et que je peux me retirer en tout temps, sans aucun préjudice.

☐ Je consens à être enregistré

J'accepte donc librement de participer à ce projet de recherche

_____	_____	_____
Nom de l'enfant	Signature	Date
_____	_____	_____
Nom de l'étudiante-chercheuse	Signature	Date

Appendice C

Formulaire d'information et de consentement - IDF

Formulaire d'information et de consentement - IDF

Titre du projet de recherche :	Protocole de gestion psychojudiciaire dédié aux familles hautement conflictuelles : le point de vue des enfants
Mené par :	Stéphanie Janelle, étudiante, doctorat en psychologie, UQTR
Sous la direction de :	Karine Poitras, psychologie, professeure-chercheuse & Élisabeth Godbout, psychologie, chercheuse postdoctorale et professeure associée
Source de financement :	Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH)

Bonjour Madame/Monsieur _____,

En tant qu'intervenant.e en dynamique familiale, vous avez fait partie intégrante du Protocole d'intervention psychojudiciaire axé sur la parentalité, les conflits et leur résolution (PCR). Les différentes familles que vous avez suivies ont accepté de prendre part à une nouvelle forme de gestion offerte par la Cour supérieure dans le but de résoudre le litige familial auquel ils font face. Vous êtes maintenant invité.e à participer au projet de recherche qui y est associé. Ce présent projet que je mène dans le cadre de mon essai doctoral vise à documenter l'expérience des enfants participant au protocole PCR. En étant impliqué.e dans différents dossiers vous avez eu notamment à travailler avec plusieurs enfants vivant au sein de familles dites hautement conflictuelles. Il apparait alors important de vous entendre sur votre expérience auprès des enfants que vous avez eu à rencontrer dans le cadre du protocole PCR. Veuillez prendre le temps de considérer les renseignements contenus ci-bas avant de consentir ou non à participer à cette recherche.

Nature et durée de la participation

Vous êtes invitée à participer à un focus group qui se tiendra en personne, si la situation le permet, ou via vidéoconférence. Durant cette rencontre, différents sujets seront abordés. Nous vous questionnerons entre autres sur votre opinion quant à l'expérience des

enfants, à leur niveau d'implication dans l'intervention, à leur évolution de même qu'à votre propre expérience en tant qu'intervenant.e en dynamique familiale. Cette rencontre durera environ une heure et demie.

Nature et durée de la participation

Vous êtes invitée à participer à un focus group qui se tiendra en personne, si la situation le permet, ou via vidéoconférence. Durant cette rencontre, différents sujets seront abordés. Nous vous questionnerons entre autres sur votre opinion quant à l'expérience des enfants, à leur niveau d'implication dans l'intervention, à leur évolution de même qu'à votre propre expérience en tant qu'intervenant.e en dynamique familiale. Cette rencontre durera environ une heure et demie.

Le focus group sera enregistré afin de permettre aux membres de l'équipe de recherche de bien prendre en compte tous les éléments d'information donnés par les participantes. Le focus group sera par la suite retranscrit et rendu anonyme (les noms de personnes ou de lieux qui pourraient permettre de vous reconnaitre seront remplacés par des noms fictifs). Les enregistrements seront détruits cinq (5) ans après la publication des résultats de recherche. Soyez assuré(e) que la confidentialité est notre priorité à tout moment.

Confidentialité

Tous les renseignements recueillis seront traités de manière confidentielle et ne seront utilisés que pour ce projet de recherche. Les mesures suivantes seront appliquées pour assurer la confidentialité des renseignements fournis par les participantes :

- un numéro de code ou un pseudonyme vous sera attribué et seule l'équipe de recherche (chercheuses principales et assistant, s'il y a lieu) aura accès à la liste de correspondance;
- les renseignements seront conservés sur ordinateur dans un dossier sécurisé ou dans un classeur sous clé situé dans le laboratoire de recherche de la chercheuse principale;
- les seules personnes qui y auront accès sont les chercheuses impliquées dans ce projet. Toutes ces personnes ont signé un engagement à la confidentialité;
- aucune information permettant de vous identifier d'une façon ou d'une autre ne sera publiée;
- tous les renseignements seront détruits cinq (5) ans après la publication des résultats de recherche;

- aucune donnée recueillie dans le cadre de ce projet ne pourra être utilisée comme preuve à la Cour. Les membres de l'équipe de recherche ne sont donc pas contraignables à la Cour. Les seules limites à la confidentialité sont celles prescrites par les lois canadienne et québécoise qui obligent quelqu'un à faire part d'une situation qui met sérieusement en danger la vie ou la sécurité de lui-même ou d'autrui.

Liberté de participation à la recherche et droit de retrait

Votre participation est volontaire. Vous êtes entièrement libre de participer ou non, de refuser de répondre à certaines questions et de vous retirer en tout temps, sur simple avis verbal sans préjudice et sans avoir à fournir d'explications. Votre décision demeure confidentielle. Les renseignements que vous aurez déjà donnés seront alors conservés, à moins que vous désiriez que ceux-ci soient détruits. Les chercheuses pourraient elles aussi décider d'interrompre votre participation ou d'arrêter la recherche.

Avantages et inconvénients de la participation au projet

Votre participation à cette recherche est très importante pour nous permettre de mieux comprendre l'expérience des enfants participant au protocole d'intervention PCR et évaluer les retombées de celui-ci. Les données que nous recueillerons nous permettront de soutenir les meilleures pratiques d'intervention.

Les inconvénients à votre participation concernent principalement le temps nécessaire au focus group.

Incitatif à participer

Une boite à lunch d'un traiteur (à déterminer) vous sera livrée à l'endroit de votre choix lors de la rencontre pour vous remercier de votre participation à la recherche.

Utilisation ultérieure des données

Acceptez-vous que vos données de recherche soient utilisées pour réaliser d'autres projets de recherche? Ces projets de recherche seront évalués et approuvés par le Comité d'éthique de la recherche de l'UQTR avant leur réalisation. Vos données de recherche seront conservées de façon sécuritaire et confidentielle, soit selon les mêmes modalités que celles mentionnées plus haut. Vos données de recherche seront conservées aussi longtemps qu'elles peuvent avoir une utilité pour l'avancement des connaissances

scientifiques. Lorsqu'elles n'auront plus d'utilité, elles seront détruites. Par ailleurs, notez qu'en tout temps, vous pouvez demander la destruction de vos données de recherche en vous adressant à la chercheuse responsable de ce projet de recherche.

Je consens à ce que mes données de recherche soient utilisées à ces conditions :

☐ Oui ☐ Non

Diffusion des résultats de la recherche

Les résultats de la recherche seront diffusés en tant que données de groupe. Si des extraits ou des propos sont rapportés, toute information qui pourrait permettre de reconnaitre la provenance de ces propos sera supprimée ou remplacée (noms de personnes ou de lieu, par exemple). Si vous souhaitez obtenir un résumé écrit des résultats généraux de la recherche, veuillez indiquer une adresse courriel ou postale où nous pourrons vous le faire parvenir : _____.

Si votre adresse venait à changer, il vous faudra en informer la chercheuse.

Responsable de la recherche

Si vous avez des questions concernant cette recherche, sur les implications de votre participation, pour vous retirer du projet ou pour recevoir un résumé des résultats, vous pouvez contacter Mme Karine Poitras, professeure-chercheuse au Département de psychologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières, par courriel au karine.poitras@uqtr.ca ou par téléphone au (819) 376-5011, poste 3535. Vous pouvez également contacter la chercheuse, Mme Élisabeth Godbout, par courriel au elisabeth.godbout1@ulaval.ca.

Surveillance des aspects éthique de la recherche

Cette recherche est approuvée par le comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec à Trois-Rivières et un certificat portant le numéro CER-19-259-07.17 a été émis le 13 novembre 2019.

Pour toute question ou plainte d'ordre éthique concernant cette recherche, vous devez communiquer avec la secrétaire du comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Trois-Rivières, par téléphone (819) 376-5011, poste 2129 ou par courrier électronique CEREH@uqtr.ca.

CONSENTEMENT

Engagement de la chercheuse

Moi, Stéphanie Janelle m'engage à procéder à cette étude conformément à toutes les normes éthiques qui s'appliquent aux projets comportant des participants humains. Je certifie avoir expliqué au participant la nature de la recherche ainsi que le contenu de ce formulaire et lui avoir indiqué qu'il reste à tout moment libre de mettre un terme à sa participation au projet.

Consentement du participant

Je, _____ confirme avoir lu et compris la lettre d'information au sujet du projet *Protocole de gestion psychojudiciaire dédié aux familles hautement conflictuelles : l'expérience des enfants*. J'ai bien saisi les conditions, les risques et les bienfaits éventuels de ma participation. On a répondu à toutes mes questions à mon entière satisfaction. J'ai disposé de suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision sur ma participation ou non à cette recherche. Je comprends que ma participation est entièrement volontaire et que je peux me retirer en tout temps, sans aucun préjudice.

J'accepte donc librement de participer à ce projet de recherche

_____	_____	_____
Nom du participant	Signature	Date
_____	_____	_____
Nom de l'étudiante-chercheuse	Signature	Date

Appendice D
Guide d'entretien auprès des enfants

Guide d'entretien auprès des enfants

Présentation, but de l'entretien :

Depuis ____ mois, ta famille et toi participez au Protocole d'intervention psychojudiciaire axé sur la parentalité, les conflits et leur résolution (PCR). Le but de cet entretien aujourd'hui est de mieux comprendre l'expérience des enfants participant à ce protocole.

Phrase introductive :

Ex., Tes parents sont séparés depuis ___ années et ils vivent des conflits sur un ou plusieurs sujets. Pour les aider, ils ont demandé le soutien d'un avocat. (Valider si l'enfant sait ce que nous savons en l'interrogeant)

- Es-tu au courant de ce que je te nomme présentement?

Situation

1. Selon toi, pourquoi tes parents sont en procédures judiciaires avec des avocats en lien à leur séparation?
    - Ça fait combien de temps que ça dure?
    - Comment expliques-tu cela?

2. Est-ce que tu as été mis au courant de la participation de tes parents dans un projet pilote (un projet spécial) pour les aider avec leur séparation?
    - Qu'est-ce que ce projet selon toi?
    - À quoi sert-il?
    - Qui t'a expliqué ce que c'était?

Expérience générale

3. Avec le contexte de confinement actuel, est-ce que tu as pu observer des changements quelconques?
    - En lien à tes rencontres avec l'IDF?
    - En lien au partage de temps de vie entre chacun de tes parents?

4. Jusqu'à maintenant comment trouves-tu ton expérience dans ce protocole (procédures judiciaires)? *(Laisser l'enfant répondre avant de poser les prochaines questions)*
    - Qu'as-tu trouvé plus facile? Plus difficile?
    - Est-ce qu'il y a des choses qui t'ont davantage aidées? Moins aidées?

5. Comment te sens-tu maintenant, si on compare à il y a ____ mois, avant que toi et ta famille débutiez les procédures judiciaires?
    - Qu'est-ce qui va mieux pour toi?
    - Est-ce qu'il y a des choses qui vont moins bien? Lesquelles?
    - Comment comprends-tu cela?

Relation parents-enfant

6. As-tu l'impression qu'il y a eu des changements dans la relation entre toi et tes parents depuis le début du processus?
    - Comment comprends-tu cela?

7. As-tu l'impression que le contexte de confinement actuel a eu un impact sur la relation entre toi et tes parents ou sur les conflits entre tes parents?
    - Comment comprends-tu cela?

8. Selon toi, qu'est-ce qui a facilité le lien avec tes parents depuis le début du processus?
    - Ta mère? Ton père?

9. Selon toi, qu'est-ce qui a compliqué le lien avec tes parents depuis le début du processus?
    - Ta mère? Ton père?

10. As-tu l'impression qu'il y a eu des changements par rapport à la présence de conflits entre tes parents depuis le début du processus?
    - Observes-tu une augmentation? Une diminution? Est-ce qu'ils sont plus capables de se parler comme parents?
    - Demander à l'enfant de décrire sa réponse. (p. ex., si oui : « Comment sais-tu/vois-tu qu'il y a moins de conflits entre eux? »)
    - Qu'est-ce qui te fait me dire ça? Qu'est-ce qu'il y a de différent par rapport à avant?
        - Dans leurs communications? Dans ce qu'ils te disent? Dans leurs comportements?

Expérience – IDF

11. Tu as rencontré une intervenante liée à ce projet, une psychologue qui s'appelle [son nom] et qu'on a nommée, pour ce projet spécial, une intervenante en dynamique familiale (IDF).
    - Comment est-ce qu'on t'a annoncé que tu allais la rencontrer?
    - Combien de fois est-ce que tu as rencontré [nom de l'IDF]?
    - Habituellement, est-ce que tu la rencontres seule, avec ton frère/ta sœur, avec un de tes parents?

12. Selon toi, quelles sont les raisons pour lesquelles [nom IDF] travaillait avec toi et ta famille? Quel était l'objectif de [nom IDF] avec ta famille?

13. As-tu l'impression d'avoir pu lui parler en toute confiance?

14. Est-ce que tu sentais qu'elle comprenait ce que tu vivais? Et ce que vivait ta famille?
15. Est-ce que tu as senti que ça a été utile de rencontrer cette personne?
    - Pourquoi [oui, non]?
    - Est-ce que ça t'a aidé à quelque chose dans ta vie? En quoi ça t'a aidé ou ça ne t'a pas aidé?
        - Si non? Sens-tu même que ça t'a nui ou dérangé? Pourquoi?

16. Quels conseils donnerais-tu à un(e) IDF qui s'apprête à rencontrer une famille vivant une situation semblable à la tienne?

Expérience – avocat (s'il y a lieu)

17. Tu as rencontré un avocat lié à ce projet, nommé [son nom]
    - Comment est-ce qu'on t'a annoncé que tu allais le rencontrer?
    - Combien de fois est-ce que tu as rencontré [nom de l'avocat]?

18. Selon toi, quelles sont les raisons pour lesquelles [nom avocat] travaillait avec toi? Quel était l'objectif de [nom avocat]?

19. As-tu l'impression d'avoir pu lui parler en toute confiance?

20. Est-ce que tu sentais qu'il(elle) comprenait ce que tu vivais? Et ce que vivait ta famille?

21. Est-ce que tu as senti que ça a été utile de rencontrer cette personne?
    - Pourquoi [oui, non]?
    - Est-ce que ça t'a aidé à quelque chose dans ta vie? En quoi ça t'a aidé ou ça ne t'a pas aidé?
        - Si non? Sens-tu même que ça t'a nui ou dérangé? Pourquoi?

22. Quels conseils donnerais-tu à un(e) avocat(e) qui s'apprête à rencontrer un enfant vivant une situation semblable à la tienne?

Expérience – juge (s'il y a lieu)

23. Tu as également rencontré un juge lié à ce projet, nommé [son nom]
    - Comment est-ce qu'on t'a annoncé que tu allais le(la) rencontrer?
    - Combien de fois est-ce que tu as rencontré [nom du juge]?

24. Selon toi, quelles sont les raisons pour lesquelles [nom juge] travaillait avec toi et ta famille? Quel était l'objectif de [nom juge]?

25. As-tu l'impression d'avoir pu lui parler en toute confiance?

26. Est-ce que tu sentais qu'il(elle) comprenait ce que tu vivais? Et ce que vivait ta famille?

27. Quels conseils donnerais-tu à un(e) juge qui s'apprête à rencontrer une famille vivant une situation semblable à la tienne?

Autre

28. Finalement, est-ce qu'il y a quelque chose que nous n'avons pas abordé et que tu aimerais ajouter?

Merci!

Appendice E

Guide d'entretien de groupe de discussion focalisée auprès des IDF

Guide de focus group
Destiné aux intervenants en dynamique familiale (IDF)

Présentation, but de focus group :

Si vous êtes ici aujourd'hui, c'est parce que vous avez fait partie intégrante du protocole d'intervention psychojudiciaire Parentalité-Conflit-Résolution en tant qu'intervenants en dynamique familiale (IDF). Vous avez donc été impliqués dans différents dossiers et eu notamment à travailler avec plusieurs enfants vivant au sein de familles dites hautement conflictuelles. Vous avez mis beaucoup de temps et d'énergie dans ces dossiers et nous tenons à vous remercier d'être présentes aujourd'hui afin de participer à ce focus group.

L'objectif de ce focus group consiste à vous entendre sur votre expérience auprès des enfants que vous avez eue à rencontrer dans le cadre du protocole PCR. Différents thèmes seront abordés au courant de ce focus group qui prendra la forme de discussion et d'échanges.

Expérience des enfants, niveau d'implication dans l'intervention et leur évolution

1. En quelques mots, comment décrieriez-vous les enfants qui participent à PCR?
    a. Dans quel état ces enfants arrivent-ils dans PCR?
    b. Ces enfants se présentent pour la plupart avec différents besoins…
        - À quels besoins peut-on répondre dans PCR?
        - Quels sont les besoins non répondus? Utilisez-vous d'autres ressources pour ces besoins?

2. Pourriez-vous me décrire les modalités d'intervention que vous proposez aux enfants et le niveau d'implication qui leur est demandé dans le cadre de PCR? Est-ce que ce niveau d'implication demandé est optimal selon vous? En tant qu'IDF, avez-vous l'impression d'en avoir trop demandé aux enfants?

3. Comment concevez-vous le rôle de l'enfant dans le cadre de l'intervention PCR? Quel est le modèle théorique qui vous guide? Comment cela se traduit dans votre pratique?

4. Comment adaptez-vous vos interventions en fonction des besoins et de l'âge de l'enfant?
    a. Quels ont été les principaux défis rencontrés?
    b. Qu'est-ce qui a été facilitant pour vous?

5. De façon générale quelle est l'expérience des enfants dans le cadre de PCR?

6. Quels sont les indices qui ont été selon vous favorables à l'évolution des enfants dans le cadre de PCR? Et défavorables?
    - Évolution = fonctionnement & relation parent-enfant

7. Selon vous, le contexte de confinement a eu quel impact sur l'expérience et l'évolution des enfants dans le cadre du protocole PCR?

8. Que pourrions-nous mettre en place afin de mieux répondre aux besoins des enfants?

En tant qu'IDF

9. De façon générale, comment avez-vous trouvé votre expérience auprès de ces enfants?

10. Quels ont été vos principaux défis?
    - Et qu'avez-vous apprécié le plus?

11. Avec l'expérience que vous avez acquise auprès de ces enfants, quel(s) conseil(s) donneriez-vous ou qu'aimeriez-vous dire à un IDF qui s'apprête à rencontrer pour la première fois un enfant dans le cadre du protocole PCR?

12. Finalement, est-ce qu'il y a quelque chose que nous n'avons pas abordé et que vous aimeriez ajouter?

Merci!

Appendice F

Annexes constituant le dossier de suivi des familles remplies par les avocats

Annexe 1 : Demande conjointe de participation

Annexe 2 : Évaluation du risque de conflit parental à la suite de la séparation

Pour une description détaillée des annexes utilisées dans le cadre de cette étude, se référer au document suivant :

https://coursuperieureduquebec.ca/fileadmin/cour-superieure/Pdf_Word_par_district/districts/quebec-tous-les-districts/Projets_pilotes/ANNEXES_-_PROJET_PILOTE_PCR-2.docx